

Bibliothèque de l'Université
de Liège. — Périodiques

Publication hebdomadaire
Un an: 47,50 frs; six mois: 25 frs
Le numéro: 2,00 frs

Huitième année, N° 52

25 MARS 1929

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM

FONDEE LE 25 MARS 1921

sous les auspices de

Son Eminence le Cardinal MERCIER

Directeur: L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

Sommaire du vendredi 22 mars 1929

Pangermanistes, panneerlandais, activistes
Jeanne d'Arc et nous (1429-1929)
Quelques aspects de la littérature égyptienne
Notre première crise économique
Les Misérables
Autre rêverie de carême
La théologie avant saint Bernard

Polites
J. Calver
Baudouin van de Walle
Maurice Defouray
André Bellessort
Paul Cazin
Paul Mitterre

Les idées et les faits: Chronique des idées: Turenne raconté par Weygand, Mgr J. Schyr-
gens. — Le laïcisme. — Rome. — France.

Bruxelles: 11, boulevard Bischoffsheim
Tél.: 220,50. Compte chèque postal: 489,16.

CRÉDIT ANVERSOIS

SOCIÉTÉ ANONYME

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGES :

ANVERS : 36, Courte rue de l'Hôpital
BRUXELLES : 30, Avenue des Arts
175 Succursales et Agences en Belgique

FILIALES :

à PARIS
20, rue de la Paix

à LUXEMBOURG
55, boulev. Royal

BANQUE - BOURSE - CHANGE

Régie Autonome de "PATRIA"

(Société Coopérative)

23, rue du Marais, BRUXELLES

Téléphones :
N° 234.00-151.21

Bureaux :
de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

THÉÂTRE PATRIA

700 Places assises

Scène spacieuse avec grand choix de décors nouveaux

Salle des Conférences (SALLE BLANCHE)

1^{er} étage. Accès facile et indépendant

Estrade et installation pour projections lumineuses, 225 fauteuils

Locaux spacieux et confortables

pourvus de tous les perfectionnements
d'installation, de chauffage et d'éclairage,
p^r assemblées, représentations théâtrales,
concerts, réunions, fêtes de famille, etc.

La Régie autonome de Patria se charge du service de location
des places, impression des cartes et programmes, affiches, etc., ainsi
que de la décoration et de l'ornementation florale. Publicité.



Vitraux d'Art

Joseph OSTERRATH

Peintre-Verrier

Maison fondée à Tiltz en 1822

4, rue de l'Evêché

LIÈGE

Téléphone 6934

PLANS - DEVIS ET LISTE
de 500 références sur demande.

Algemeene Bankvereniging en Volksbank van Leuven

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Rue de la Monnaie, 9, LOUVAIN

Capital : 200,000,000 francs

Toutes opérations de banque, de bourse et de change

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Pangermanistes, pannéerlandais, activistes
Jeanne d'Arc et nous (1429-1929)
Quelques aspects de la littérature égyptienne
Notre première crise économique
« Les Misérables »
Autre rêverie de carême
La théologie avant saint Bernard

Polites
J. Calvet
Baudouin van de Walle
Maurice Defourny
André Bellessort
Paul Cazin
Paul Miterre

Les idées et les faits : Chronique des idées : Turenne raconté par Weygand, Mgr J. Schyrgens. —
Le laïcisme. — Rome. — France.

La Semaine

♦ Il n'est plus, celui qui sauva l'Europe d'une hégémonie prussienne. La Belgique lui doit d'être restée indépendante et libre. Certes, de très nombreux facteurs ont contribué à assurer la victoire, et notre fidélité à la parole donnée, l'héroïsme de notre Souverain et de nos soldats eurent une influence décisive. Mais c'est le génie militaire qui finalement gagne les batailles.

Joffre brisa l'attaque. Foch battit Ludendorff!

Et l'admirable soldat dont l'intelligence et la volonté décidèrent du sort du monde à l'une des heures les plus tragiques de l'histoire, est mort en grand croyant : « Le Ciel! », murmura celui que la gloire avait comblé ici-bas...

Les journaux sont remplis de détails sur sa vie. Déjà on connaissait sa modestie et sa droiture. On célébrait sa simplicité et sa grandeur. Il restera comme un des plus grands capitaines que le monde ait connus et comme une des plus hautes et une des plus belles figures de son temps. Une des plus pures aussi de toute compromission, des plus chevaleresques, des plus désintéressées.

Ce que nous voudrions souligner à l'occasion de cette mort qui met en deuil la nation française et tous les peuples tributaires de la Victoire, c'est la façon dont Foch incarna la revanche éclatante de la réalité sur la chimère.

La France d'avant-guerre, républicaine et laïque, était foncièrement antimilitariste. On croyait au Progrès démocratique, à la Fraternité des peuples, à la Paix universelle. L'Armée n'était plus qu'un des derniers vestiges de la Réaction où s'était réfugié ce que la France avait conservé de forces traditionnelles et d'attachement aux vertus qui avaient fait la grandeur de la Patrie. Cette armée était méconnue et sabotée. La force n'allait-elle pas devenir inutile même pour se défendre! La Parole, le Mot, régnaient en maîtres.

La Politique et l'Université combattaient ardemment ce qu'ils sentaient bien être la grande ennemie de tout le faux mysticisme à la mode, cette école de discipline et de réalisme qu'est l'Armée.

Il suffit de se rappeler l'affaire Dreyfus, les fiches, l'opposition à la loi de trois ans.

Malgré tout, une admirable élite d'officiers, qui ne voyaient que ce moyen de servir dignement et utilement la France, consacraient des vies toutes de renoncement et d'obscur héroïsme à conserver, en dépit des obstacles et contre une certaine France officielle, une valeur efficace à cette armée française que par tous les moyens on tentait de détruire.

Aveuglés par des nuées qu'ils prenaient pour de la lumière, ivres d'idées vagues et de mots creux, les pontifes du régime ne voyaient pas le danger prussien. La guerre éclata comme un coup de tonnerre et surprit la France dont l'impréparation avait appelé l'invasion comme le gouffre appelle le torrent.

Et la revanche de l'Armée fut éclatante. Le soldat, le général, celui que le régime craignait et détestait par-dessus tout, devenait le maître de l'heure. Le génie militaire français avait en mains le sort de ceux qui s'étaient acharnés à l'éteindre. La réalité, la dure réalité se vengeait des folles rêveries. Politiciens et démagogues, bavards de meetings et de Sorbonne, tous les fanatiques des plus

chimériques utopies tombaient sous le joug du sabre. Finie la démocratie! La loi martiale pour sauver l'existence même de la Patrie.

Et c'est miracle que la France ait vaincu. Mais, au prix de quels sacrifices, hélas!

Le grand artisan de cette victoire, l'incarnation de ce génie militaire français qui allait quand même sauver la France et en quelque sorte malgré elle, ce fut Foch, un de ces « cléricaux » méprisés, un de ces suppôts des Jésuites et de la réaction, un de ces militaires que tout bon républicain honnissait plus ou moins, mais auquel il fallut bien se soumettre devant le danger d'être écrasés sous le talon prussien.

Il avait connu l'ostracisme et souffert persécution parce qu'il « allait à la messe ». Il se vengea en sauvant « notre vieille civilisation latine, notre langue, nos chefs-d'œuvre, notre passé et notre avenir ». (Discours de M. Poincaré en recevant le maréchal à l'Académie française.) Quand plus personne ne se rappellera les tristes noms des pauvres avortons qui s'appliquèrent à combattre, et à nier toute manifestation du catholicisme en France, Foch le « Victorieux au nom de flamme », « cette syllabe étincelante comme le feu » sera toujours honoré, célébré, exalté.

Et oui, le militarisme peut engendrer les pires abus. L'Allemagne impériale et les méfaits de sa caste militaire en furent le dernier exemple. Mais l'antimilitarisme candide et naïf, l'oubli que la force est une vertu cardinale, et que la force au service du droit est une des plus nobles activités humaines, sont bien plus néfastes encore.

Le culte exagéré de la force brutale est une monstruosité. La pratique des vertus militaires — l'ordre, la discipline, la hiérarchie, l'autorité, le dévouement, le sacrifice — trempe les caractères et forme des hommes.

Hélas! depuis l'heure solennelle où le généralissime des armées alliées fit ployer le genou à l'Allemand vaincu, les nuées et les chimères ont eu, elles aussi, leur revanche! Mieux que quiconque le grand homme qui vient de s'éteindre savait qu'on avait gâché la Victoire et compromis les résultats glorieux d'efforts héroïques. La France livrée à nouveau aux puissances de destruction donne le spectacle lamentable de l'impuissance politique et de la stérilité démocratique. Au moment même où l'illustre soldat rendait son âme à Dieu, retentissaient au Parlement français des paroles insensées. L'anticléricalisme le plus borné et le plus sectaire relève la tête. Les amis de la France qui rêvaient d'un grand, d'un immense renouveau français en Europe et dans le monde, pleurent devant cette triste anarchie et ce douloureux sabotage de la plus belle des victoires.

Ah! si, comme l'Italie fasciste, la France avait su faire vivre cette Victoire, si, sauvée par les forces traditionnelles réfugiées dans l'Armée, elle avait retrouvé le sens de sa tradition nationale et de la vraie grandeur française, s'il s'était trouvé quelqu'un pour prendre des mains du soldat, cette Victoire qu'il fallait convertir en vérité politique, l'histoire de l'Europe depuis 1918 eût été autre et l'avenir serait moins noir.

Par Foch l'Allemagne perdit la guerre. Elle gagna la paix malgré Foch et « sa » Victoire.

Pangermanistes, Panneerlandais, Activistes

Etude de psychologie politique

Bibliographie.

Dans une étude publiée dans cette revue (1) au cours des mois d'octobre et de novembre de l'année dernière sur *Le Problème allemand*, je mentionnais quelques unes des étranges illusions que les Allemands entretiennent sur nous (2). Une telle extravagance d'appréciation sur des faits établis, une telle incompréhension de notre caractère national, une telle ignorance chez un peuple généralement aussi instruit, pourraient causer quelque étonnement. Il faut tenter cependant de s'expliquer ce phénomène. Je voudrais à présent reprendre cette question d'une manière moins sommaire et, tout en émettant mes affirmations, essayer d'éclairer les faits que j'énonce et peut-être en tirer quelque enseignement.

C'est pendant la guerre que les Allemands sentirent naître en eux intérêt et curiosité pour nos affaires intérieures. La nécessité d'assumer la direction administrative du pays, un séjour obligé dans nos régions, leur permirent d'observer et de scruter certains problèmes de notre existence nationale. Je n'en veux pour témoignage que la revue mensuelle *Belfried* publiée de juillet 1916 à novembre 1918, aux fameuses éditions de l'*Insel Verlag* à Leipzig et qui contient mainte étude, dans tous les genres d'activité intellectuelle, historique, artistique, économique, où il y a grand profit à glaner et dont le ton est généralement posé et objectif, lorsque les intérêts du moment ne le font pas dévier sur un point trop brûlant. On n'ignore généralement pas que les Allemands firent une investigation minutieuse des archives de notre ministère des Affaires étrangères et que le colonel Bernhard Schwertfeger publia un certain nombre de documents confidentiels dans les *Diplomatische Akten zur Europäischen Politik 1871-1914*. Mais il est moins connu que les rapports de nos diplomates ont été compilés dans un manuel scolaire, avec vocabulaire et notes historiques, par F. Jahnke dans la collection des « Prosateurs français » de Velhagen et Klasing. Je citerais encore *Belgische Kunstdenkmäler* édité par Paul Clemen, étonnant recueil de monographies artistiques sur des sujets peu connus, que des spécialistes de l'archéologie étudièrent au cœur de la tourmente. Bref pendant la guerre un grand nombre d'intellectuels allemands trouvèrent le loisir de nous découvrir et de nous étudier. Je ne parlerai, puisque c'est l'objet de mes préoccupations, que de ceux qui s'intéressèrent à notre structure politique et de ce qui les y frappa le plus vivement : l'antagonisme des deux races qui peuplent notre territoire. A titre d'indication et pour les curieux de bibliographie, je donne en note une liste des principaux ouvrages, parus en Allemagne pendant la guerre, sur des matières de la vie politique et économique de notre pays (3).

J'emprunte cette liste au *Reichsarchivar* Dr. R. P. Osswald.

(1) Voir *Revue catholique des Idées et des Faits* des 12, 19 et 26 octobre, et des 2 et 9 novembre 1928.

(2) *Ibid.*, n° 31 du 26 octobre 1928.

(3) C. BORCHLING : *Das belgische Problem*, Hamburg 1914, 2 Aufl. 1915.
W. BURKLIN : *Handbuch des belgischen Wirtschaftslebens*, Göttingen und Berlin 1916. P. DIRR : *Belgien eine französische Ostmark. Zur Vorgeschichte des Krieges*, Berlin 1917. FR. FROMME : *Belgisches und Unbelgisches*, Berlin 1916. H. GERICHTIG und H. WAENTIG : *Belgische Volkswirtschaft*, Leipzig u. Berlin 1918. K. HAMPE : *Belgiens Vergangenheit und Gegenwart*, Leipzig u. Berlin 1915. K. HAMPE : *Das belgische Bollwerk*, Stuttgart u. Berlin 1918. HAGEMANN : *Studien zur Geschichte Belgiens seit 1815*, Bern 1917.

Cet écrivain doit nous retenir un moment. Pendant l'occupation allemande il occupa d'abord un emploi subalterne dans l'administration civile pour passer ensuite dans la *Flämische Abteilung*. Cette fonction devait exercer une influence décisive sur sa carrière. En 1915 il publie une brochure : *Belgien* qui avait paru dans la revue : *Natur und Geisteswelt*. Avant la guerre il avait déjà, il est vrai, étudié le mouvement flamand et avait publié sur ce sujet un article dans le fascicule de mai 1914 des *Preussische Jahrbücher*. Il fit reparaitre cette étude pendant la guerre sous le titre : *Zur Belgischen Frage. Der Nationalitätenkampf der Flamen und Wallonen*. Plus tard il donna une suite à son travail dans une série d'articles publiés par le *Belfried* en 1918, sous le titre : *Die flämische Bewegung während des Krieges*, signé du pseudonyme : Bob Driessen ter Meulen. Dans le *Politisches Handwörterbuch* de P. Herres, paru à Leipzig en 1923, c'est à Osswald que sont dus les articles : *Belgien, Borms, Flamen, Flamingant, Flandern, Flämische Bewegung*. En 1927 il publie : *Die deutsche Flamenpolitik und das Gutachten von Professor Bredt*. Actuellement il poursuit dans la revue *Deutscher Offizier Bund* une série d'articles intitulés : *Der Belgische Frankfurterkrieg*. Enfin il a réuni sous le titre : *Flandern und Grossniederland* trois articles édités dans le cahier 23 des *Deutsch Akademische Schriften*. (Marburg/Lahn).

J'ai cité toute l'œuvre du Dr Osswald parce qu'elle est la principale source de notre documentation et que son opinion donne en quelque sorte le ton. Osswald est certainement en Allemagne et du point de vue allemand, un spécialiste des questions belges et néerlandaises. Les études qu'il a faites sur des sujets antérieurs ou étrangers à la guerre ne manquent pas d'intérêt ni d'une exacte information. On n'en pourrait dire autant, du moins pour ce qui concerne le sens critique et l'objectivité de sa collaboration aux polémiques sur les questions de la guerre et de ses corollaires, comme l'activisme flamand. Néanmoins il reste, en Allemagne, une autorité en la matière et il n'est pas une revue, publiant un numéro sur la Belgique, qui ne fasse appel à sa collaboration, comme nous le verrons bientôt.

Après la guerre l'intérêt des Allemands pour la Belgique faiblit naturellement. En 1918 ils avaient publié la traduction allemande de quelques écrits activistes (1). Après une longue parenthèse l'attention se ramena en Allemagne pour notre pays, ou du moins pour le problème auquel nous voulons nous borner : la question flamande. Les élections de 1925 avaient montré que la flamme de l'activisme n'était pas éteinte. Le mouvement qui se développa autour de l'amnistie des condamnés politiques permit de compter les adhérents et de mesurer l'ampleur du parti. Parallèlement en Allemagne les journaux se remplirent de chroniques sur la Belgique; les journaux de Berlin et de Hambourg en particulier,

(1) LEO MEERT : *Ueber den Aktivismus in Flandern*, Aus dem Flämischen übersetzt von Frl Dr. E. Lürsen, Brüssel 1918. L. — DOSEEL : *Die Flämische Studentenbewegung. Eine Skizze ihrer Geschichte*, München-Gladbach 1916. (Studentenbibliothek heft 23), et *Katholische Verteidigungsschrift des flämischen Aktivismus*, Aus dem Flämischen übersetzt von K. Beyerle, Paderborn 1918. — D. A. STRACKE, S. J. : *Armes Flandern*, Aus dem Flämischen übersetzt von G. Lebsch, Berlin u. Brüssel 1918. — CLAUDIUS SEVERUS (Pseudonym für L. SEVERUS) : *Flanderns Not*, Aus dem Flämischen übersetzt von P. Osswald, Berlin u. Brüssel 1918, 2 Aufl. — LIEDERIK : *Flanderns wirtschaftliche Selbstständigkeit*, Aus dem Flämischen : übersetzt von J. H. Ross, Stuttgart 1918.

qui entretiennent des correspondants à Bruxelles et ouvrent leurs colonnes à tous les échos de chez nous. A partir de 1927 nombre de revues publient des numéros spéciaux consacrés à la « Flandre ». Je citerai *Der Deutsche Bursch* (sonderheft mars 1927), *Volk und Reich* (décembre 1927 et n° 7-8 de 1928), *Deutsche Arbeit* (février 1928), *Leuchtturm* (mars 1928) (1). Les pièces de résistance de ces numéros spéciaux sont fournies par Osswald, pour les questions politiques, avec son compatriote H. O. Welter; les Flamands : V. Leemans, C. Verschaeye, Félix Timmermans, Guido Gezelle (?), Raf. Verhulst, ainsi que P. Geyl, W. van Es R. Van Genechten, qui sont Hollandais, si je ne me trompe (2). Ces publications sont fort intéressantes, par leur contenu, surtout dans les matières historiques et littéraires et par leur esprit, dont l'analyse est proprement la tâche que je me suis assignée dans cette étude. On peut relever de prime abord un renouveau de l'intérêt de l'Allemagne pour les choses flamandes, une collaboration d'Allemands, de Hollandais et de Flamands sur un terrain commun, dont le résultat est certainement une propagande heureuse, pour la culture d'une partie de notre pays. Il s'établit de la sorte des rapprochements, des échanges, dans le domaine intellectuel et dans l'intérêt de l'épanouissement et de l'activité de l'esprit, dont on ne pourrait que se féliciter. Je suis cependant obligé de m'exprimer avec prudence et de faire plus d'une réserve mentale, car en d'autres domaines et dans une certaine orientation de l'esprit, force est de constater dans ces écrits, une véritable aberration mentale et d'en présager les plus funestes conséquences. Leur lecture nous livre cependant de précieux renseignements. D'abord sur les Allemands, la matière de leurs connaissances, leurs manies intellectuelles, leurs préoccupations, leurs méthodes et même leurs faiblesses. Du côté des Flamands il y a une curieuse étude à faire sur leurs analogie et leurs différences avec leurs grands voisins de l'Est, sur ce qu'ils leur empruntent et sur ce qu'ils leur donnent, comment ils rattachent leur mouvement aux espérances des Allemands et comment ils s'en écartent. Enfin le rôle des Hollandais, qui viennent s'immiscer dans la question, n'est pas moins curieux à observer.

Une histoire légendaire de la Belgique

D'une lecture attentive de ces nombreux travaux se dégagent une impression d'ensemble, un corps de doctrine que je vais essayer de formuler.

Les Allemands partent naturellement d'un point de vue racique. Les populations qui couvrent la partie septentrionale de notre territoire, disent-ils, sont des Germains, à peu près sans mélanges, car au moment de leurs invasions, ceux-ci avaient occupé un territoire désert ou bien refoulé les anciens Belges, plus ou moins romanisés. La langue de ces peuples est d'ailleurs composée de dialectes germaniques : bas saxon (*niedersächsisch*) à l'Est, bas saxon mêlé de frison le long de la côte maritime. De ce point de départ, les théoriciens dont je parle dérivent dans un développement historico-juridique. Cet ordre d'idées prend naissance dans l'empire franc de Charlemagne. De ses démembrements successifs sortit un Etat presque purement germanique, qui joignit la Lotharinge à l'héritage d'outre-Rhin de Louis le Germanique, en lui apportant la coutume impériale. Depuis que le duc Gislebert de Lotharinge se reconnaît (en 925) le vassal d'Henri l'Oiseleur le pays d'Entre-deux est rattaché définitivement à l'Allemagne. Par conséquent la Belgique, jusqu'à la rive droite de l'Escaut, relève de l'allégeance impériale. Dans la suite, ce lien de droit fut consolidé par Charles-Quint, par la création du cercle de Bourgogne (3). L'histoire de ces marches occidentales de l'empire romain et germanique est une suite de dislocations, d'ébranchements, de concessions et d'abandons jusqu'au traité de Vienne (1815) qui fixa à peu près la frontière de l'empire germanique à ses bornes actuelles, les plus reculées vers l'Est qu'il ait connues, abstraction faite de l'extrême pointe de la poussée napoléonienne (1790-1814). D'un point de vue allemand, d'un point de vue qui s'attacherait à la cohésion, à l'extension d'une

communauté politique allemande, ce millénaire d'histoire constitue une longue retraite de la frontière occidentale.

Les auteurs allemands qui parlent de cette période en raccourci ont des conceptions à la fois sommaires et légendaires qui pourraient nous dérouter. Ainsi l'empire franc serait une institution purement germanique. Quand ils parlent de la période bourguignonne, on croirait, à les entendre, que nos provinces ont été sous la domination de « Burgunder », sortis tout droit du cycle des Niebelungen. Charlemagne et Charles-Quint sont naturellement de purs Allemands et quant à nos provinces, après la domination des « Burgunder » elles auraient passé sous divers jugs étrangers, absolument comme si elles n'avaient pas eu une cohésion, une autonomie, une personnalité et un particularisme, que beaucoup d'Etats prétendument constitués et souverains auraient pu leur envier.

Pour juger comme il convient ces conceptions historiques empreintes d'une naïve fantaisie, il suffit de se reporter au solide ouvrage de L. Leclère : *La Question d'Occident*. On y constatera que les questions sont un peu plus compliquées, les intérêts plus enchevêtrés que ne le laisseraient supposer les tracés schématiques de quelques professeurs d'outre-Rhin. Je n'en veux que deux exemples typiques. C'est que le Comté de Flandre à l'ouest de l'Escaut a toujours relevé (de 843 à 1526) du Royaume de France. C'est très gênant pour la thèse qui voudrait annexer la Flandre, ou plutôt la région idéale dénommée « Flandern », au Reich historique des Germains. Ceux-ci, de leur côté, ne devaient pas avoir jadis beaucoup de sens national. On sait, en effet, que si, après le traité de Verdun (843), Louis le Germanique réussit à prendre pied sur la rive gauche du Rhin et à se faire adjuver le « Theingau » (à peu près la partie de la Hesse actuelle au sud de Mayence et le Palatinat), ce ne fut nullement par souci de tenir une tête de pont afin de réunir sous son sceptre des Germains arrachés à la partie commune, mais pour des raisons purement gastronomiques : *propter vini copiam*, à cause de l'abondance de la production viticole du pays. Ces anciens Germains étaient déplorablement dépourvus du sens de l'affinité de la race, et l'on remarque tout de suite que le Dr Osswald n'a pas été ministre des Affaires étrangères de Louis le Germanique. Il lui aurait fait comprendre, en effet, qu'il n'y a qu'un vrai principe politique, c'est celui qui consiste à réunir dans les mêmes frontières tous les hommes de même race et, lorsque leur race n'est plus tout à fait pure et qu'elle tend à trop se distinguer, à les assimiler avec plus ou moins de douceur, afin de fuiveler, d'amalgamer des différences aussi gênantes.

Mais, comme chacun sait, ces principes sont de découverte récente, et vouloir établir sur eux un droit historique, remontant à mille ans, est une assez plaisante entreprise. Il ne semble pas que la politique n'ait pu s'exercer, ni les nations subsister, faute de les avoir observés strictement : elles avaient d'autres soucis et d'autres idéaux. Et si l'on veut faire découler le droit public de l'histoire, il faudrait tenir davantage compte des faits historiques et moins des utopies de fraîche date. Bien loin de sanctionner un droit, on voit nettement, au contraire, depuis leur apparition dans l'histoire, qu'elles ont apporté un levain nouveau d'envie et de discorde inépuisable. Les « races » sont si mal définies qu'il est vain de vouloir construire sur elles quelque chose de précis et de stable. Au surplus, nous aurons l'occasion de revenir sur ce point délicat. Pour en dire un dernier mot ici, je ne contesterai pas que les Flamands soient des Germains; au contraire, et comme j'ai déjà eu l'occasion de l'écrire, je serais plutôt tenté de dire qu'ils représentent un des éléments les plus purs du germanisme primitif, reconnaissable à l'esprit d'indépendance et à l'aptitude à se gouverner soi-même, que l'on retrouve chez les Néerlandais, les Anglo-Saxons et les Scandinaves, à la différence des Germains plus ou moins slavisés qui peuplent l'Allemagne actuelle. On pourrait se demander la raison de la sollicitude dont ces auteurs allemands entourent ce rejeton récemment retrouvé. Il ne faut pas en chercher d'autre que la situation de la Belgique, champ clos où s'affronte la rivalité millénaire franco-allemande, et où il est bon d'entretenir des avant-postes et d'encadrer des partisans et des alliés. Il faut à tout prix combattre l'influence française et empêcher qu'elle n'atteigne l'objet de ses rêves et de ses convoitises : le Rhin.

Par contre, les auteurs allemands semblent faire assez facilement leur deuil des Pays-Bas hollandais, séparés profondément de l'empire allemand, disent-ils, par la langue, la religion (le calvinisme) et les destinées politiques et qui métagent, dans des cas

(1) Voir aussi REUSCH : *Der Flämische Nationalismus in Arch. für Pol. u. Ges.*, 1918. — Heft 4 et Dr R. VAN SINT JAN : *Die Politische Presse Belgiens in Zeitungswissenschaft* 4 Jhg. N° 1 (1920).

(2) A citer également K. E. OUDENDYK : *Die Grossniederländische Bewegung* dans la « *Deutsche Rundschau* » de Décembre 1925.

(3) Voir à ce sujet de BORCHGRAVE : *Histoire des rapports de droits publics qui existent entre les provinces belges et l'empire d'Allemagne*.

désespérés, une bouche d'air. Après la réunion de la Belgique et des Pays-Bas, qui esquissèrent ou tentèrent au moins d'esquisser la reconstitution d'un Etat de caractère germanique, la révolution de 1830 vint tout remettre en question. Fomentée par des révolutionnaires français, exécutée au seul profit de la France, elle fut bientôt exploitée par les Wallons qui, sous son couvert, s'emparèrent du pouvoir et (avec la complicité toutefois du clergé flamand) régiront suivant leur bon plaisir. Le « peuple flamand » fut politiquement opprimé, économiquement exploité par une minorité de Wallons (parfois on ajoute : et de Flamands francisés), qui, plus hardis, plus habiles, le tinrent en esclavage.

Travestissement du mouvement flamand

L'histoire du mouvement flamand prend sous la plume des écrivains allemands un aspect vraiment singulier. Il y est question d'un peuple : « *Die Flamen* » (les Flamands), qui habite une région d'ailleurs mal précisée et que, par besoin de simplification, signe d'une singulière indigence d'esprit ou de propension mythique, on intitule : « *Flandern* » (la Flandre). Ce peuple (qui le croirait ?) vit sous une domination étrangère, dans une sorte d'esclavage économique et de sujétion politique. Ses maîtres, les Wallons, usent contre lui, d'une arme morale : le nationalisme belge, et d'un instrument matériel : les capitaux, qui sont, semble-t-il, exclusivement détenus par les « *Romanen* » (les Romains). D'ailleurs ceux-ci puisent tout : culture, esprit politique, capitaux, en France, à la fois source et embouchure de ce courant, car tout reflue en définitive vers elle. Ce peuple flamand est dans la plus grande détresse (in *Schwersten Not*). On ne saurait décrire l'accablement, le sentiment d'impuissance et de révolte avec lequel cette détresse est éprouvée, ou tout au moins décrite, en Allemagne. On comprend alors que ce peuple lutte pour l'indépendance, « pour secouer ce joug odieux ». Ce combat opiniâtre avait donné quelques fruits théoriques, lorsque la guerre vint détruire les résultats péniblement obtenus. « Les chefs militaires traitèrent les Flamands convaincus avec une brutalité inhumaine dans des compagnies disciplinaires spécialement instituées pour eux (textuel dans Osswald). » Après l'effondrement de l'Allemagne vint pour le mouvement flamand le temps de la « Terreur belge (1) ». Les « *Flamenführer* » (les chefs flamands, nous dirions les activistes) furent pourchassés et ignominieusement condamnés. Il faut lire dans l'article d'Osswald : « *Die Flamsche Bewegung* » (le mouvement flamand) dans l'opuscule « *Flandern und Grossmiederland* », un raccourci inimaginable du mouvement flamand, dans lequel on bute à chaque pas sur les erreurs et les ignorances les plus grossières en matière de droit et d'histoire et qui est rédigé dans un ton pathétique et solemnel dont l'effet est purement grotesque. On pourrait considérer Osswald comme un phénomène de pathologie mentale, comme une exception infiniment regrettable. Mais il n'est pas seul et il est chef de file. C'est lui qui donne la documentation et le ton. Il paraît en Allemagne, dans les revues, dans les journaux, quantités d'articles imprégnés de ces idées, vibrants de ce tremolo. Avec cette discipline particulière des Allemands dans la soumission intellectuelle, ajoutée à la magie universelle des idées toutes faites et à l'emprise invincible des partis-pris sentimentaux, presque tous les Allemands, à qui la tâche en échoit, écrivent sur ce thème et dans ce mode.

Le résultat de ces méthodes de déformation mentale est navrant ; une ignorance incroyable, truffée de fables grossières, règne en Allemagne sur notre pays. Lorsqu'on dit : Belgique, les gens répondent : Ah ! oui, Bruxelles, belle ville ! Ils savent qu'on y parle français. Et puis il y a quelque part une population d'îlots, réduits à l'esclavage par les Belges. Et quand un Allemand rencontre un de ces indigènes, il s'écrie tout étonné : *Ein Flamen!* et tout de suite il est porté à le considérer comme un partisan et comme un martyr. Que d'erreurs !

Il faut donc, quelque répulsion qu'on éprouve à cette basse besogne, discuter ces « idées », critiquer ces « sentiments ».

Pour un esprit aussi sommaire qu'Osswald, il est évidemment inconcevable qu'il y ait des Flamands qui veuillent parler le français, qu'il en ait toujours été ainsi et que le peuple n'ait pas trouvé

(1) Avec des *Brandkommandos* animés par des officiers français à leur tête, les Belges avaient fait irruption dans leur pays libéré et avaient incendié et détruit les maisons des activistes. (Osswald.) Le professeur transpose ici par analogie des institutions qui lui sont familières. Mais il se trompe : le *Brandkommando* est une formation qui n'existait que dans l'armée impériale allemande.

cela exorbitant. Un Osswald ne pourra jamais comprendre que plusieurs langues différentes puissent être simultanément l'idiome d'expression d'un peuple ; pour lui, celui qui ne parle pas la langue originaire n'est plus du peuple. De même il ne peut concevoir qu'une communauté populaire s'entende bénévolement avec une communauté d'essence différente pour constituer de commun accord une nation ; il ne connaît qu'une nation par peuple. Confusion de la langue et de la race, confusion de la communauté populaire avec l'entité juridique de la nation, confusion sur toute la ligne tel est l'état intellectuel de ce docteur. L'espace manque ici pour relever toutes les erreurs d'histoire ancienne et moderne dont sont émaillés ses travaux et ceux de ses séides. Elles lassent la réfutation et l'entreprise en est vaine car elles découlent sans arrêt d'une source viciée : c'est à la source qu'il faut s'en prendre, travail plus intellectuel, plus intéressant et plus décisif.

Prétendre que les Flamands sont opprimés par les Wallons est une naïsérie. Prétendre que les Flamands n'ont pu accéder au pouvoir politique est une simple erreur, et le fait que pour accéder aux échelons supérieurs ils aient dû changer de langue (sans que tous se considèrent pour cela comme des martyrs) ne change rien à leur puissance très réelle ; s'obstiner à ne considérer comme Flamands que ceux qui n'ont consenti à cette mutation que de mauvaise grâce ou, ce qui est plus rare, n'en veulent à aucun prix, est purement arbitraire. Quant aux « *Flamen* » des Osswald et autres, ce n'est qu'un mythe. Pour Osswald et ses congénères, la formule est : un peuple, une langue, une nation ; c'est beaucoup plus simple. En dehors de cela on ne conçoit rien. On ne conçoit pas, par exemple, qu'un mouvement linguistique puisse être conduit indépendamment d'une aspiration politique déterminée vers l'indépendance, ou qu'une action en faveur de la langue puisse couvrir une revendication beaucoup plus pressante de caractère social. Il est notoire, en effet, que le mouvement flamand, pendant longtemps, n'a jamais poussé ses prétentions hors des cadres de l'Etat belge et que depuis quelque temps il a servi à revêtir la poussée de jeunes classes sociales actives et ambitieuses. Ces distinctions sont beaucoup trop compliquées et il est plus sûr, dans l'état d'ignorance où l'on se trouve, de s'en tenir à des généralités bien senties. On a entendu vaguement parler de peuples qui tendent à l'autonomie nationale : Grecs, Roumains, Tchèques, Croates, que sais-je ? Il y aurait peut-être bien en « Flandre » aussi un terrain d'application du « droit des minorités ». Belle occasion pour certains pangermanistes de faire appel en même temps qu'à la voix du sang, aux droits sacrés de minorités opprimées pour lesquels ils témoignent un zèle aussi inattendu de leur part que chaleureux, comme il convient à un néophyte récemment converti. Que si on leur fait remarquer que les Flamands représentent précisément le contraire d'une minorité dans l'Etat belge : ah ! bah ! on n'entre pas dans ces subtilités. La bonne grosse simplicité des lieux communs lacrymogènes, voilà ce qu'il nous faut ! Il suffit ensuite d'appliquer par analogie les lieux communs impressionnants : « le peuple opprimé, les chefs intrépides, le joug de la servitude, et l'effort libérateur ». Je donne l'impression de faire une charge et de la littérature de pompier. Mais en allemand, où tous ces termes ont gardé une grande fraîcheur et un merveilleux effet romantique, l'effet est tout différent. Quand on lit ces factums, on croit rêver, on se frotte les yeux : ce sont des contes, des légendes fantastiques. Malheureusement comme ils ont la prétention de relater la réalité, ce sont surtout des contes à dormir debout. Ce qui accentue encore le caractère légendaire, c'est le ton dont est contée l'histoire : une pitié larmoyante ou une indignation boursoufflée qui en font un mélodrame pour faubourgs. Le tout agrémenté d'une impression de fatalité (*Schicksal*), de calamité (*Not*), qui jure aussi complètement que possible avec la psychologie réaliste et active des Flamands. Je signale au D^r Osswald, qui est bibliothécaire, mais, comme nous le verrons encore suffisamment dans la suite, n'a pas beaucoup de sens critique, qu'il fait bien de classer ses œuvres sous la rubrique : Légendes drolatiques.

On écrit en Allemagne sur l'asservissement économique des Flamands des choses encore bien plus singulières. Récemment le D^r H.-O. Welter publiait sur cette question dans la *Berliner Börsen Zeitung*, une étude qui résumait et systématisait des informations publiées au jour le jour dans la presse

en y ajoutant une coloration de son cru du plus plaisant effet. Pour me laver du reproche d'inventer des fables, je m'en tiendrai, par des citations, à celle de mon informateur. Celui-ci commence par une introduction historique : « Depuis trois quarts de siècle les grandes entreprises flamandes étaient presque entièrement entre des mains étrangères, principalement des Wallons et des Français... Par suite de la ruine des métiers à bras, l'industrie textile moderne avait transporté son siège dans le voisinage des gisements houillers wallons et, de concert avec l'industrie sidérurgique avait jeté les fondements de la prospérité inouïe et générale de la Wallonie et entraîné concurremment une dépendance absolue de la Flandre... » Ici nous sortons du mythe pour rentrer dans la réalité. Welter cite avec exactitude des chiffres et des noms se rapportant au développement de certaines institutions connues : le *Baarenbond*, la *Bank voor Handel en Nijverheid*, l'*Algemeene Bankvereeniging*, la *Volksbank van Leuven*, la *Handelsbank van Gent* et l'*Algemeene Beleggingskantoor*. Il parle de leurs relations, de leurs fusions, de leurs entreprises et de leurs projets. Jusqu'ici rien que de technique. En particulier, cette dernière entreprise, dont le président est, comme nul ne l'ignore, M. van Cauwelaert, l'intéresse vivement. Il lui prête le dessein de servir les plans d'installations grandioses du port, caressés par le bourgmestre d'Anvers, et de vouloir fonder au nord de cette ville une industrie lourde, comparable à celle du bassin de la Ruhr, qui travaillerait les minerais suédois amenés par mer, à l'aide des charbons du bassin campinois. Projets fort intéressants; mais alors vient la perle : « Malheureusement la plus grande partie de ce bassin houiller est aux mains de l'industrie franco-wallonne; c'est une sérieuse entrave pour les plans économiques des Flamands et il faudra qu'ils se hâtent à mettre la main sur les concessions réservées. » Ces fondations et ces concentrations financières présentent aux yeux de notre auteur l'intérêt d'être accomplies dans un esprit national ou mieux racique et d'être menées parallèlement à un mouvement d'émancipation politique auquel elles pourraient servir de bases matérielles. Il relève à l'appui de sa thèse la création du *Vlaamsch Economisch Verbond*, dans le but de répandre la langue flamande dans l'usage des affaires, de promouvoir les relations avec la Hollande, et la fondation d'un *Financieel Verbond* dont le but serait de créer à Anvers une bourse flamande de capitaux pour écartier davantage encore les banques franco-wallonnes. Au banquet de fondation de ce dernier organisme, le « *general-director* » Sap aurait parlé d'une révolution financière en Belgique qui pourrait conduire à une dictature de la finance flamande. Qu'un journal financier sérieux ouvre ses colonnes à un collaborateur, nanti naturellement du titre de docteur, pour publier des bourdes aussi considérables, mêlées d'ailleurs à des faits patents et incontestés, voilà qui nous plonge dans l'étonnement. On semble moins étonné à Berlin et voilà qui donne une mesure de la profondeur d'une ignorance au sujet d'un pays pourtant immédiatement voisin et dans des matières où l'on ne se paie généralement pas de mots.

On peut être assuré, pour le succès de leur entreprise, que les directeurs du *Beleggingskantoor* savent faire les distinctions voulues et que le « capital franco-wallon » ne leur cause pas la même horreur qu'à cet ineffable Welter. Que celui-ci se rassure à son tour : les directeurs des entreprises précitées sont sans doute d'excellents Flamands, c'est-à-dire qu'ils sont passionnés pour la cause de leur peuple et aussi très avertis dans la conduite des affaires, mais beaucoup trop fins pour les confondre et beaucoup trop malins pour faire de la « finance racique ». Il faut remarquer d'ailleurs, que les Allemands établis à Anvers avant la guerre et qui participaient à la scandaleuse exploitation du peuple flamand de la manière que l'on sait, en s'enrichissant congrûment à ses dépens, n'échappent pas aux reproches du candide Welter, qui les accuse de s'être acouquillés avec les oppresseurs wallons. Mais, sans doute, eux aussi devaient avoir de bonnes raisons de ne pas mettre en pratique la fraternité du sang (1).

FOLITES.

(1) La fin de cette étude paraîtra dans notre prochain numéro.

Jeanne d'Arc et nous (1429-1929)

Le cinquième centenaire de Jeanne d'Arc, le cinquième centenaire de sa naissance dans la gloire, est une grande joie française. Il dilate nos cœurs d'un ample orgueil national. A une minute tragique de notre histoire, quand notre existence même était en cause, dans un conflit où nos ennemis et nous-mêmes avions jeté toutes nos ressources, « Dieu s'est prononcé pour la France », comme l'a dit un historien. Le souvenir d'angoisses plus récentes avive notre fierté et nous aide à mieux comprendre tout ce que représente la grande Française qui, comme providentiellement, était Lorraine. De nouveau le pays a été envahi et pendant quelques brefs instants il a senti que la question qui se débattait était celle de sa vie. Et à l'heure voulue, le miracle s'est produit. Comment, le miracle? Oui, on dit : le miracle de la Marne, comme on dit : le miracle de Jeanne d'Arc. Les historiens bavards qui expliquent tout, ne manquent pas d'expliquer, incident par incident, les victoires de Jeanne d'Arc et la victoire de la Marne; et quand ils ont fini leurs discours, logiques et lumineux, chose curieuse, le miracle reste entier.

Nous sommes fiers qu'il ait été fait pour nous. En Jeanne d'Arc, d'autres choses nous attirent et nous ravissent. Il nous plaît de penser que le terroir de France a été sauvé par une paysanne, par une « vachière », une gardeuse de moutons; nous aimons que notre patrie, dont le visage nous paraît toujours jeune, ait été réveillée par une toute jeune fille, par une enfant. Ce que nous aimons en elle, c'est la spontanéité et la fraîcheur du génie ethnique, s'élevant brusquement au-dessus des conceptions des savants et bousculant les plans concertés des états-majors; pour tout dire, nous sommes prêts à canoniser dans cette fille de chez nous le don particulier que tous les peuples nous reconnaissent, le don de l'improvisation inspirée. Pour ces motifs divers, le cinquième centenaire de Jeanne d'Arc éveille toutes les vibrations de la fierté française; ceux qui n'osent pas se réjouir s'irritent de ne pas oser et, s'ils blasphèment, c'est pour donner le change et pour mieux cacher leur involontaire émotion.

Telle est la légitime pensée du peuple de France qui célébrera cette année « la sainte de la Patrie ».

Mais les hommes réfléchis se garderont bien de croire que la signification de Jeanne d'Arc est épuisée par cette interprétation et par cet hommage populaire. Si nous voulons bien la considérer comme une sainte que l'Eglise propose à la vénération de l'univers, nous comprendrons qu'elle ne peut pas être enfermée dans les limites politiques d'un pays. Les saints appartiennent à la catholicité; ils ont été suscités de Dieu pour servir l'humanité tout entière; Dieu qui manifesté par eux, hors des voies normales, sa puissance souveraine, n'est inféodé à aucun pays; Dieu n'est pas d'un parti.

Écoutons-la parler. Il ne viendra à la pensée de personne d'imaginer que ces grandes vues sur les problèmes français et les problèmes internationaux sont nées définitives et nettes dans l'esprit de cette bergerette qui ne sait ni *a* ni *b*. Quelle que soit l'estime que l'on professe pour le bon sens paysan, on sait qu'il y a des complexités où il ne pénètre pas du premier mouvement. Visiblement, pendant toute une année de son existence, Jeanne dit des mots qui la dépassent; c'est donc qu'elle est chargée d'un message,

comme elle ne cesse pas d'ailleurs de l'affirmer. Et c'est par ce message qu'elle a influé sur l'histoire pour le bien des nations.

Nous la voyons une épée au poing sur le champ de bataille; il a bien fallu en venir là, mais ce n'est pas cela qu'elle a voulu. Dieu, son Seigneur, ordonne que les rois restent chacun chez soi. Dieu n'a pas de haine pour les Anglais; Jeanne non plus du reste; mais qu'ils s'en aillent de France et qu'ils rentrent chez eux! S'ils partent de leur plein gré il ne leur sera fait aucun mal; s'ils s'obstinent à demeurer, au mépris du droit, il faudra s'armer et les chasser. Qui parle de paix conclue prématurément? « La paix! C'est d'abord que les Anglais s'en retournent chez eux. »

Une pareille attitude, qui est son attitude essentielle, servait la France assurément, mais pas la France toute seule. Jeanne d'Arc, en sauvant la France, a sauvé l'Angleterre. Pourquoi ne veut-on pas regarder les faits? Au moment où Jeanne parut, la situation créée par le traité de Troyes, honteuse assurément, avait le mérite de quelque clarté. Le Dauphin Charles, le fils de l'infâme Isabeau, était considéré comme un bâtard et exclu de la succession au trône; la couronne de France passait à Henri V d'Angleterre qui avait épousé Catherine de France, fille légitime de Charles VI et d'Isabeau de Bavière. Henri V aurait donc porté les deux couronnes et régné sur les deux royaumes distincts et unis. Il aurait résidé à Paris avec sa cour et y aurait établi le centre de son double gouvernement. La France passait entre les mains d'un prince étranger, mais elle devenait métropole; l'Angleterre glissait forcément au second rang; avec le temps, elle aurait eu le sentiment d'être devenue une colonie; et un jour serait arrivé où elle aurait dû se soulever et mener une guerre sanglante pour conquérir son indépendance et un gouvernement distinct et autonome. En obligeant les Anglais à rentrer chez eux, à s'enfermer dans les limites de leur nationalité, Jeanne les forçait pour ainsi dire à se constituer fortement dans l'unité de leur nation et de leur race; pourquoi ne pas risquer le mot? en créant la patrie française, elle créait la patrie anglaise.

Geste d'une portée incalculable et où se marquent des desseins providentiels. Le droit d'abord: la couronne de France est au Dauphin, légitime fils de France; aucune violence ne peut le dépouiller; les traités qui ont un mensonge et une injustice pour base ne sont pas des traités. La conquête, ce vieil abus de la force brutale, doit être bannie de la chrétienté. Chacun chez soi; les nations fortement constituées dans leur unité; séparées par de solides frontières; défendues par la vigilance et par le droit chrétien; unies en un faisceau puissant pour faire front contre l'infidèle qui, ne reconnaissant pas le droit chrétien, risque de s'oublier à tenter d'injustes conquêtes. C'est tout le programme de la civilisation catholique.

Disons-le en passant — et on ne saurait tout dire, tant le message de Jeanne est riche de substance — une nation qui prétend avoir sa place indépendante et à l'abri de tout coup de main dans ce concert des nations chrétiennes, doit la mériter. Comment? par l'unité. Elle ne s'impose que du jour où elle est une. Bretagne, Armagnac, Bourgogne, ce sont des morceaux de France; si ces provinces ne veulent pas sentir qu'elles sont France avant d'être elles-mêmes et refusent d'obéir à l'unique roi légitime, il n'y a pas de France; et dès lors il n'y a pas de raison valable pour s'opposer, au nom du droit chrétien, aux prétentions d'un étranger qui veut imposer sa domination par la force à une de ces provinces. Une nation se constitue par l'unité qui seule donne des droits; l'unité s'impose des sacrifices; et c'est ce qui fait la dignité éminente de la patrie; une patrie est sacrée à cause des souffrances volontaires dont elle est la somme et de l'amour dont elle est l'expression.

Je reviens à l'essentiel de la mission de Jeanne. Elle a donc fondé dans le droit l'idée de nationalité, l'idée de patrie. Elle ne

savait pas, car Dieu parlait par les intuitions de son cœur, que c'était là, après de longs siècles d'efforts un douloureux et glorieux aboutissement. Elle ne savait pas qu'elle était la fleur du moyen âge chrétien. On sait quelle loi de fer avait dominé, je ne dis pas les peuples qui n'existaient pas, mais le monde. Né de la féodalité, l'empire romain avait été disloqué par la conquête; et depuis sa chute, sur l'Europe gémissante avaient déferlé pendant des siècles les invasions. Atténué par le christianisme qui progressait lentement, l'esprit de conquête était passé dans la féodalité. Le grand seigneur considérait que sur cette terre lui appartenait tout de qu'il pouvait conquérir par son épée et que c'était avec son épée qu'il se ferait justice à lui-même.

L'Eglise s'efforça de limiter cette puissance redoutable en l'inclinant devant l'autorité supérieure du roi et devant l'autorité sacrée de la loi religieuse. Elle rappela, avec une insistance qui croissait avec les siècles, le caractère sacré de la personne humaine et la fraternité évangélique. Dans l'apaisement relatif procuré par son action, une puissance nouvelle grandit, le peuple, qui à force de vivre dans certaines limites naturelles et dans une certaine atmosphère spirituelle s'est constitué en race. Cette race a le droit, elle le sent vaguement, d'être elle-même et de rester à elle-même, de ne pas devenir l'enjeu des querelles sanglantes de quelques seigneurs. Elle sent que sa force est dans son unité et elle cherche dans le roi l'expression et la garantie de cette unité. Coalition d'instincts magnifiques à qui l'avenir appartient: Jeanne, c'est l'explosion de cette pensée populaire, l'affirmation de ce droit nouveau dont elle établit la légitimité par une démonstration fulgurante.

La Patrie est fondée dans le droit. Conquête immense! Il n'est pas étonnant que l'enfantement en ait été douloureux et qu'il ait fallu que la douce bergère acceptât d'être brûlée vivante après une Passion qui ressemble par tant de détails à la Passion du Fils de Dieu. C'est l'Eglise elle-même que nous invite à ces audacieuses comparaisons et c'est saint Paul qui nous enseigne que la douleur chrétienne achève la Rédemption du monde. Les sociétés humaines établies sur des principes païens qui sont en si intime harmonie avec les passions des individus, acceptaient difficilement le joug du droit chrétien; après quatorze siècles de luttes, elles hésitaient encore à s'incliner; les tourments horribles de Jeanne furent comme une Rédemption des erreurs politiques du monde.

Cinq cents ans ont passé. Les patries se sont organisées lentement brisant les jougs, fortifiant l'indépendance. Les races ont développé leurs caractères essentiels et affirmé leurs droits. La nationalité est devenue une notion claire et substantielle que personne ne conteste. Elle a donné naissance au nationalisme, sorte de fierté ombrageuse, qui s'attache à orner de gloire un nom, à amplifier un patrimoine, à défendre par tous les moyens les privilèges d'une tradition. On sent à quel point la mission de Jeanne a donné en quelques siècles des résultats magnifiques.

Comme il fallait s'y attendre, les passions humaines, un moment contraintes, se sont débordées de nouveau et les anciens excès sont revenus par une autre voie. A l'impérialisme des individus a succédé l'impérialisme de la race, plus dangereux parce qu'il est plus aveugle et qu'il est fait d'une coalition d'empportements irresponsables. Comme le seigneur voulait conquérir pour jouir et parce qu'il était le plus fort, la race veut conquérir à son tour parce qu'elle est la plus nombreuse, parce qu'elle croit venue son heure de domination. Et ainsi le trouble est né dans le monde, à la suite de guerres sanglantes, et les nations hésitantes qui ont abandonné en route le droit chrétien, cherchent sur quelles bases établir une paix qui semble les fuir.

A cette heure grave, Jeanne renaît. Tant que son œuvre se faisait dans le monde et que se déroulaient les résultats de son message, sa mémoire était en oubli. Mais depuis que cette œuvre est compromise parce que les passions humaines en ont empoisonné le succès, Jeanne revit. Quel extraordinaire phénomène que sa résurrection, en France où le sectarisme bête voulait à toute force la maintenir dans sa tombe, en Angleterre où tous les préjugés semblaient la combattre, dans le monde qui aurait pu considérer avec quelque jalousie l'héroïne nationale d'un peuple particulier, dans l'Eglise où on aurait pu craindre en l'élevant sur les autels de froisser des susceptibilités légitimes! Jeanne a triomphé de tout: elle est sortie de l'oubli, éclatante et jeune, parce que nous avons encore besoin de son message.

Les nations ont besoin d'entendre les aphorismes sacrés de son bon sens. Chacun chez soi. Les races n'ont pas plus que les rois le droit de conquérir les territoires par la force. L'injustice même consentie ne peut pas fonder un droit. Les nations se défendent par la vigilance et par la barrière du droit chrétien. On mérite le respect d'autrui quand on sait réaliser en soi l'unité. Les nations vivent dans la concorde quand elles savent se fixer un but commun, la résistance à l'infidèle, à l'ennemi de la civilisation. Le monde serait heureux et la paix serait solide si les principes de la civilisation étaient acceptés de tous.

Nous sommes loin de compte? Assurément. Je me demande si on n'en était pas plus loin encore en 1429. Jeanne a fait des miracles. Elle en fera encore. Cette paysanne pratique n'a jamais risqué des démarches inutiles: si elle revient parmi nous avec tant d'éclat, c'est assurément pour quelque chose de grand.

Qu'on l'accueille avec des Noël et des Hosannah: Chaque nation a quelque raison de la fêter. Je ne parle pas de la France qui lui doit tout. Mais l'Angleterre lui doit d'être elle-même. La Belgique qui va fêter le centenaire de son indépendance, qui a connu la plus douloureuse des invasions et qui a été miraculeusement sauvée, la Belgique qui cherche l'harmonie de l'unité afin de réaliser la destinée promise à son grand cœur, trouvera des inspirations fécondes dans le culte de Jeanne. La Pologne qui vient de ressusciter, les Etats nouveaux qui viennent de naître à la vie, l'Italie qui vient d'effacer avec une dignité souveraine une injustice et une offense dont souffrait la catholicité, tous les Etats qui ont souffert et qui souffrent même par leur faute, seront étonnés, s'ils veulent écouter sainte Jeanne, des conseils précis, adaptés, fructueux qu'elle leur donnera. La vertu de son message n'est pas épuisée.

Je vais risquer une hypothèse qui ne peut offenser personne. Un jour, la petite Jeannette, bergère des marches de Lorraine, qui n'avait pas encore l'aurole des victoires, se présenta simplement à la porte du palais du roi de France et le roi de France ne crut pas déchoir en donnant audience à une paysanne de son royaume. Les démocraties modernes qui ont découvert le peuple ne se montreront pas plus difficiles que Charles VII; et d'ailleurs Jeanne, pour tout dire d'un mot, est devenue quelqu'un, par son action, par sa mort, par tous les livres qui ont été écrits sur elle et par le culte qui lui est rendu dans les églises. Que diraient les graves diplomates de la Société des Nations si un beau matin, Jeanne d'Arc allait frapper à la porte de leur Conseil et leur demander audience, de par le roi du Ciel? Charles VII doutait de sa naissance et Jeanne lui dit un secret qui le rassura. Les augures de Genève, quoi qu'ils disent quand ils parlent fort, doutent de la paix du monde. Jeanne pourrait leur dire tout bas un secret qui les rassurerait: la paix est dans le Christ. Mais voudraient-ils entendre le secret?

J. CALVET.

Quelques aspects de la littérature égyptienne

L'Egypte, depuis les découvertes sensationnelles dont elle a été le théâtre, exerce sur nos contemporains une attraction qui touche parfois à la fascination.

Plus que jamais des légions d'étrangers vont visiter les sites et les ruines célèbres de la terre des Pharaons et, chaque année, quelque trésor nouveau, apparu sous la pioche des fouilleurs, vient attiser l'intérêt du public, toujours avide de merveilleux.

Ce qui parle surtout à nos imaginations dans la civilisation de l'Egypte ancienne, ce sont les ruines des temples aux pylônes et aux colonnades grandioses, et les mystérieux hypogées qui semblent s'enfoncer dans le monde infernal; et toutes les impressions que l'on ressent dans ce pays extraordinaire s'encadrent dans une auréole de lumière et de beauté immuable.

Cependant, nous ne songeons pas assez que les hommes qui ont construit ces monuments d'éternité pensaient et sentaient comme nous: ils ne bornaient pas leur activité à exalter les dieux et à construire des tombes, mais ils désiraient, comme tous les peuples l'ont fait, jouir de la vie et exalter la beauté des choses parmi lesquelles ils vivaient.

Une des manifestations les plus caractéristiques de cette activité peut se voir dans l'abondante littérature que les anciens Egyptiens nous ont léguée. Ce n'est certes qu'une minime partie de leur production littéraire que les monuments hiéroglyphiques nous ont conservée: pendant les trois ou quatre mille ans que les Egyptiens employèrent ce système perfectionné d'écriture, ils ont dû composer bien des œuvres qui se sont perdues avec les fragiles rouleaux de papyrus que les nombreux agents de destruction ont fait tomber en miettes.

On parle souvent de la perte irréparable de la grande bibliothèque d'Alexandrie que le général Omar aurait fait incendier de dessein prémédité. Nous pouvons, supposer que bien d'autres bibliothèques, constituées par les rois et les prêtres de l'ancienne Egypte, ont disparu dans des circonstances semblables. N'a-t-on pas retrouvé une minuscule plaque de faïence bleue qui portait l'ex-libris de la bibliothèque d'Aménophis III, avec le titre de l'ouvrage auquel il était fixé, et le temple d'Edfou ne renfermait-il pas une « chambre des livres », dont les parois portaient le catalogue gravé dans la pierre?

Les papyrus relativement peu nombreux que l'on a exhumés des tombes, ou que les hasards ont ramenés à la lumière permettent cependant d'apprécier dans une certaine mesure la nature et la qualité des productions littéraires de l'ancienne Egypte.

* * *

Les Egyptiens étaient avant tout un peuple profondément religieux et nous ne devons guère nous étonner que la plupart des papyrus, retrouvés le plus souvent dans les tombes auprès de la momie, aient trait à la religion et aux croyances funéraires. Mais à côté de ces textes, qui nous paraissent parfois incolores et Hennuyeux, il en est bien d'autres qui prouvent que les Egyptiens avaient également le goût de ce que nous appelons les « belles lettres ». Ils emportaient jusque dans leur dernière demeure quelque un de ces classiques dont la lecture les avait charmés de leur vivant; pourquoi n'auraient-ils pas continué à pratiquer leur compagnie dans les Champs-Élysées?

Ces papyrus, recueillis avec soin, ont été déchiffrés et traduits par les égyptologues, et grâce à ces travaux, nous pouvons nous faire des Egyptiens une image bien différente de celle que nous offrent en général les statues et les tableaux hiéroglyphiques et compassés qui encombrant nos musées.

Les genres les plus divers sont représentés dans cette littérature, depuis l'épopée jusqu'au roman et au conte populaire, depuis la satire jusqu'à la poésie amoureuse. Le genre poétique était aussi apprécié que de nos jours et la littérature égyptienne a connu tous les raffinements de nos littératures: comme tous les Orientaux, les Egyptiens firent un abondant usage du langage figuré; à certains moments ils manifestèrent même un goût excessif pour la

préciosité et le gongorisme. On entrevoit déjà les courants littéraires qui se sont succédé au cours de ces quatre mille ans de civilisation et, petit à petit, on pourra débrouiller l'histoire de la littérature égyptienne.

* * *

Parmi cette profusion d'œuvres, les plus nombreuses et les plus considérables se rattachent au genre narratif. Comme pendant notre moyen âge, il ne manquait pas d'amateurs de belles histoires : la classe des gens lettrés constituait l'infime minorité — songeons à la difficulté de l'écriture hiéroglyphique, — et l'on appréciait particulièrement le conteur qui pouvait débiter avec les intonations voulues des récits où sur un fond véridique venait se greffer quelque aventure extraordinaire. Ces œuvres savoureuses sont devenues accessibles, même aux non-spécialistes depuis que Gaston Maspero en a donné une traduction aussi exacte que littéraire dans ses *Contes populaires de l'Égypte ancienne*. Cependant, ce titre serait de nature à fausser notre appréciation sur le contenu de l'ouvrage. S'il est vrai que certains de ces contes nous présentent le récit tel qu'il pouvait sortir de la bouche d'un conteur populaire, ménestrel ou troubadour de l'époque, il en est un certain nombre où le souci littéraire et la recherche du beau langage se manifestent clairement. Ne citons que le célèbre conte de Sinouhit, où le héros de l'aventure prend le rôle de narrateur et évoque les différents épisodes de son odyssée. Il se complait surtout à décrire dans un langage poétique les états d'âme par lesquels il a passé. Pris de panique à la mort du roi, il fuit, sans trop savoir pourquoi jusqu'en Syrie : nous le suivons dans son exil et il nous fait partager les épreuves et les consolations qu'il a rencontrées au cours de ses aventures. Tout ce récit est relevé de pièces rapportées, poèmes laudatifs à l'adresse du roi, et lettres bien stylées qui devaient passer pour des modèles du genre.

Les autres œuvres de cette catégorie ne sont pas moins remarquables et le lecteur moderne se délectera encore à revivre les *Aventures du Naufragé* qu'on a souvent comparées à l'histoire de Sindbad le Marin. Parmi les récits à caractère populaire, les plus savoureux sont ceux qui mettent en scène l'ancien pharaon Chéops qui se fait narrer des histoires par ses magiciens, ou le général Thoutiy qui s'empare par ruse d'une forteresse syrienne, grâce à la vertu merveilleuse de la massue du grand conquérant Thoutmés III. A chaque fois, les figures de ces grands pharaons s'entourent d'un nimbe légendaire, comme le Charlemagne de nos chansons de geste.

Comment ne pas signaler également le *Conte des Deux Frères*, ce charmant récit d'allure presque bucolique; cette fois ce ne sont plus de grands personnages qui se présentent devant nous, mais de simples paysans dont le narrateur nous décrit, sans aucun appareil de style, la manière de penser et d'agir.

Enfin le conte de fées de chez nous trouve son équivalent dans le *Conte du prince prédestiné*. L'histoire se place dans un cadre idéal : un prince charmant, choyé par son père, va chercher sa princesse dans une haute tour; ils s'épousent malgré les objections du père de la jeune fille, et s'aiment tendrement. Mais le prince, poursuivi par la fatalité, finit par périr victime d'un des trois sorts que lui ont jeté les fées le jour de sa naissance.

* * *

Voilà de quoi nous donner des Egyptiens une toute autre idée que celle que nous inspireraient leurs sévères monuments de pierre!

Cependant les habitants de la vallée du Nil étaient à l'ordinaire des gens sensés et pondérés. La meilleure preuve nous en est fournie par l'abondance d'écrits à tendance morale et éducative. De même que l'on mettait autrefois entre les mains de notre jeunesse studieuse des *Manuels de civilité puérile et honnête*, ainsi aussi les maîtres d'école égyptiens faisaient copier et apprendre par cœur aux jeunes scribes confiés à leurs soins, les *Enseignements* ou *Castoiments* de quelque sage de l'antiquité, qui avait mis par écrit les fruits de son expérience. Ainsi le sage vizir Ptahhotep, contemporain du roi Issi de la V^e dynastie, sentant venir la vieillesse, laissait ses derniers conseils à son fils, auquel il souhaitait de réussir dans la vie aussi bien que lui-même, en mettant en pratique les principes qu'il lui avait inculqués. D'autres fois nous voyons aussi un pharaon laisser un véritable testament

politique à son fils et héritier présomptif. Enfin il arrive qu'un scribe éminent arrivé au faite de sa carrière envoie ses exhortations à son subordonné sous la forme d'un traité complet, ou même sous forme de lettres édifiantes.

Les préceptes de morale qui étaient exposés dans ces ouvrages n'étaient pas bien profonds et les subtilités de la forme nous échappent le plus souvent. En somme le principe auquel on revient toujours est celui-ci : « Agis bien, sois honnête et bien élevé, parce qu'ainsi tu as plus de chance de réussir dans l'existence ».

La sanction divine entre en ligne de compte, mais d'une manière accessoire, du moins dans les enseignements les plus anciens. Nous hésitons même à voir dans ces écrits les monuments tant vantés de la sagesse égyptienne, qui inspiraient un tel respect aux Hébreux et même aux anciens philosophes grecs qui venaient en Égypte pour s'y faire initier à sa science mystérieuse. Certains esprits sceptiques avaient dû être frappés par le fait que, même en agissant conformément à ces beaux principes de morale, il arrivait bien souvent que l'on fût malheureux en ce bas monde : le juste n'est-il pas bafoué et méprisé et l'impie ne semble-t-il pas réussir dans ses desseins d'iniquité? Les sages de l'Ancien Testament et les moralistes de tous les temps ont tâché de résoudre ce brûlant problème; les écrivains égyptiens avaient abordé ce sujet dès le XX^e siècle avant notre ère et il nous est resté quelques exemples curieux de leurs élucubrations. Il existe plusieurs ouvrages auxquels on a donné le nom de « prophéties » : l'auteur y décrit dans les couleurs les plus sombres les cataclysmes et les désordres qui doivent accabler la vallée du Nil, mais nous fait entrevoir dans un avenir plus ou moins éloigné la venue d'un pharaon sauveur qui rétablira la justice et la prospérité dans le pays.

Le « dialogue du désabusé avec son âme » nous pose le même problème, mais appliqué à l'homme en tant qu'individu. Le désabusé n'a rencontré dans toute sa vie qu'injustice et contradiction; il désire en finir avec l'existence, mais, avant de se résigner à cette solution extrême, il tâche de convaincre son âme de le secourir dans son dessein et de le suivre dans sa dernière demeure où il trouvera, sinon le bonheur, du moins le repos et l'oubli de tous les malheurs de l'existence. Le désabusé entre dans de longues discussions en prose ou en vers avec son âme et finit par la convaincre à l'accompagner : non sans peine, car l'âme propose une autre solution, celle de jouir de la vie, de prendre le bonheur où il peut se trouver, sans songer au lendemain. Ne pouvons-nous voir dans cette œuvre, aussi remarquable pour le fond que pour la forme, un prototype des théories épicuriennes et stoïciennes aux prises l'une avec l'autre?

D'ailleurs, il faut admettre que l'Égyptien moyen, malgré qu'il crût fermement à une rémunération équitable dans l'autre monde, avait cependant tendance à se laisser aller aux théories d'Épicure et à jouir avec plus ou moins de modération des plaisirs immédiats, précisément parce qu'il ne se sentait pas assez assuré de ce que l'avenir lui réservait. Écoutez plutôt cette « chanson à boire » dont le texte peut se lire dans plus d'une tombe à côté d'une scène de festin :

*Les corps disparaissent et passent,
Tandis que d'autres restent, depuis le temps des ancêtres.
Les dieux (c. à d. les rois), qui furent jadis,
Reposent dans leurs pyramides,
De même les Nobles et les Bienheureux
Qui sont ensevelis dans leurs pyramides.
Ceux qui se bâtaient des maisons, leur place n'existe plus,
Qu'en est-il donc advenu?...
Leurs murailles se sont écroulées
Leurs places n'existent plus,
Tout comme s'ils n'avaient jamais existé.
Personne ne vient de là, pour rapporter comment ils se portent,
Pour nous dire ce dont ils ont besoin,
Pour rassurer notre cœur;
Jusqu'à ce que s'approche l'endroit, vers lequel ils sont allés,
Réjouis-toi donc et rend ton cœur insouciant,
Suis ton cœur, aussi longtemps que tu vis.
Mets-toi des parfums sur la tête, habilles-toi de fin lin,
Oins-toi des vraies merveilles du pays des dieux.
Sois encore plus joyeux,
Ne laisse pas ton cœur tomber dans l'abattement.
Suis ton cœur dans tous tes plaisirs.*

*Accomplis tes destinés sur terre
Et ne chagrine pas ton cœur,
Puisqu'aussi bien le jour de la détresse approche.
Car Osiris (le dieu des morts) n'écoute pas leurs cris
Et les plaintes ne sauvent personne du tombeau.
Ainsi donc, fais un jour heureux
Et n'en sois jamais fatigué.
Car il n'est accordé à personne d'emporter son bien,
Et aucun de ceux, qui sont partis, n'en est revenu.*

* * *

Si dans leurs tombes même les Egyptiens n'avaient pas peur d'inviter les hommes à jouir de la vie, à plus forte raison la littérature des vivants devait-elle accueillir des poèmes où étaient exprimés des sentiments d'un caractère plus profane, à savoir des poésies amoureuses. Il ne nous est malheureusement resté que bien peu de fragments de ces compositions dont les littératures orientales se montrent généralement si prodigues, mais les quelques bribes qui ont survécu nous prouvent suffisamment que les Egyptiens avaient porté ce genre à un haut degré de perfection. Dans un style d'une simplicité et d'une candeur presque recherchée, le bien-aimé évoque les charmes de sa « sœur » ou bien aimée. Il la voit parée des fleurs les plus jolies et les plus parfumées, s'ébattant au milieu des bosquets remplis d'oiseaux; ou bien il soupire après elle et n'a de cesse qu'il n'ait pu l'atteindre :

« Quand je vois ma sœur qui vient, mon cœur palpite, mes bras s'ouvrent pour l'enlacer; mon cœur s'éjouit en sa place, comme qui est dans la joie éternelle, quand arrive ma dame. Si elle me saisit et que ses bras s'ouvrent pour moi, c'est comme si j'étais inondé des parfums de l'Arabie, des senteurs les plus fines! Si elle me donne un baiser de ses lèvres entr'ouvertes, je m'enivre sans qu'il soit besoin de bière! »

Et la bien-aimée exhale son bonheur dans des accents non moins lyriques :

« La voix de la tourterelle résonne; elle dit : « Voici l'aube, las! où irai-je? — Non pas, bel oiseau! Tandis que tu me querelles, j'ai trouvé mon frère dans son lit, et mon cœur est joyeux, plus que nous ne saurions dire; car je ne m'éloignerai plus, mais, la main dans la main, je me promènerai avec lui, dans tous les beaux endroits; il me rend la première des femmes, lui qui ne meurtrit pas mon cœur? »

* * *

Nous avons négligé jusqu'ici de parler des compositions à caractère religieux; elles constituent cependant le plus gros appoint de la littérature égyptienne. La plupart des textes qui se lisent sur les parois des monuments religieux et civils ou sur les rouleaux de papyrus se rattachent à cette catégorie; nos musées abondent en exemplaires plus ou moins soignés du *Livre des Morts* et les hypogées royaux de Thèbes portent le texte d'autres livres infernaux ou magiques, tels que le *Livre de ce qu'il y a dans l'au-delà* ou le *Livre des Portes*. Ces œuvres qui contiennent des parties très curieuses et très anciennes, n'ont presque aucune prétention littéraire. Mais à toutes les époques, les prêtres et les dévots ont composé des hymnes à la louange de leurs dieux et de leurs rois. Ces œuvres, quelque remarquables qu'elles aient pu paraître aux anciens Egyptiens, ont perdu pour nous la plus grande partie de leur saveur, tant elles sont farcies d'allusions mythologiques et d'épithètes incompréhensibles à moins d'un long commentaire. La forme de ces poèmes mérite cependant d'attirer notre attention. Les Orientaux n'avaient pas les mêmes principes de versification que nous : la rime semble complètement absente et, si le rythme et la mesure avaient de l'importance, il nous est impossible de les reconnaître, étant donné que l'écriture hiéroglyphique ne note pas les voyelles.

Ce qui constituait la base de la versification égyptienne c'était la rime de la pensée. Dans deux vers qui se suivaient, une même pensée était exprimée, sous deux formes différentes : le second vers répétait le sens du premier au moyen d'une expression à sens identique, il le présentait sous une forme négative, ou l'expliquait en y ajoutant une nuance nouvelle.

Ce procédé, appelé le « parallélisme des membres » apparaît nettement dans ce passage du grand hymne au soleil, ou plutôt au dieu composite Amon-Ra, qui était devenu le dieu suprême

de l'empire égyptien, et auquel on attribuait la création de l'univers.

*L'amour qu'on te porte s'est répandu dans les deux terres.
Et les rayons reluisent dans tous les yeux.*

*C'est le bien-être des hommes lorsque tu te lèves,
Et les animaux s'apaisent lorsque tu apparais.*

*Tu es aimé dans le Ciel méridional.
Et agréable dans le Ciel septentrional.*

*Ta beauté conquiert les cœurs,
Et l'amour qu'on te porte fait tomber les bras.*

*Devant ta belle stature les mains restent impuissantes,
Le cœur défaillit lorsqu'on te considère.*

*Tu es l'Unique, qui créa ce qui est;
Le Seul, qui créa ce qui existe;*

*Celui des yeux duquel sortit l'humanité,
Et par la bouche duquel les dieux vinrent à l'existence.*

*Tu es celui qui créa la verdure pour les troupeaux,
Et les arbres fruitiers pour les hommes;*

*Celui qui fit ce dont les poissons vivent dans le fleuve,
Et les oiseaux qui habitent le Ciel.*

*Tu es celui qui accorde la respiration à qui est dans l'œuf
Et qui nourrit le petit du ver...*

*Louange à toi, qui fis tout cela
Unique, aux mains nombreuses.
Toi qui veilles toute la nuit,
Lorsque tout le monde sommeille
Et cherche la subsistance pour le bétail.*

Ce procédé si simple, est susceptible de nombreuses combinaisons à trois ou à quatre membres entrecroisés. Evidemment, il peut produire à la longue une impression de monotonie, mais il donne néanmoins une allure ample et majestueuse à la phrase, et permet d'introduire les images les plus variées. Qu'il nous suffise de citer quelques strophes du poème que le dieu Amon adresse à son fils bien-aimé, le pharaon Thoutmès III :

*Je suis venu, je t'accorde d'écraser les princes de Zahi (Phénicie)
Je les jette sous tes pieds à travers leurs contrées.
Je leur fais voir ta majesté telle qu'un seigneur de lumière
Lorsque tu brilles sur leurs têtes comme mon image.*

*Je suis venu, je t'accorde d'écraser les barbares d'Asie,
D'emmener en captivité les chefs des peuples de Reténou (Palestine).
Je leur fais voir ta majesté, couverte de la parure de guerre
Quand tu saisis les armes, sur le char.*

*Je suis venu, je t'accorde d'écraser la terre d'Orient,
Kafli (la Crète) et Asi (Chypre?) sont sous ta terre.
Je leur fais voir ta majesté comme un taureau jeune, ferme de cœur,
Muni de ses cornes, auquel on ne peut résister.*

*Je suis venu, je t'accorde d'écraser les peuples qui résident dans leurs
Et les régions de Mitani tremblent sous ta terre. [ports
Je leur fais voir ta majesté comme l'hippopotame, seigneur de l'épou-
Sur les eaux, et qu'on n'a pu approcher... [vante,*

* * *

L'égyptologie n'est pas sur le point d'avoir livré son dernier mot, surtout en matière de littérature.

Par une curieuse coïncidence, les travaux de différents savants ont révélé récemment l'existence d'un genre égyptien inconnu jusqu'ici, à savoir le drame ou mystère liturgique. Nous savions par le témoignage d'Hérodote qu'à l'occasion des fêtes annuelles, célébrées dans certains temples d'Egypte, les prêtres jouaient les principaux épisodes de la vie des dieux et associaient les fidèles à ces manifestations du culte public. Or, l'abbé Drioton nous a fait connaître le texte d'un de ces mystères, ou plutôt le « livret parlé » du drame; nous y lisons d'une part le monologue de l'actrice principale, la déesse Isis, qui se lamente sur les maux dont le dieu Seth a affligé son fils Horus, d'autre part nous voyons intervenir les autres personnages du mythe, les déesses Nephthys et Selkit, et le dieu Thoth qui guérira Horus par son art magique.

Nous trouvons donc ici tous les éléments de la tragédie grecque, depuis les dialogues et les récitatifs jusqu'aux strophes et antistrophes. L'accent même de certaines de ces lamentations n'est pas indigne d'être rapproché de celui des chœurs grecs.

L'égyptologue Kurth Sethe s'apprête à publier un papyrus de Berlin contenant un mystère du même genre, et peut-être d'autres textes attendent-ils encore le savant qui puisse les déchiffrer. Il n'y a décidément rien de neuf sous le soleil! Sans prétendre que le drame grec doive rien aux mystères égyptiens, nous nous contenterons de constater que chez deux peuples si doués, des circonstances semblables ont pu amener indépendamment des résultats analogues.

* * *

Ne soyons donc pas trop sévères pour ces Egyptiens que nous commençons à peine à connaître. Toutes les découvertes de ces dernières années nous ont apporté des preuves convaincantes du haut degré de perfection atteint par cette civilisation que l'on rattache encore trop souvent aux civilisations embryonnaires et primitives. L'étude de la littérature égyptienne à elle seule ne nous obligerait-elle pas à modifier cette appréciation hâtive et téméraire?

* * *

Avec la littérature suméro-babylonienne, la littérature égyptienne est certainement la plus ancienne qui ait existé. D'ailleurs la civilisation et la pensée égyptiennes ont exercé une influence bien plus profonde que l'on ne l'admettait anciennement sur le proche Orient et particulièrement sur le peuple hébreu.

Au témoignage de la Bible, la famille de Jacob, lorsqu'elle parvint en Egypte, n'était qu'une simple tribu de nomades, dépourvue de tous les raffinements de la civilisation et vivant au jour le jour du produit de ses troupeaux. Suivant une règle presque invariable, un peuple de civilisation inférieure s'approprie la civilisation du peuple plus civilisé avec lequel il entre en contact. Ce fut probablement le cas pour les Hébreux lorsqu'ils séjournèrent dans la vallée du Nil.

Le peuple de Yahweh continua, il est vrai, à faire bande à part et vécut en marge de la société égyptienne; cela n'empêche qu'il dut connaître et apprécier la haute culture du peuple qui lui donnait l'hospitalité: les mœurs, les sciences et même la langue et les lettres égyptiennes ne durent pas leur rester complètement étrangères. C'est ainsi que s'expliquent les nombreux détails «égyptisants» que l'on a notés dans les premiers livres de la Bible: ces rapports ont même fourni récemment matière à une étude très poussée sur les rapprochements que l'on peut établir entre l'égyptien et la langue du Pentateuque.

Ces influences continueront à se faire sentir bien plus tard, alors que le peuple hébreu aura évolué et se sera affranchi complètement de l'Egypte; la civilisation hébraïque sera pour une grande part une civilisation faite d'emprunts aux grands peuples voisins, mais surtout aux Egyptiens.

Pour ne parler que de la littérature, ne voyons-nous pas que le parallélisme constituera également la base de la versification hébraïque et la tonalité générale de la poésie biblique n'est-elle pas la même que celle qui se dégage des poèmes égyptiens? On a souvent remarqué que le *Cantique des Cantiques* offrait de nombreux points de rapprochement avec les poèmes amoureux auxquels nous avons fait allusion. Enfin des compositions bibliques comme les *Sagesse* et les *Prophéties* présentent avec certaines œuvres égyptiennes des analogies de conception et même de forme qui donnent à réfléchir aux exégètes les plus traditionnalistes.

On peut expliquer ces coïncidences comme l'on voudra. Il n'en reste pas moins certain que des courants d'idées et des courants littéraires ont parcouru tout le proche Orient depuis le XV^e siècle au bas mot; et la manière de penser et d'écrire n'étaient pas très différentes dans la vallée du Nil et sur les rives du Jourdain. Ce ne sont certes pas les Egyptiens qui ont emprunté leurs conceptions littéraires au petit peuple hébreu. Nous pouvons donc admettre, sans manquer au respect que nous devons à la littérature inspirée, que les Hébreux ont puisé à cette source généreuse qu'était la civilisation égyptienne.

* * *

On comprend dès lors toute l'importance que prend à nos yeux cette littérature qui s'est pour ainsi dire survécue à elle-même dans les écrits du peuple élu.

Mais, même si nous la considérons en elle-même, ne s'impose-t-elle pas déjà à notre admiration par la variété de ses manifestations, et même dans un certain sens par l'allure classique de ses meilleures productions. Moins avantagés que beaucoup d'autres peuples, les Egyptiens n'ont rencontré aucune civilisation plus ancienne que la leur pour les conduire dans leurs premiers pas. Ils ont dû tout inventer par leurs propres moyens; mais grâce à leur génie propre et à un concours heureux de circonstances, ils sont arrivés de très bonne heure à créer cet équilibre et cette coordination des forces sociales qui sont à la base de toute civilisation.

A l'abri de toute influence extérieure ils se sont constitués un art et une littérature qui, bien que différant foncièrement des nôtres, correspondaient parfaitement à leur idéal et à leurs aspirations les plus profondes.

BAUDOIN VAN DE WALLE.

Notre première crise économique

Si le Congrès national n'avait pas envisagé les problèmes sociaux, ceux-ci n'allaient pas tarder à se poser. Les faits sont plus forts que les lois. Ils parlent d'autant plus haut qu'elles les négligent davantage. Le Congrès dissous, les Chambres se réunissent le 8 septembre 1831 et le 10 du même mois, dans le débat sur l'adresse au Roi, la crise industrielle était évoquée à la tribune parlementaire. Les 3 novembre on votait un secours de 100,000 florins à distribuer en cas d'urgence à la classe ouvrière. Le 18 février 1834 nouveau débat sur la détresse industrielle et derechef vote de 300,000 francs de crédit à répartir à l'industrie selon les besoins démontrés. Médication empirique qui ne supprime pas les causes du mal! Celui-ci poursuit sa marche et en 1839, l'économiste Briavoine (1799-1869) trace ce tableau certes peu rassurant: « Dans son état actuel, la société de Belgique peut se décomposer ainsi: sur quatre millions d'hommes, il y en a un million dans l'aisance, un autre million dans le besoin, deux autres millions flottent entre ces deux extrêmes. » Et Briavoine prévoyait pis encore pour les années suivantes, si une législation tutélaire ne se hâtait pas d'intervenir.

Le pire est réalisé dans les années 1846 et 1847. Le nombre des indigents inscrits sur les contrôles des bureaux de bienfaisance était de 504,000 en 1828, il monte à 587,000 en 1839, à 671,000 en 1840. Il y a un indigent sur 7 habitants en 1839, sur 6 en 1840. Et à côté des pauvres officiels, il y a tous ceux qui n'émargent pas à l'assistance publique. On peut supputer qu'en 1846 le quart, peut-être le tiers de la population est dans le besoin.

La misère est plus marquée encore en Flandre. Sur 5,89 habitants, il y a un indigent assisté dans la Flandre orientale, un sur 3,87 dans la Flandre occidentale. Ces chiffres concernent l'année 1846. Le point culminant de la crise sera atteint en 1847. La misère est alors effroyable: 28 p. c. d'indigents officiellement secourus dans la Flandre orientale, 34 dans la Flandre occidentale. Qu'on ajoute à ces chiffres ceux de l'assistance privée et l'on arrive à la conclusion que la moitié de la Flandre vit d'aumône et de mendicité. Autres signes qui attestent la profonde détresse dans laquelle est tombé le pays flamand: la mortalité augmente, la natalité fléchit, la criminalité se développe, la race s'étiole et les exemptions de service militaire pour vice constitutionnel y sont plus élevées que dans les autres provinces.

Crise générale de misère dans tout le pays, mais plus accentuée en Flandre, particulièrement dans la Flandre occidentale. Le tableau des salaires payés en 1846 vient douloureusement confirmer le diagnostic : 78 p. c. des ouvriers industriels gagnent 50 centimes à 2 francs par jour. Deux francs! gros salaire qui n'est guère dépassé que dans quelques industries plus dangereuses ou requérant une habileté exceptionnelle! Il n'est pas même atteint dans les mines de charbon où, d'après une statistique de 1850, les ouvriers du fond gagnent fr. 1,72, les femmes fr. 1,50, les garçons fr. 0,94, les filles fr. 0,85. Il est lamentablement inférieur dans les liniers, la principale industrie des Flandres. Le salaire, qui y était de 2 francs sous l'Empire, est tombé à 12 sous en 1835, à moins de 1 franc en 1846 : les hommes gagnent fr. 0,80 par jour, les femmes fr. 0,48, les garçons fr. 0,40, les filles fr. 0,38. Salaires de famine! Jamais expression ne trouva pareille occasion de s'appliquer. Ils marquent par eux-mêmes la profondeur de la dépression. Ils traînent derrière eux tout un cortège d'abus. Le labeur quotidien est d'une durée excessive, le repos du dimanche est sacrifié, le travail nocturne sévit trop souvent. Mais ce que les documents de 1846 font connaître de plus navrant c'est l'exploitation intensive du travail infantile : 6,000 ouvriers et 8,000 ouvrières âgés de neuf à douze ans, 1,508 ouvriers et 4,702 ouvrières de moins de neuf ans. L'ouvrier de moins de neuf ans! Quelle dérision!

Pourtant qu'on ne se hâte pas de jeter la pierre aux chefs d'industrie. La concurrence les décime. Elle les force à diminuer à chaque instant leurs prix de vente. Pour cela sans doute, ils doivent comprimer les frais de revient, abaisser les gains de l'ouvrier; allonger la durée du travail, employer la main-d'œuvre infantile. Mais aussi il leur faut restreindre les bénéfices d'entreprise et souvent même se résigner à perdre sur la fabrication. Le système, sauf quelques exceptions, ne les enrichit pas. Les échecs sont plus nombreux que les réussites.

Sur le terrain international en particulier, la concurrence fait des vainqueurs et des vaincus. Malheur aux pays qui ne sont pas victorieux! Deux de nos principales industries sont surtout malmenées : l'industrie métallurgique et l'industrie linière. La première traverse une crise de croissance. Elle est en pleine transformation. La métallurgie au coke se substitue à la métallurgie au charbon de bois. En 1835, 276 usines employaient encore le charbon de bois pour la fabrication de la fonte et du fer, 19 hauts fourneaux et laminoirs employaient le procédé nouveau. En 1839, il y a 35 hauts fourneaux au coke, avec une capacité de production beaucoup plus forte. C'est la surproduction et plus du tiers des établissements existants disparaissent. Une reprise d'activité se manifeste en 1844 avec les besoins nouveaux créés par le développement des chemins de fer. En 1847, la valeur de notre production métallurgique est de 50 millions de francs. Les événements de 1848 arrêtent net cette prospérité et la valeur de production en 1849 et 1850 retombe à moins de 31 millions de francs. La crise dure jusqu'en 1854. A part trois ou quatre années de splendeur, la métallurgie entre 1835 et 1850 traverse une période d'attente, elle languit ou recule, elle se recueille souvent dans la détresse en vue du grand essor qu'elle prendra plus tard. Il lui faut avant d'avoir des bases solides conquérir de haute lutte de larges marchés extérieurs sur lesquels elle écoulera son trop-plein. Du temps se passe avant que la victoire ne lui arrive et dans l'intervalle elle est réduite à une situation pénible.

L'industrie linière est plus gravement atteinte. Elle possédait des débouchés au dehors : la France sous l'Empire, la Hollande et ses colonies plus tard. Elle les a perdus. Après avoir fait jadis la prospérité de la Flandre, elle est en pleine décadence, vaincue par la concurrence anglaise. Sa technique demeure stationnaire, tandis que le fabricant d'outre-Manche perfectionne ses mécaniques à filer et à tisser. Ses fils et ses tissus moins chers que les

nôtres et plus réguliers nous délogent de nos marchés extérieurs. Nos exportations annuelles pendant la période 1842-1846 ont diminué de 11 millions de kilogrammes comparativement à la période 1835-1841. Cette diminution suffit à expliquer la pauvreté plus grande qui sévit dans les Flandres. Elle vient à conjuguer son action avec celle d'une cause plus générale qui fait sentir ses effets dans le pays entier et qui provoque partout, à des degrés variables, un certain état d'indigence. Cette cause générale, c'est la cherté croissante des vivres.

Le tableau des prix du froment est à cet égard extrêmement suggestif. Le prix moyen aux 100 kilos est de fr. 23,42 pendant la période de 1831-1840. Il est de fr. 20,12 pendant la période suivante 1841-1850. Le détail des prix, année par année, de 1837-1847 révèle une situation bien plus mauvaise que celle indiquée par les moyennes décennales : fr. 25,71 aux 100 kilos en 1845, fr. 31,44 en 1846, fr. 39,93 en 1847. La mercuriale mensuelle de 1847 est exorbitante : à mesure que la récolte s'épuise, elle monte à fr. 38,50 l'hectolitre en mars, à 39 en avril et elle atteint 50 francs, soit 60 francs le quintal métrique, le 8 mai 1847. Pendant cette période, le prix du pain de froment n'est jamais tombé en-dessous de fr. 0,20 le kilo et il oscille entre fr. 0,40 et fr. 0,70 en 1847. D'autre part, un salaire de 2 francs dans l'industrie est, on l'a vu, un gros salaire. L'ouvrier moyennement renté gagne tout juste en 1847 de quoi se procurer quelques livres de pain et, cette acquisition faite, il ne lui reste rien pour ses autres besoins, rien pour vêtir et loger sa famille. Il tombe forcément à la charge de la bienfaisance publique et de l'assistance privée.

Des hauts prix atteints par les produits de la terre, il ne faudrait pas conclure à l'aisance de la classe agricole. De temps immémorial, le salaire de l'ouvrier agricole est très minime : en 1845, fr. 0,60 pour les hommes, fr. 0,45 pour les femmes, plus, bien entendu, la nourriture. Il baissera en 1847 : fr. 0,52 pour les hommes, fr. 0,38 pour les femmes. La nourriture évaluée à fr. 0,50, les hommes gagnent 1 franc, les femmes fr. 0,88. Le prolétariat rural n'est pas mieux loti que le prolétariat industriel. Quant au paysan autonome cultivant un bien loué, son sort n'est pas toujours digne d'envie. La culture linière, qui faisait sa principale occupation en Flandre, a cessé d'être rémunératrice. Dans le reste du pays, il y a une succession de mauvaises récoltes et la maladie des pommes de terre fait son apparition; on a même voulu expliquer la crise de 1847 par ces causes spéciales.

Ces causes exercèrent une influence incontestable. Il ne faut pourtant pas oublier que 1847 est le paroxysme d'une crise déchaînée depuis plus de dix ans. L'ensemble du phénomène ne peut s'expliquer par des influences particulières à un moment de sa durée. La vérité est que notre production agricole est devenue normalement insuffisante. Notre pays a été le premier en Europe à ne plus pouvoir se ravitailler intégralement sur son territoire. Quetelet et Heuschling dans leur rapport au ministère de l'Intérieur en 1847, établissent le déficit ordinaire à 458,649 hectolitres de blé. Un autre statisticien pour la période 1841-1850 fixe le manquant annuel à 570,000 hectolitres. L'équilibre ne se rétablira jamais. La cherté des céréales s'aggravera et persistera jusqu'en 1881 (1). En attendant, il nous faut demander à nos plus proches voisins et particulièrement à la France qui reste jusqu'en 1850 notre grand fournisseur de blé, de quoi combler les lacunes de la production nationale. Or la France de la Restauration a déjà une population à peu près équivalente à sa population actuelle. Ses excédents exportables ne sont pas considérables et leur poids sur notre marché n'est en tout cas pas suffisant pour abaisser notablement les cours. Nous entrons donc aux environs de 1840 dans une longue période de grande cherté des vivres. Cherté

(1) Le prix maximum fut atteint en 1855 : fr. 42,46 pour 100 kilogrammes de froment.

qui fut supportable et nous gêna moins dans la suite quand la prospérité de nos industries s'affirma et que les gains du travail furent moins inadéquats à ses besoins. Cherté qui devait fatalement engendrer la détresse à une époque où elle s'ajoutait à la crise linière et à la dépression générale des salaires.

Les vingt premières années de notre indépendance, il faut bien l'avouer, ne furent point heureuses. Elles furent traversées par une vague de misère qui alla grandissant jusque vers le milieu du siècle.

MAURICE DEFOURNY,
Professeur à l'Université de Louvain.

VICTOR HUGO

« Les Misérables » ⁽¹⁾

I

Auguste Vacquerie nous raconte, dans la première édition de *Profils et Grimaces*, qu'un soir Victor Hugo, sur la prière de ceux qui l'entouraient, ouvrit son beau secrétaire chinois et leur donna à choisir ce qu'ils voudraient, ode, roman ou drame. Les trente tiroirs du charmant meuble, dit-il, débordaient de manuscrits accumulés... Nous hésitions entre ces étages de merveilles, malheureux à force de bonheur, comme une femme entre des dentelles et des perles. *Notre-Dame de Paris* nous disait : choisis le roman; les *Voix intérieures* : choisis les vers; mais *Marie Tudor* nous criait : choisis le drame. Ne pouvant nous décider, nous fermâmes les yeux et nous touchâmes du doigt un tiroir au hasard. Le hasard fut pour le roman. Donc, nous l'entendîmes, le commencement de cette épopée des *Misérables* (2) qui dépassera, nous le prédisions sans peur, la fortune miraculeuse de *Notre-Dame de Paris*. Et les heures passèrent et la nuit se consuma, et de minces raies du jour firent pâlir la lampe, et notre émotion fut telle qu'aujourd'hui, après deux mois, nous ne pensons pas à ces pages sacrées sans nous sentir troublés à un point indicible... Qu'il soit donc terminé vite et publié aussitôt, ce livre sombre et rayonnant, si impitoyable et si tendre. J'en connais qui, après trente ou quarante ans, ne peuvent penser à ces mêmes pages sans éprouver le souvenir vivant et battant de leur ancienne émotion. Il leur est arrivé plus d'une fois, traversant la nuit, dans une ville de province, la place déserte de la cathédrale, de chercher, parmi les faibles lueurs qui filtraient sous quelques seuils et à travers quelques persiennes closes, la petite porte basse de l'évêque Myriel. Mais on enviera ceux qui entendirent cette première partie de la bouche du poète, un soir de 1847. Elle était plus pure, plus vraie, plus harmonieuse, car rien n'y détonnait, que lorsqu'au bout de quinze ans elle nous revint, imprimée, des brumes et des orages de l'exil.

Elle commence par l'histoire et le portrait de l'évêque Myriel. A dire vrai, ce ne sont que les éléments d'un portrait ou d'une histoire : des anecdotes, des détails de vie, des reliques, des bouts de lettres, tout ce que Hugo avait recueilli du frère même de Mgr Miollis, l'ancien préfet qui vivait retiré rue Cassette. Il semble, au décousu de ses premiers chapitres, que nous découvrons peu à peu, comme si nous écoutions la ville parler de lui, la figure de ce prêtre évangélique et la sainteté de sa bonté. C'est le seul de tous les personnages chers à Hugo qui ne prenne jamais d'attitude théâtrale.

Nous sommes en 1815. L'évêque Charles-François-Bienvenu Myriel, qui occupe le siège de Digne, y est arrivé accompagné de sa sœur, M^{lle} Baptistine, et de leur unique domestique, M^{me} Magloire. Le portrait de M^{lle} Baptistine est inoubliable : « Une personne longue, pâle, mince, douce; elle réalisait l'idéal

(1) Conférence prononcée à la tribune des Conférences Cardinal Mercier.
(2) Rappelons que *Les Misérables* et *Notre-Dame de Paris* sont les deux œuvres de Victor Hugo mises par l'Eglise à l'Index des livres prohibés.

de ce qu'exprime le mot « respectable », car il semble qu'il soit nécessaire qu'une femme soit mère pour être vénérable. Elle n'avait jamais été jolie; toute sa vie, qui n'avait été qu'une suite de saintes œuvres, avait fini par mettre sur elle une sorte de blancheur de clarté... C'était une âme plus encore que ce n'était une vierge. Sa personne semblait faite d'ombre; à peine assez de corps pour qu'il y eût là un sexe; un peu de matière contenant une lueur; de grands yeux toujours baissés; un prétexte pour qu'une âme reste sur la terre ».

Le palais épiscopal était un vaste et bel hôtel avec de grands jardins aux magnifiques ombrages; l'hôpital, une maison étroite et basse, à un seul étage, avec un petit jardin. Mgr Myriel fit de cette maison son évêché, et de l'évêché, l'hôpital. Son diocèse avait peu de plaines, beaucoup de montagnes : il le parcourait à pied et quelquefois à âne. Un jour le maire d'une ancienne ville épiscopale, Senez, le vit descendre de son âne avec des yeux scandalisés, et quelques bourgeois riaient autour de lui : « Monsieur le maire, dit l'Evêque, et Messieurs les bourgeois, je vois ce qui vous scandalise : vous trouvez que c'est bien de l'orgueil à un pauvre prêtre de monter une monture qui était celle de Jésus-Christ. Je l'ai fait par nécessité, je vous l'assure, et non par vanité ». Il avait autant d'esprit que de bonté; et son esprit ne nuisait jamais à sa bonté; Mgr Myriel ne l'aiguillait en ironie que lorsqu'il se trouvait en présence d'un homme puissant et puissamment infatué, par exemple un sénateur. On pouvait l'appeler à toute heure du jour et de la nuit au chevet des malades et des mourants. « Il savait se taire de longues heures auprès de l'homme qui avait perdu la femme qu'il aimait et de la mère qui avait perdu son enfant. Comme il savait le moment de se taire, il savait aussi le moment de parler... Il cherchait à calmer l'homme désespéré en lui indiquant du doigt l'homme résigné et à transformer la douleur qui regarde une fosse en lui montrant la douleur qui regarde une étoile. Partout où il paraissait, c'était une fête. Il prêchait moins qu'il ne causait et se servait souvent de paraboles à l'exemple de son divin Maître.

Sa foi dans la Providence était illimitée. Il sentait Dieu partout. Un jour que, dans une localité montagnarde très difficile d'accès, il avait résolu de chanter pontificalement un *Te Deum* pour ses bons amis les bergers, on s'aperçut que ni l'église ni les églises d'alentour ne possédaient d'ornements épiscopaux. « Comme on était dans cet embarras, une grande caisse fut apportée et déposée au presbytère pour Mgr l'Evêque par deux inconnus qui reparurent sur-le-champ. On ouvrit la caisse; elle contenait une chape de drap d'or, une mitre ornée de diamants, une croix archiepiscopale, une crosse magnifique, tous les vêtements pontificaux volés un mois auparavant au trésor de Notre-Dame d'Embrun. Dans la caisse il y avait un papier sur lequel étaient écrits ces mots : *Cravatte à Monseigneur Bienvenu*. (Cravatte était un brigand redouté, insaisissable, qui, à la tête de sa bande, tenait et désolait la montagne.) « Quand je disais que cela s'arrangerait! » dit l'Evêque. Puis il ajouta en souriant : « A qui se contente d'un surplus de curé, Dieu envoie une chape d'archevêque ». — « Monseigneur, murmura le curé en hochant la tête avec un sourire, Dieu... ou le diable ». L'Evêque regarda finement le curé et reprit avec autorité : « Dieu! »

Il mettait toujours sa conduite d'accord avec ses paroles. Ayant écrit sur la marge d'une Bible : « La porte du médecin ne doit jamais être fermée, la porte du prêtre doit toujours être ouverte », il avait fait enlever les serrures et les verrous de sa porte d'entrée qui était en même temps celle de sa salle à manger. D'ailleurs aucune porte de sa pauvre maison ne fermait à clef. Il se confiait gaieusement à la Providence, car il avait une gaieté enfantine qui était une de ses grâces. On disait en le voyant : « C'est un bonhomme ». Mais, peu à peu, le bonhomme se transfigurait, « la majesté se dégageait de cette bonté, sans que la bonté cessât de rayonner. Le respect, un respect inexprimable vous pénétrait par degrés et vous montait au cœur ». Toute la ville avait pour lui une vénération filiale. Il vivait selon l'esprit de l'Evangile.

Ces pages de Hugo sont d'autant plus saisissantes que nous les sentons conformes à une réalité. Les mots de Mgr Myriel ont été presque tous prononcés par Mgr Miollis; et Mgr Miollis a vécu, du moins en partie, la vie apostolique de Mgr Myriel. Cependant, lorsque les *Misérables* parurent, son neveu protesta vivement dans le journal *L'Union* contre les libertés que s'était permises le romancier. Il ne l'aurait pas fait si le roman avait été publié

avant 1848. Mais en 1862 Hugo ne pouvait laisser passer un personnage aussi catholique sans essayer de lui gagner quelque sympathie anticléricale; et il imagina une scène qui aurait pu être admirable s'il était resté dans la vérité des caractères et qui a failli gêner irrémédiablement l'image de son Evêque.

Près de Digne, un ancien conventionnel vivait dans une farouche solitude, retranché de la société par l'espèce d'horreur qu'il inspirait. « Il n'avait pas voté la mort du roi, mais presque : c'était un quasi-régicide. » On apprend un jour qu'il est très malade. Celui que tout le pays appelle Monseigneur Bienvenu triomphe de ses appréhensions et va le voir. Il arrive au moment où l'octogénaire n'a plus que pour quelques heures de vie. Cette rencontre de deux hommes représentant deux mondes était d'autant plus impressionnante que ces deux mondes sont surtout deux religions hostiles et irréconciliables. Les grandes révolutions, qui bouleversent un pays de fond en comble, si elles ne partent pas d'une mystique, y aboutissent. Les idées n'acquiescent toute leur force destructrice, toute leur puissance créatrice, que lorsque l'enthousiasme religieux les a portées, sinon chez tous les meneurs, du moins dans la foule, à un certain degré d'incandescence. Il y a une mystique de la Révolution qui contredit de point en point la mystique chrétienne. Les mêmes mots dont elles se servent ont un sens tout différent. Ni le Conventionnel ni l'Evêque ne pouvaient se comprendre, et, en admettant que par un rapide effort d'intelligence ils eussent réalisé ce miracle, aucun d'eux ne pouvait donner raison à l'autre sous peine de frapper d'erreur toute sa vie passée. Mais ils pouvaient écarter les préjugés, qui, en temps ordinaire, les auraient séparés et se reconnaître mutuellement les qualités humaines qui les rapprochaient, la sincérité, le courage, l'amour de la vérité, le désintéressement. Nous aurions eu le spectacle, en somme réconfortant, de deux adversaires irréductibles qui conçoivent pour leurs idées respectives autant de répugnance que de déférence et d'estime pour leur personne.

Au lieu de cela, le Conventionnel s'engage dans une apologie de la Révolution. Il annonce à l'Evêque que l'homme doit être gouverné par la science; que la république, c'est la fin de l'esclavage pour l'homme et de la nuit pour l'enfant; que « le vieux monde, vase des misères, en se renversant sur le genre humain, est devenu une urne de joie »; que la Révolution est le sacre de l'humanité; que Cartonché vaut Louis XV; que Bossuet chantant le *Te Deum* sur les dragonnades vaut Marat battant des mains à la guillotine... Et c'est ainsi qu'il emporte successivement, nous dit Hugo, l'un après l'autre, tous les retranchements intérieurs de l'Evêque. Nous croyions Mgr Myriel un peu mieux fortifié. Ses timides et rares objections ne font honneur ni à l'homme ni au prêtre. Mais où Hugo, aveuglé par un faux sublime, enlève au prêtre et à l'homme jusqu'au sentiment de la dignité, c'est dans les dernières lignes de la scène : « J'ai fait mon devoir, dit le Conventionnel. Après quoi j'ai été chassé, traqué, poursuivi, persécuté, noirci, raillé, conspiré, maudit, proscrit... J'ai pour la foule ignorante visage de damné; j'accepte, ne haïssant personne, l'isolement de la haine. Maintenant j'ai quatre vingt-six ans, je vais mourir. Qu'est-ce que vous venez me demander? — Votre bénédiction, dit l'Evêque. Et il s'agenouilla. Quand l'Evêque releva la tête, la face du Conventionnel était devenue auguste. Il venait d'expirer (1). » Ce chapitre s'intitule : *l'Evêque en présence d'une lumière inconnue*.

Il y en a un autre moins choquant en apparence, peut-être au fond plus irritant. C'est le chapitre intitulé : *Ce qu'il croyait*, et qui commence ainsi : « Au point de vue de l'orthodoxie, nous n'avons point à sonder Mgr l'Evêque de Digne. Devant une telle âme nous ne nous sentons en humeur que de respecter... Que pensait-il de ce dogme-ci ou de ce mystère-là?... » Hugo ne serait point fâché de nous insinuer que Mgr Myriel était trop intelligent, trop bon chrétien, pour ne pas avoir conçu au moins des doutes sur les articles de foi. Il se rapprochait de la basse conception des romans populaires d'Eugène Sue et de Soulié, où un prêtre n'est vraiment acceptable et même sympathique que s'il méprise la théologie et, au fond de son cœur, condamne l'Eglise. Mais, en dépit de ces énormes fautes de ton et de ces invraisemblances morales, la vérité du personnage l'emporte.

Le jour, où il achevait les *Misérables*, Hugo dit à son ami :

« Dante a fait un enfer avec de la poésie, moi j'ai essayé d'en faire un avec de la réalité ». Il a failli détériorer l'admirable image du prêtre de Jésus-Christ, qu'il avait dressée sur le seuil de cet enfer terrestre. Il n'y est pas parvenu. Elle demeure, sinon intacte, du moins toujours belle, et elle commande le livre tout entier. Retirez-la : il perd sa plus haute signification. Dès l'apparition des deux premiers volumes, Veillot avait bien compris qu'il y avait là comme une nouvelle apologie de la religion chrétienne, unique solution possible aux questions sociales les plus délicates. « Le génie de l'écrivain, dit-il, franchit d'un vol puissant les abîmes où se perd le sectaire. »

* * *

A la fin d'une journée de 1815 un homme d'environ quarante-six ans, brûlé par le soleil, ruisselant de sueur, en vêtements sordides, les pieds nus dans des souliers ferrés, la tête tondue et la barbe longue, entrât à Digne. Cet homme, Jean Valjean, était un forçat libéré. Le bain lui avait rendu la liberté au bout de dix-neuf ans avec cent neuf francs et un passeport jaune qui le désignait à la surveillance de la police et à la défiance universelle. Il avait payé sa dette à la société, comme on dit; mais la société dans ce cas est une créancière qui ne se tient jamais pour satisfaite et considère toujours son débiteur comme insolvable. Cependant cet homme n'était pas un grand criminel. Ouvrier de campagne, il avait volé un pain, avec effraction, pour nourrir les enfants de sa sœur. Nous l'avions déjà rencontré dans l'œuvre de Hugo sous le nom de Claude Gueux. Ce pain volé lui a valu cinq ans de galères qui en sont devenus dix-neuf par ses évasions successives et malheureuses. Nous n'avons pas affaire à un bandit : Jean Valjean est né honnête; il a commis une action répréhensible qui a les plus valables circonstances atténuantes. A dire vrai, il est moins coupable que la société qui l'a condamné et soumis pendant dix-neuf ans à un régime dégradant. Le bain l'a perverti et a fait de lui un être antisocial, et presque inhumain. Acceptons cette donnée : elle est vraisemblable. Mais reconnaissons qu'elle est exceptionnelle. Elle ne permet pas au romancier de mettre en accusation la société. Le tribunal a eu tort d'infliger cinq années de galères à un homme dont la misère imméritée et les charges de famille excusaient l'acte stupide. Nous plaignons cet homme sans juger pour cela les tribunaux inutiles. Il est fâcheux que les prisons ne soient pas des lieux de régénération ou des écoles de vertu. Mais il faudrait alors recruter les gardes-chiourme parmi les apôtres. Et où trouver tant d'apôtres? Toujours est-il qu'un homme, qu'une répression trop violente a corrompu, fait sa rentrée dans un monde qui, loin de lui offrir des chances de réhabilitation, continue de le traiter en répréhensible.

L'hôtellerie où il se présente le prie de s'en aller; la taverne des routiers le jette dehors; le paysan auquel il demande l'hospitalité saisit son fusil; le chien, dont il a pris la niche pour dormir, le mord et déchire ses haillons. Repoussé de partout, affamé, épuisé de fatigue, il se couche, au tomber de la nuit, sur les marches de la cathédrale, de cette église à laquelle, dans l'ombre, il a montré le poing. Une vieille femme qui en sortait s'émeut de le voir ainsi et l'interroge : « Vous avez frappé à toutes les portes? — Oui. — Avez-vous frappé à celle-là? — Non. — Frappez-y. » La porte qu'elle lui indique de l'autre côté de la place est celle de l'Evêque. Une seule porte s'ouvrira devant le forçat d'hier : la porte du prêtre. Pour un beau symbole, c'en est un, et naturellement amené. Mgr Myriel est un évêque peut-être aussi exceptionnel que le forçat Jean Valjean. Mais il incarne l'esprit de l'Evangile qui a inspiré à l'Eglise *ses œuvres de libérés*, ou les malheureux à l'expiration de leur peine peuvent se refaire une âme et commencer à connaître la douceur de l'expiation.

Jean Valjean entre chez Mgr Myriel et, dès le seuil, dit ce qu'il est : un bagnard sorti du bain depuis quatre jours. Non seulement l'Evêque, qu'il prend pour un pauvre curé, l'invite à s'asseoir à sa table, mais il l'appelle *mon frère*, ce qui réveille peut-être en lui quelque chose du chrétien d'autrefois, et *Monsieur*, ce qui lui rend sa dignité d'homme. Et non seulement il s'entretient avec lui comme avec un monsieur, mais encore il veut que le dîner ait un air de fête et que tout son luxe y paraisse, toute son argenterie, six couverts d'argent et deux chandeliers.

On s'est demandé si Mgr Myriel n'exagérât pas, s'il ne partageait pas le défaut des personnages de Hugo qui ont si souvent peur de ne pas être assez sublimes, s'il ne commettait pas une imprudence blâmable en étalant sous les yeux d'un pauvre diable,

(1) La scène se passe devant la cabane du conventionnel-paria. Le vieillard, assis dans une vieille chaise à roulettes, sourit au soleil qui décline et qui touche presque à l'horizon. Ce cadre a été inspiré à Hugo par une de ses *Promenades dans les rochers* qui datent de son voyage en Espagne :

*Le vieillard regardait le soleil qui se couche,
Le soleil regardait le vieillard qui se meurt.*

dont il ne connaît que les dix-neuf ans de galères, le doux éclat de cette tentation. N'y a-t-il pas dans cette charité quelque ostentation en désaccord avec tout ce qu'on nous a dit de la simplicité de l'évêque? C'est ce que je pensais avant d'avoir lu la vie de quelques grands saints. Hugo a simplement arrangé, dramatisé, et, si vous voulez, embelli une aventure réellement arrivée à Mgr Miollis. Mais en l'embellissant, il en a fait par extraordinaire, et sans le savoir, un exemple de ces merveilleuses intuitions qui semblent le privilège des Saints. Mgr Myriel n'a pas eu l'intention d'éprouver son hôte; il n'a pas prévu la conséquence de ce qu'il faisait. Il a seulement senti qu'il devait agir ainsi envers cette âme à sauver. La double vue de la charité chrétienne le conduisait obscurément; et ce qui eût été téméraire et même condamnable sur le plan de la sagesse humaine, devenait providentiel. Que d'imprudences analogues on pourrait citer des Saints, qui furent des miracles de prévision psychologique?

L'évêque a donné à Jean Valjean la chambre des hôtes. Au milieu de la nuit il se réveille. Un détail de son étonnante soirée lui revient à la mémoire : l'endroit où la servante a déposé les couverts d'argent, les six couverts massifs, dont on tirerait au moins deux cents francs, le double de ce qu'il avait gagné en dix-neuf ans. « Il est vrai qu'il eût gagné davantage si l'administration ne l'avait pas volé ». Son esprit oscilla toute une grande heure dans des fluctuations auxquelles se mêlait bien quelque lutte. « Il ne pouvait pas ne pas céder. Ses dix-neuf années de baigne étaient plus fortes que la surprise qu'il avait ressentie de l'accueil du prêtre. Pour arriver à l'argenterie il traverse la chambre où Mgr Myriel dort éclairé par un rayon de lune. « Immobilisé, effaré de ce vieillard lumineux, jamais Jean Valjean n'avait rien vu de pareil. Cette confiance l'épouvantait. Le monde moral n'a pas de plus grand spectacle que celui-là : une conscience troublée et inquiète, parvenue au bord d'une mauvaise action et contemplant le sommeil d'un juste. » Il commet cependant sa mauvaise action et se sauve. Arrêté quelques heures après, il est ramené chez l'évêque qui s'est aperçu du vol des couverts. Mais à peine les gendarmes qui le tenaient au collet avaient-ils ouvert la porte que Mgr Myriel s'était approché aussi vivement que son grand âge le lui permettait : « Ah! vous voilà! s'écria-t-il. Je suis aise de vous voir. Eh bien, mais! je vous avais donné les chandeliers aussi qui sont en argent comme le reste... Pourquoi ne les avez-vous pas emportés avec les couverts?... » Il alla à la cheminée, prit les deux flambeaux d'argent et les apporta à Jean Valjean... qui tremblait de tous ses membres... Les gendarmes s'éloignèrent... « N'oubliez pas, n'oubliez jamais, lui dit-il à voix basse, que vous m'avez promis d'employer cet argent à devenir honnête homme ». Jean Valjean, qui n'avait aucun souvenir d'avoir rien promis, resta interdit. L'évêque avait appuyé sur ces paroles en les prononçant. Il reprit avec solennité : « Jean Valjean, mon frère, vous n'appartenez plus au mal, mais au bien. C'est votre âme que je vous achète, je la retire aux pensées noires et à l'esprit de perdition, et je la donne à Dieu ». Cette fois, soyez-en sûrs, Mgr Myriel a deviné chez cet homme misérablement déformé, sombre, hirsute, farouche, le chrétien à naître. Les coups de la grâce sont quelquefois des coups de théâtre. D'une inspiration soudaine et d'une main prompte, il a ramené, dans son filet, de l'eau fangeuse où elle commençait à se débattre, une âme promise à de nobles souffrances.

Mais cette âme n'était pas encore sauvée. Jean Valjean sortit de la ville en proie à une foule de sensations nouvelles. « Il voyait avec inquiétude s'ébranler au-dedans de lui l'espèce de calme affreux que l'injustice de son malheur lui avait donné. Parfois il eût vraiment mieux aimé être en prison avec les gendarmes et que les choses ne se fussent point passées ainsi : cela l'eût moins agité. » Un petit Savoyard d'une dizaine d'années, qui s'amusait à jouer aux osselets avec quelques pièces de monnaie, déboucha sur la route. Une pièce de quarante sons lui échappa et vint rouler jusqu'à Jean Valjean. L'enfant vit l'homme mettre le pied dessus; et, comme il le pria de lui rendre sa pièce, tout à coup la voix et l'air sauvage du misérable lui firent une telle peur qu'il s'enfuit en courant sans oser tourner le cou ni jeter un cri. Jean Valjean se baissa pour ramasser son bâton. Il aperçut la pièce d'argent. « Il avait fait une chose dont il n'était déjà plus capable... » C'était la bête instinctive et coutumière qui avait agit en lui, pendant que son intelligence tantôt se roidissait contre l'action évangélique et les paroles de l'évêque, tantôt découvrait avec un frémissement anxieux une nouvelle vie toute pure et rayonnante. Il prit conscience de son vol presque involontaire.

Il en eut horreur. Il tâcha vainement de retrouver l'enfant, s'écria : « Je suis un misérable! » et, l'excès du malheur l'ayant fait en quelque sorte visionnaire, il se contempla face à face et éclata en sanglots. La nuit même le voiturier qui fait le service de Grenoble à Digne et qui arriva à Digne vers trois heures du matin vit un homme dans l'attitude de la prière, à genoux sur le pavé, dans l'ombre, devant la porte de Mgr Myriel.

Vous pouvez chercher dans Balzac, reprendre *Crime et Châtiment* ou les *Possédés* de Dostoïewski, lire les dernières études les plus poussées d'âmes obscures, sordides ou brutales, — par exemple *L'Homme traqué* de M. Carco, que je considère comme un des romans les plus originaux de notre époque, — vous ne trouverez rien qui dépasse, ni peut-être même qui atteigne, en largeur et en profondeur, cette vigoureuse analyse de Jean Valjean. C'est une des plus belles et des plus sûres qu'on ait jamais faites de l'âme humaine. Hugo, si insuffisant et quelquefois d'un pédantisme si lourd quand il s'agit d'exprimer les nuances délicates des sentiments, est aussi à l'aise dans la psychologie des personnages formidables et dans la peinture des états violents et visionnaires du cœur que dans l'évocation des mondes préhistoriques.

Huit ans se sont écoulés. Jean Valjean avait gagné une petite ville du Pas-de-Calais. Le soir même où il y était entré, il avait sauvé d'un incendie les deux enfants du capitaine de gendarmerie « ce qui fait qu'on n'avait pas songé à lui demander son passeport ». Personne ne sait plus qu'il sort du baigne. Il est devenu le père *Madeleine*. Il a fondé une industrie; il a déjà gagné une fortune. Il vit en anachorète, silencieux, studieux, modeste, bienfaisant, aimé, vénéré de tous, sauf de l'inspecteur de police Javert, jadis employé aux chiourmes du Midi, chez qui sa figure et sa force peu commune éveillent de vagues soupçons, et sa philanthropie aussi, car, respectueux de l'autorité jusqu'à la superstition, Javert trouve cependant peu séant qu'un maire, — et M. Madeleine a dû, malgré lui, accepter la mairie, — aime tant que cela le genre humain. Voici une fille publique qui se rue sur un jeune bourgeois et lui enfonce ses ongles dans le visage. Il est vrai, mais c'est sans importance! que ce jeune bourgeois avait jugé plaisant de lui enfoncez, en passant, une poignée de neige entre ses deux épaules nues. Javert arrête la fille et la condamne à six mois de prison. Six mois de prison! La malheureuse qui, chassée des ateliers du maire parce qu'on avait su qu'elle avait un enfant, se prostituait pour payer la pension de sa petite fille! Heureusement, M. Madeleine avait été témoin de la scène. Il ordonne, bien qu'elle lui ait craché au visage, de la mettre en liberté. Maintenant la conviction de Javert est faite. Seul un galérien peut donner raison à une fille contre un officier de justice. Il dénonce à la préfecture de police de Paris M. Madeleine comme ancien forçat. On lui répond qu'il est fou. Ce Jean Valjean, dont il a l'esprit obsédé, et qui est, depuis huit ans, recherché pour avoir volé un petit Savoyard, a été enfin retrouvé. Il s'appelle Champmathieu. On l'a coffré à la suite de l'escalade d'un mur et d'un vol de pommes à cidre. C'est un délit qu'un homme paie de quelques jours de prison et qui renvoie un forçat aux galères, à perpétuité. D'anciens compagnons de chaîne le reconnaissent. Il a beau faire la brute et nier. Javert lui-même l'a reconnu. Et Javert, aussi intraitable envers lui-même qu'envers les autres, vient exposer le cas à M. le Maire, et, ayant offensé l'autorité dans sa personne, le prie de demander la destitution de l'inspecteur Javert, dès que ledit inspecteur sera de retour d'Arras où l'affaire Champmathieu se juge le lendemain.

Jean Valjean reste seul : que va-t-il faire? Il n'a souhaité qu'une chose au monde : l'ensevelissement de son passé. Du moment qu'un autre devient Jean Valjean, son passé est aboli. Il a promis à cette pauvre femme qu'il a retirée des griffes de Javert, qu'il soigne dans son infirmerie et qui va bientôt mourir, d'aller chercher sa petite fille et de se charger d'elle. Il doit accomplir sa promesse. Ce n'est pas seulement son intérêt à lui, ni l'intérêt de cette enfant qui sont en jeu, c'est l'intérêt de toute la ville dont il fait la prospérité. Enfin ce Champmathieu a tout l'air d'une brute, et pourquoi Dieu a-t-il permis, pourquoi Dieu a-t-il voulu qu'il fût pris pour Jean Valjean? De quel droit, lui, Jean Valjean, irait-il se jeter à la traverse des desseins de la Providence? Mais sa conscience et le souvenir de Mgr Myriel protestent. La nécessité du sacrifice s'impose. L'homme la rencontre toujours dans la rude montée de l'expiation. M. Madeleine part pour Arras. Son voyage à plusieurs reprises contrarié, son arrivée, son entrée dans la salle du tribunal, la résurrection des plus cruels aspects de son passé et

tout à coup, quand Champmathieu est définitivement écrasé par les témoignages de forçats qu'il ne connaît pas, une voix lamentable et terrible : « Brevet, Chemildieu, Cocheville, regardez de ce côté-ci ? » et vingt personnes s'écriant : « Monsieur Madeleine ! » toutes ces scènes sont d'une grandeur et d'une beauté vraiment extraordinaires.

On comprend l'admiration presque unanime des lecteurs de cette première partie. Quelques-uns faisaient des réserves sur le personnage de Pantine. Il paraissait peu vraisemblable qu'une bonne ouvrière eût été chassée d'une fabrique parce qu'elle avait un enfant. D'autre part, il était difficile de s'expliquer qu'une jeune fille fraîche, pure, très simple, délicieusement naturelle, se fût éprise d'un étudiant de la trentième année, Tholomyès, un affreux cuistre. Mais cette objection se fondait moins sur l'expérience de la vie que sur l'ennui de ce long épisode qui voulait être spirituel et léger et qui n'était que prétentieux et pesant. Il peut être heureux pour un homme de n'avoir pas mené la vie du Quartier latin; mais, s'il est romancier, eût-il même du génie, qu'il ne s'avise pas de la peindre. Murger n'était ni un observateur ni un écrivain, et pourtant il n'y a pas un chapitre de la *Vie de Bohème*, si conventionnelle et si vieillie, qui ne soit encore plus vrai que ceux où Hugo nous introduit dans la morne bande joueuse de Blacheville, de Famenil, de Listolier et de Tholomyès. C'est Tholomyès qui est chargé de faire les mots et les discours. Il n'y a jamais eu de grisette si déshéritée qui eût supporté, seulement dix minutes, les propos avantageux, pédantesques et niais de ce triste individu. Il n'est pas adroit d'affliger une femme à qui l'on prête les qualités les plus rares d'un amant qui nous régne ou qui nous assomme.

Mais ce ne sont là que des taches négligeables. Mgr Myriel et Jean Valjean remplissaient la scène. Nous avions assisté aux phases les plus dramatiques d'une conversion. On se demandait avec une ardente curiosité ce qui allait suivre. « Il est probable, écrivait Venillot, que les parties suivantes nous montreront le forçat en lutte contre la société, s'efforçant de lui arracher les misérables qu'elle opprime et qu'elle broie. Le forçat va devenir un rédempteur. » Et il s'élevait déjà contre la fausseté de ce point de vue favorable peut-être à un intérêt vulgaire, mais au fond « d'un art inférieur et dont les conséquences morales sont à redouter ».

ANDRÉ BELLESSERT.

(La fin de cette conférence paraîtra dans le prochain numéro.)

Autre rêverie de carême (1)

Ecce somniator venit... Le voici de nouveau, ce rêveur, et vous vous dites qu'il va vous raconter des tas de choses décousues. Mais si vous faites des rêves cousus, vous autres, vous avez de la chance.

Oh! la peine atroce de condre des idées, le dur labeur de l'art d'écrire, pénitence insigne. C'est l'une des plus tristes conséquences de la chute originelle. « Tu enfanteras dans la douleur », et les fruits de la chair et les fruits de l'esprit. Médite sur cette angoisse, en ce dimanche de *Laetera*, où nous supplions le Dieu tout-puissant, de respirer un peu, après tant d'afflictions, par la consolation de sa grâce.

Je n'écris jamais rien qu'au prix d'un déchirement affreux, rien du moins de ce que je destine à l'impression. Et que l'on puisse écrire si facilement pour soi et si difficilement pour les autres, c'est un mystère que le Père céleste a peut-être révélé à quelque humble de sa connaissance, mais qu'il a caché jusqu'ici à la dactylo de M. Frédéric Lefèvre.

On me dit que j'ai fait des livres. Il m'arrive d'en relire des pages, de m'en amuser, s'il y a des plaisanteries, de m'en émouvoir, s'il y a de l'attendrissement; mais combien tout cela me semble

lointain, étranger à moi! Et quel jugement critique pensez-vous que je porte? Pour le fond : des riens qui font penser à tout. Pour la forme : trop de cadence, trop de rigueur, trop d'exactitude. A quoi bon tant de peine? A supposer que l'effort ne se sente point, ni la manière, ni l'artifice, à quoi bon cet art exténuant? J'en viens, par réaction, à lire avec plaisir des livres mal écrits.

Je m'en suis ouvert, ces jours, à mes correspondants. Au P. Victor Poncelet, dont l'*Amour et la Mort* est un si bon livre de carême; à Jolinon, qui me consulte parfois sur ses subjonctifs. Je lui conseille de les laisser tranquilles, pour plus de sûreté, car les nouvelles générations s'accordent mal avec les vieilles grammaires, et l'on peut avoir du génie, comme François Mauriac, tout en imprimant, sans peur et sans reproche : « jusqu'à ce que la forêt se dissolvât... »

Jolinon m'a répondu : « Oui, oui, scrupule de l'expression, soin de la composition, mauvais, cela, funeste à l'art d'écrire. Faible littérature, à quoi bon t'habiller? Ne vauds-tu pas que par la substance? Attendre les hommes, le plus d'hommes possible. Franchir les frontières, les langues nationales... »

Nouveau tourment pour l'écrivain, nouveau sujet de souffrance et de pénitence. Avant de franchir les frontières, ne faudrait-il pas trouver un petit public chez soi? Cette littérature qui nous tient aux entrailles, comme le fil au ventre de l'araignée, où va-t-elle? Où vont nos œuvres?

On nous intitule « créateurs ». Il y a cette différence entre le Créateur et nous, qu'il tire ses œuvres du néant et que nous y jetons souvent les nôtres. Essayez de jouer au stoïcien, d'étouffer toute ambition de gloire, de gain, de réussite, de vous rendre indifférent au résultat pratique de l'œuvre : vous aboutirez à supprimer toute ardeur pour l'œuvre même. S'anesthésier n'est pas le bon moyen de favoriser l'esthétique. Si vous voulez imiter Celui qui a dit : « Mon Père travaille jusqu'à présent, et moi aussi je travaille », vous vous hâtez de vous forger des illusions reconfortantes, en priant Dieu de vouloir bien les changer en espérances, puisque aussi bien il est écrit : *Debet in spe qui arat arare*.

Rude carême qu'une vie d'artiste et d'écrivain. J'y pensais, en lisant l'histoire de Moïse au premier nocturne du jour. Voici que notre pauvre âme est devant la face de Dieu comme le patriarcat devant le Buisson ardent. Il faut quitter ses chaussures et tous les oripeaux de la terre, il faut affronter le souffle brûlant de l'Esprit...

Qui nous mettra en main la baguette merveilleuse, pour mener la danse des prodiges et en imposer au Pharaon? Qui déliera notre langue embarrassée? Qui délivrera notre tête bourdonnante de songes et de visions, la fera s'ouvrir comme une volière d'où les oiseaux s'échappent en criant?

O flammes inutiles dont on brûle, peines perdues, tournoient de roue folle! Voyez, Seigneur, l'ouvrage que nous faisons. Ordonnateur du monde, que pensez-vous de ce désordre? Recueillez tout cela dans votre sein, comme la mère bienveillante ramasse dans son tablier les jouets cassés qui traînent.

Supporte ton destin, toi dont la vocation est de faire flamboyer un Sinaï de marionnettes, de fabriquer des cocottes en papier avec les feuillettes des vieux antiphonaires, de faire gambader des pantins et minauder des poupées sur les planches solides de l'érudition sacrée et profane, et de déployer là-dessus, comme une tente de cirque, la toge rapiécée d'Isocrate.

Supporte ce dur métier, ces scrupules et ces doutes, cette bouillie de nerfs malades, cette épaisante recherche de l'équilibre, ce flot étouffant d'impressions obscures qui envahissent, submergent, puis laissent à sec; ces heurts aveuglants d'éblouissements et de ténèbres, ces lourds brisements qui suivent les envolées, — supporte-toi, puisque Dieu te supporte.

Sustine... et abstine. On parle surtout d'abstinence, en carême. S'abstenir n'est pas malin pour qui manque à peu près de tout. Mais supporter, chacun le peut, le doit.

(1) Voir *La Revue* du 15 mars 1929.

J'ai donc supporté avec patience une chose qui m'est infiniment pénible, qui semblera peut-être enfantine à certains, mais qui est la plus amère mortification que puisse endurer un philologue, un humaniste français : j'ai assisté aux offices religieux, où l'on chante le latin à l'italienne. Les gens qui nous ont valu cela ont accompli le beau miracle de rendre les fidèles de France étrangers dans leurs propres églises. C'est l'ordre, c'est le règlement, on se soumet, on accepte, on se dit que le clergé de l'avenir aura pris le pli, mais quelle tristesse, en attendant, que cette mascarade du lieu saint, ces vieux chanoines qui s'écorchent la bouche, se trompent à chaque instant, ne s'y feront jamais, ce peuple chrétien qui ne chante plus, ces paysans ahuris et scandalisés par ces cérémonies de Tour de Babel!

Le grand poète Louis Mercier nous donnait à Autun, ces jours, une conférence sur le Curé de campagne. Il causait, déclamaît des vers, chantait même, assis devant sa table, avec une bonhomie exquise, des hymnes liturgiques, illustrant ses descriptions. J'ai remarqué qu'il prononçait le latin comme nos pères nous l'ont appris, et comme la nature et la science nous prescrivent de le prononcer. Je l'ai laissé partir sans lui demander son sentiment, mais je voudrais l'entendre au lutrin de sa paroisse.

Qu'ai-je supporté encore pour mon carême? Le froid, un enfer de froid. Dès le début de l'année, on le sentait venir, on se disait qu'après tout, la saison « se ferait », puisqu'on reproche toujours aux saisons de ne plus se faire. Elle s'est faite, et ce fut poétique à souhait pour commencer. On put admirer toutes les merveilles, décrites au chapitre XLIII du livre de l'*Ecclesiastique*.

Le matin du dimanche de la Septuagésime, ce n'était pas de la neige sur une ville, c'était une ville de neige, une cathédrale de neige, festonnée de blanc de long en large et de bas en haut, jusqu'à la pointe de son clocher. Les moindres lignes de son architecture, corniches et contreforts, remplages des menaux, soufflets, mouchettes, trèfles et trilobes, tout ce qui pointe et fait saillie, pinacles, fleurons, crosses, gargouilles, tout était dessiné en blanc.

Depuis lors, je me levai de bonne heure pour voir cela sous les feux de l'aurore, avant que la cendre des brouillards ne s'abattît sur le monde. D'ailleurs, dit l'Invitatoire : « Qu'il ne vous semble plus inutile de vous lever avant la lumière, parce que le Seigneur a promis une couronne à ceux qui veillent... » Et dans l'interminable crépuscule du matin, ma lampe ressemblait à une petite fleur gelée.

Mais ces joies égoïstes devaient être courtes. L'hiver n'était pas venu pour rire. Le froid se fit cruel, enragé, abêtissant. La brume bloqua les fenêtres, le verglas ferra les rues : on vivait devant un paysage lunaire que l'on regardait avec des yeux intoxiqués. La bise, devenue folle, pénétrait partout, se prenait de querelle avec la fumée, faisait glisser sous les tuiles la neige qui devait calfeutrer le toit, en remplissait greniers et mansardes. Le gel nous coupa l'eau et le gaz, le vent nous éteignit le feu, et l'on ne sut plus comment s'y prendre pour réchauffer son âme et sa maison.

Dites-moi, mes bons amis belges, pourquoi votre anthracite belge est-il si cher? Ce sont questions économiques auxquelles je n'entends rien de rien. Tout est du reste question économique au monde, même la grave question du salut qui défraie les sermons de carême.

Je viens de lire, à ce propos, une Méditation de M^{me} Colette Yver qui évoque le tourbillon des cupidités humaines en face des intérêts chrétiens. Elle m'a rappelé cette anecdote plaisante du temps où le système de Law et la fièvre de l'agio brouillaient toutes les cervelles : « Prenez courage, mon ami, disait un prêtre qui reconfortait un agonisant, Dieu vous tiendra compte de vos bonnes actions... » — « Ah? dit l'autre, en ouvrant un œil, à combien sont-elles? »

Je constate, en feuilletant mon Journal, que, si peu homme d'affaires que je sois, je ne répugne nullement à employer le langage

des affaires dans mes petites affaires de conscience. Ainsi, tel jour, je me dis : « Crois-tu que tu souffres plus que tu n'as jamais joui, à raison ou à tort? Eh bien, tant mieux, tu as du bénéfice, du crédit sur le Grand Livre. » Et tel autre jour, je dis à Dieu : « Voilà, mon bon Seigneur, vous voyez comme je suis embêté. Cela va mal, je ne suis pas heureux, n'est-ce pas? Je supporte beaucoup de choses. Je les supporte par habitude morale, par conviction de certains devoirs. Je vous désobéis souvent, mais l'ensemble de ma vie vous obéit. Portez donc tout ce que je souffre à mon compte courant. »

Hantise de profit et de compensation. ... *propter retributionem*. — Que me donnerez-vous, mon Dieu, que me donnerez-vous? — ... *retributio multa*. Pauvres êtres contingents que nous sommes, toujours sur le qui-vive et sur la défensive!

J'ai entendu, ces jours, un incroyant prétendre qu'il était « immoral » de compter sur une éternité de bonheur en échange des peines transitoires de cette vie. En voulant se mêler de la Justice de Dieu, cet homme faisait, sans s'en douter, un beau compliment à sa Miséricorde et à sa Magnificence.

Les Apôtres non plus ne voulaient pas être dupes. *Quid ergo erit nobis?* Et le Bon Maître discute sérieusement affaires avec eux. Il s'agit de 100 %. C'est décidément une excellente affaire... pour nous autres hommes. De l'aveu même de cet incroyant, nous avons le ciel à bon compte.

Mais pense-t-on à Celui qui a quitté le ciel pour venir mettre la grosse part? A celui qui a versé la divine monnaie de son sang? Au Dieu bienheureux et glorieux qui, pour la réussite de l'entreprise, s'est fait Homme souffrant et humilié?

Rêve un peu à cela, mon ami.

PAUL CAZIN.

La théologie avant saint Bernard

Le dernier des Pères reconnus par l'Eglise, mais non le moins remarquable, comme le dit Mabillon, saint Bernard, l'enivré divin souvent arraché à son cloître par les tempêtes du monde, l'aigle à l'œil de feu qui s'élançait à tire-d'aile au-dessus de la terre, ne se laissait jamais totalement absorber par les événements auxquels il était mêlé malgré lui ou dans lesquels son zèle le jetait.

D'autre part, dans la pratique de la charité divine, qui sans cela ne serait pas parfaite, il n'oubliait pas ses frères. Sans jamais perdre de vue son cloître bien-aimé, ni les intérêts de son Ordre et surtout des monastères sortis de Clairvaux, il s'est acquis, par ses écrits, un mérite doctrinal et littéraire longtemps incomparable et encore très marquant de nos jours.

Quels éloges lui ont-ils manqué?

« Lumière de l'Eglise de Dieu tout entière par le flambeau de sa foi et de sa doctrine », dit Alexandre III dans la Bulle de canonisation. « L'Élu de Dieu, la perle, le miroir et le modèle de la foi, le colonne de l'Eglise, le vase précieux, la bouche d'or qui envira le monde entier du vin de sa douceur », écrit saint Thomas d'Aquin. « Le grand contemplatif, d'une très grande éloquence, rempli de l'esprit de sagesse et d'une sainteté éclatante », selon saint Bonaventure (*Méd. Vie de N.-S.*). « Le docteur le plus excellent de tous les religieux, la lumière et la gloire des moines, le modèle et l'exemple des dévots, prévenu d'En-Haut de tant et de si grandes grâces, orné de tant de qualités de cœur, distingué par tant de privilèges », reprend Denis le Chartreux, « qu'il n'y a génie qui puisse le pénétrer, ni langue ni discours qui puisse exprimer et louer la grandeur d'un tel homme! Pierre le Vénérable le qualifie de « forte et splendide colonne de l'Ordre monastique et de l'Eglise tout entière ». Hildegarde, elle, le voit « fixant le

soleil » et sainte Gertrude, « à côté de saint Augustin devant le trône de Dieu, le manteau couvert d'or et de pierreries, dardant ses feux, avec tous les élans d'amour que ses écrits avaient jamais excités dans les cœurs des élus, jusqu'au plus profond de celui de Jésus-Christ, lequel les renvoyait dans celui de Bernard. (*Hér. de l'Amour divin*, IV, 49).

« C'est Dieu, dit sainte Mechtilde, qui lui a ouvert la bouche *in medio Ecclesiae*, et l'Esprit-Saint, qui le remplit d'abondance et de surabondance, l'embrasa du feu de sa charité. C'est de l'effluve de son inspiration qu'il parle, qu'il éclaire l'Eglise de sa lumière et de sa doctrine. » Un autre, Jacques de Vitry : « Etoile permanente du firmament de l'Eglise de Dieu, puissant en œuvres et en paroles, modèle de vie sainte et excellente par la doctrine de sa céleste prédication. » (*Hist. d'Occid.*, IV, « Où trouver, s'écrit Henri de Hesse, docteur de Paris, puis Chartreux, où trouver un feu de dévotion, un ruisseau de componction, un stimulant à l'amour de Dieu aussi efficace que dans la vie et dans la doctrine du Bienheureux Père Bernard? » « J'appelle volontiers ses méditations un ruisseau du Paradis, l'ambrosie des âmes, le pain des anges, la moelle de la piété », dit le protestant Heinsius, qui renchérit encore sur les éloges de Luther et du terrible Calvin même. Enfin, pour clore la liste qu'on poursuivrait indéfiniment, ce témoignage de Juste Lipse : « Des Pères, chez les Grecs, c'est Chrysostome qui a ma préférence; mais chez les Latins, c'est Bernard qui me captive le plus. Il ne manque jamais d'exciter mon esprit par son piquant et sa chaleur, de l'instruire et de lui faire de profondes impressions par la tour pénétrant des pensées qu'il sème à profusion et à propos dans ses écrits. »

Quoi d'étonnant, après ces autorités, de voir figurer parmi les admirateurs de notre héros divin, les Gerson, célèbre chancelier de l'Université de Paris; les savants Baronius et Bellarmine, qui le déclarent illustre par la doctrine autant que par les miracles; le grand historien espagnol Manrique, évêque de Burgos, qui qualifie ses écrits « d'enchaînement d'or et de pierres précieuses »; saint François de Sales, qui les vénère particulièrement; saint Charles Borromée, saint Philippe Néri, sainte Thérèse, sainte Lutgarde, Claude Aquaviva S. J., saint Alphonse de Liguori; saint Louis de Gonzague qui, durant tout son noviciat, en fait sa nourriture et, sur son lit de mort, trouve ses délices dans le commentaire du *Cantique des Cantiques*; bref, tous ces hommes de Dieu, saints et saintes, docteurs et savants, théologiens et mystiques, hétérodoxes même, tiennent Bernard en grande estime et apprécient hautement ses ouvrages.

Multiplés et variés sont les écrits de Bernard. Ils rivalisent par le nombre d'éditions (elles atteignent 500 au XIX^e siècle, et cela seul témoignage de leur valeur) avec ceux des Grégoire, des Ambroise, des Jérôme et des Augustin, et, pour d'anciens traités, de *l'Amour de Dieu*, par exemple, les dépassent. Il est à regretter qu'il n'en soit pas de même pour les *Discours sur le Cantique des Cantiques* qui, pour la richesse et l'attrait du contenu, méritent certainement le même honneur. Quant à leur variété, on peut dire qu'ils traitent de tout, et toujours à la manière de Bernard; c'est l'apôtre qui, en tout et partout, se livre tel qu'il est.

Comme son nom clôt la période théologique dite des Pères, quelques notions sur ce premier stade du dogme seront utiles pour comprendre le rôle de notre saint dans les luttes théologiques et, surtout, au grand tournant, redevable à son influence, de l'ascèse et de la mystique.

* * *

Le dogme, en soi, est invariable. Toujours essentiellement le même, à n'importe quelle époque, il vient de la Révélation faite, une fois pour toutes, par le Christ et manifestée par les Evangiles, les Ecrits apostoliques et la Tradition (orale et écrite). Rien ne sera ajouté à son fond, mais sa structure ou son exposition a pu et peut différer à travers les temps.

Or, il n'y eut pas, avant le XII^e siècle, un exposé d'ensemble, *intégral et systématique*, de la dogmatique ou de la morale, de l'ascèse ou de la mystique. La méthode jusque-là est plutôt positive, apologetique et polémique que spéculative et scientifique. La parole de Dieu écrite est, sous le contrôle et le magistère du Pape et des conciles, à la fois la source, le manuel et le texte de la prédication des vérités. L'enseignement des dogmes *ex professo* et dans leur enchaînement ne se fait d'ordinaire que pour l'instruction des catéchumènes.

Les Pères ne traitent des dogmes d'une manière scientifique et développée que poussés par les circonstances extérieures, surtout par la nécessité de défendre la foi contre le paganisme et contre l'hérésie. De là, les *Apologies* des premiers Pères et quelques-uns de leurs écrits polémiques. Le sujet ne comportait pas l'exposé du corps entier des vérités, mais seulement des points particuliers, plus ou moins nombreux, où se portaient les attaques de l'ennemi. Cependant les plus érudits ne se retiennent pas toujours d'indiquer le rapport des vérités en cause avec tout le système de la foi, mais ils furent l'exception. Ainsi, contre les partisans d'un double principe bon et mauvais, fut mise en lumière la doctrine sur Dieu, l'homme, le monde, et, contre les premiers hérétiques, furent exposées les vérités fondamentales de la Trinité, de l'Incarnation, de la grâce, du péché. Les scolastiques en extrairont dans la suite les principaux matériaux de leur structure. Avant eux, nous avons bien quelques essais, mais rien de monumental.

Dans la toute première période, la *Didaché* ou *Doctrine des XII Apôtres* (80-100) donne le résumé de l'éthique chrétienne; à quoi s'ajoutent l'*Epître aux Corinthiens* de saint Clément, pape (vers 90), le *Pasteur* d'Herma (100), les *Lettres* de saint Ignace d'Antioche (107) et de saint Polycarpe (vers 155).

Aux II^e et III^e siècles viennent les écrits apologetiques et polémiques contre les hérétiques et quelques traités entiers sur les principales vertus.

Parmi les Grecs, l'*Apologie* de saint Justin (vers 170), la *Pédagogie* ou brève *Somme morale* et les profondes *Stromates* ou *Sentences* de saint Clément d'Alexandrie (215) et les œuvres diverses et savantes d'Origène (254). Au IV^e siècle, la série des illustres Pères de l'Eglise : Athanase, Grégoire de Nysse, Grégoire de Nazianze, Basile, Cyrille d'Alexandrie, et, au VIII^e siècle, Jean Damascène, qui les résume tous.

Parmi les Latins, il y a le rigoriste et éloquent Tertullien (vers 220), et saint Cyprien, qui donnera de son génie et de son talent à notre saint Bernard, sans toutefois lui être égal. Puis, au IV^e siècle, saint Hilaire de Poitiers et saint Ambroise.

Mais parmi les Pères qui ont travaillé à l'élaboration scientifique du dogme, il faut mettre en première place l'incomparable saint Augustin, le théologien le plus spéculatif, et, tout ensemble, le plus profond, le plus universel, en qui se résume toute la science du passé patristique et sur qui s'appuieront désormais l'érudition et la recherche théologiques. Il combine à la fois la spéculation grecque, antique et chrétienne, et le positivisme latin : c'est à lui que la Scolastique se rattachera et, pour saint Bernard, fidèle disciple de l'Ecriture et de la Tradition, c'est Augustin surtout qu'il suivra, jusqu'à consentir « à errer avec lui si on le taxait d'erreur », chose qui lui semble impossible.

Après saint Augustin, Fulgence de Ruspe (533) a condensé le grand maître; Isidore de Séville (636) fut un collationneur remarquable. Citons encore Bède le Vénéral (735) et tous les augustiniens, avec lesquels nous arrivons, maintenus en saine orthodoxie par les enseignements des papes, saint Léon, saint Grégoire, etc., par les décrets des conciles provinciaux et surtout des conciles œcuméniques, à l'époque de saint Bernard, à la naissance de la scolastique.

* * *

Elle a son berceau dans les écoles des cathédrales et des monastères, où l'on commente les Saintes Ecritures, à l'aide des Pères, des grands maîtres que nous venons d'évoquer. Les questions doctrinales y sont agitées; la structure du dogme se dessine, devient consistante et harmonieuse. On lutte pour la liberté de l'Eglise; on travaille avec zèle à la réforme de la discipline et des mœurs; la science religieuse captive de plus en plus. « Sous la devise : *Fides quaerens intellectum*, la foi à la recherche de l'intelligence de ce qu'elle croit, saint Anselme, le célèbre abbé du Bec, dans la suite archevêque de Cantorbéry (1109), institue, dit Scheeben (*Dogm.* trad. Bellet, I, p. 655) une sorte de chevalerie des esprits, effort viril et audacieux soutenu par l'enthousiasme de la Foi et animé par le plus tendre amour, pour « conquérir » (intellectuellement, scientifiquement) la vérité chrétienne. » Il est justement appelé le Père de la Scolastique. Se rattachant à saint Augustin, il essaya de présenter sous une forme précise et logique la systématisation rigoureuse de quelques-unes des grandes vérités dogmatiques, en se fondant sur leurs raisons intrinsèques. Durant la période suivante, jusque vers le milieu du XII^e siècle, cette tendance se généralise. Des écoles nombreuses, parfois rivales,

comptant des milliers d'élèves empressés autour des chaires de maîtres célèbres, apparaissent partout, à Reims, à Laon avec l'Anselme de ce nom (+1117), à Paris, au cloître de Notre-Dame où professe Guillaume de Champeaux (1121), à Saint-Victor, sous le célèbre Hugues, qui esquisse les linéaments d'une première *Somme* dogmatique (1147). C'est avec les travaux de Richard, aussi de Saint-Victor, de Robert Pullus, fondateur de l'Université d'Oxford, d'Alain de Lisle, de Guillaume de Paris et surtout de Guillaume d'Auxerre et de Pierre Lombard, auteur du célèbre *Livre des Sentences*, l'aurore du grand siècle théologique suivant, qui nous donnera les noms immortels d'Albert le Grand (1202), maître de saint Thomas d'Aquin (1274), le docteur angélique, le prince des théologiens, Alexandre de Haëls (1225), saint Bonaventure (1274), le docteur séraphique, etc.

Mais au temps de saint Bernard, on était loin encore de ces hauteurs. Avant de déployer les ailes et de voler haut, droit, en toute sécurité, il y avait des assurances à prendre, des dangers

à éviter. Ici se révèle le rôle providentiel, sur ce terrain encore, de l'illustre abbé de Clairvaux. Des tendances nouvelles ont surgi et prétendent hautainement appeler « la foi », jusqu'ici souveraine incontestée, à la barre prétentieuse de la « petite raison », qui doit décider du pour et du contre, du oui ou du non. En présence du péril moderniste de ce temps, Bernard, sollicité par des amis, armé de son zèle pour Dieu et l'Eglise, se dresse courageusement.

Athlète de la vraie doctrine, fort de sa science de l'Écriture et des Pères, il conserve du même coup à la foi ses droits et son intégrité, et à la raison la lumière infaillible pour marcher en sûreté, le guide qui préserve d'erreur, l'appui nécessaire pour s'élever sans risque ni péril.

Ainsi le flot montant des tourbillons rationalistes des Abélard, des Gilbert et des autres fut refréné ou redressé. Maintenu dans son lit naturel, endigué aux endroits faibles, il lui fut permis de poursuivre un cours devenu utile à l'Eglise. Il avait fallu pour cela le frein de ce compte-puissant que fut Bernard.

PAUL MITERRE.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Turenne raconté par Weygand

Le plus grand tacticien de la France et de l'Europe au XVII^e siècle raconté et dépeint par l'un des plus illustres tacticiens d'aujourd'hui : quelle heureuse rencontre ! quel charme puissant pour le lecteur ! quel sujet de méditations et de comparaisons !

Tous ceux qui ont approché du général Weygand ont été frappés de sa modestie. On sait que, par un tour de force de désintéressement, exposant dernièrement ici même, à Bruxelles, la campagne de 1920 en Pologne où, après avoir réorganisé l'armée, le chef d'état-major de Foch brisa l'offensive bolcheviste, le conférencier réussit à ne pas même faire allusion à sa personne. Toujours il s'effaçait derrière le maréchal et, la modestie de l'écrivain rivalisant avec celle du soldat, lui a dicté cette dédicace de son livre : *Au maréchal Foch par qui j'ai compris Turenne*.

Ce charmant volume paraît chez Flammarion dans la collection « Les grands Cœurs » où il fait suite au *Pie X* de Bazin, au *Saint Curé d'Arles* de Ghéon, au *Saint Bernard* de Goyau, au *Malesherbe* de Henri-Robert, à la *Tour d'Auvergne* de Francis Jammes, au *Saint Pierre* de Colette Yver et... à l'*Aristote* du R. P. Roland-Gosselin, le frère du coadjuteur de Versailles. Cette collection se distingue par l'allure simple et rapide de la composition, dépourvue de tout appareil scientifique, déroulant une vie en tableau. C'est de l'histoire vraie, sommaire, cinématographiée, si j'ose dire, mais pas du tout de l'histoire romancée, genre bâtarde.

Weygand a écrit son Turenne *con amore* dans le style de l'écrivain-soldat, sobre, net, à l'emporte-pièce et cependant avec des touches très fines. Il a eu le bon goût de ne pas idéaliser son héros, de ne pas en faire un personnage légendaire et irréel, à la façon du Turenne de Montesquieu. « Turenne n'avait point de vices, et peut-être que s'il en avait eus, il aurait porté certaines vertus plus loin. Sa vie est un hymne à la louange de l'humanité. »

Non, le vrai Turenne revit sous la plume de Weygand avec son merveilleux équilibre, la prodigieuse harmonie de ses facultés, sa haute et puissante raison qui ne procédait pas par des illuminations soudaines mais avançait par une extraordinaire application ; avec son bon sens génial qui bâtit sur le roc un projet de traité, un mémoire politique aussi bien qu'un plan de campagne ; avec sa fermeté inflexible de volonté qui s'appuyait sur sa robustesse intellectuelle, mettant ainsi en équation le caractère et le talent. De l'avis de Napoléon, c'est la caractéristique des grands généraux ; c'est ce qu'il appelait être « carré autant de base que de hauteur ».

Weygand estime que l'exilé de Sainte-Hélène, en parlant ainsi, pensait à Turenne dont il a dit : « De tous les généraux qui m'ont précédé et peut-être qui me suivront, le plus grand de tous est Turenne ». Les talents à la hauteur du caractère, n'est-ce pas d'ailleurs une rare prérogative en tout domaine ! Elle est essentielle chez le chef d'armée qui ne doit pas seulement dénombrer des unités, mais peser des âmes, si j'ose dire, qui doit connaître la valeur des impondérables, des forces morales pour en jouer à l'occasion.

Le jugement que porte Weygand sur le stratège et le tacticien est remarquable. « En stratégie comme en tactique, il a innové en préconisant le mouvement et la bataille à une époque où seule la guerre des sièges était en honneur, en donnant son importance au feu, en combinant avec habileté le mouvement et l'emploi du retranchement, et en pratiquant le tout avec un sens de la manœuvre toujours en éveil et des ressources incroyables pour « rétablir une affaire en méchant état ». Fait étrange : alors que Turenne a laissé des Mémoires et une Correspondance où il raconte ses batailles, alors que « la plupart des règles qu'il a mises en action trouveraient encore leur application de nos jours », le grand homme de guerre n'a pas fait école en France. L'étranger l'étudiait, l'imitait, les Français n'eurent la révélation de son génie que le jour où Napoléon dégagait ses enseignements et les sanctionna. C'est avec sa méthode que Turenne remporta la célèbre victoire de la bataille des Dunes, prologue du Traité des Pyrénées, et qu'il fit la conquête de l'Alsace.

L'homme se retrouve aussi sous la plume évocatrice de Weygand et il était d'une savoureuse simplicité dans sa vie, son extérieur, son accueil, son habileté même, d'après le chansonnier :

Vêtu fort simplement d'un drap de Carcassonne
L'air assez négligé, le poil tout de guingois.

Sa bonté pour ses serviteurs était proverbiale et a défrayé de nombreuses anecdotes. Je laisse passer celle-ci : « Un matin, Turenne qui se levait tôt, prenait le frais à la fenêtre, un de ses gens voyant un homme accoudé là, en bonnet de nuit, le prend pour un camarade et lui applique une grosse tape. Le maréchal se retourne : « Monseigneur, s'écrie le frappeur, à genoux, j'ai cru que c'était Georges. — Mais, quand c'eût été Georges, répondit Turenne, il ne fallait pas frapper si fort. »

Contraste curieux : cette ravissante bonhomme si indulgente aux humbles allait de pair avec une fierté ombrageuse quand il était question de tenir son rang.

Droiture, sincérité, foncière droiture, sincérité absolue : telles furent bien ses qualités d'homme privé et public. Environné de la considération universelle, objet de la curiosité publique dans les rues, dans les églises, il resta toujours insensible à la gloire,

toujours égal à lui-même. Après la grande victoire sur le Rhin qui releva un des lys de sa couronne, comme disait Louis XIV, au milieu des acclamations de la Cour, de la ville, parmi toutes les faveurs dont le roi le combla, Turenne parut un peu plus honteux que de coutume, observait Pellisson.

Je veux en venir au trait le plus intéressant de sa vie, au fait capital qui a mesuré ce grand homme et qu'on ne peut assez méditer : sa conversion. Né, élevé dans la maison protestante des ducs de Bouillon, fils d'une mère si acharnée pour la Réforme que, Blanche de Castille à rebours, elle eût préféré voir son fils sur l'échafaud que devenir catholique, Turenne a vécu dans le protestantisme, scrupuleusement attaché à sa confession, jusqu'en 1668. C'est un des plus beaux cas de conversion de l'histoire des âmes et le général Weygand a déroulé ce drame avec une haute impartialité. On peut assister à un sourd travail de la grâce qui se fit sentir en diverses occasions, à la suite d'entretiens ou de lectures. Manifestement, ce qui éveilla sa conscience, pose devant elle un point d'interrogation, c'est la division des sectes au sein du protestantisme. Sa puissante raison s'étonne et se scandalise du désordre qui sévit parmi les réformés où chacun prétend s'inspirer de la Bible et se tailler le dogme à sa façon.

Cependant, il tient bon ; son frère se convertit, lui, résiste. Mazarin le tente en lui offrant la main de sa nièce Hortense Mancini ; maintes fois on ouvre devant lui de brillantes perspectives s'il veut sortir de la Réformation. C'était mal le connaître. Mais il étudie la question religieuse, il lit l'histoire du Concile de Trente de Fra Paolo Sarpi, *La Tradition de l'Eglise touchant l'Eucharistie* qui lui fait une profonde impression. D'autre part, des offres séduisantes lui sont renouvelées. En le créant Maréchal-Général, Louis XIV lui fait entendre que s'il voulait se convertir il serait connétable. On voulut faire le siège de Turenne en s'attaquant à sa femme. Quelle erreur ! On l'écartait plutôt de l'Eglise, car sa foi n'était pas à vendre.

Ici vient se placer un fait important. Peu de temps avant la mort de Mazarin, un violent incendie éclata au Louvre et Turenne fut le témoin de ce miracle : les flammes envahissantes s'arrêtèrent net dans leur poussée devant le Saint Sacrement porté par un prêtre qui voulait l'emporter. « Je l'ai vu, disait Turenne, je l'ai vu, je n'en saurais douter ». Ce miracle lui fut une aide puissante dans la recherche loyale de la vérité, depuis si longtemps entreprise. L'heure allait sonner.

On a cité plusieurs prêtres qui intervinrent dans le dernier acte de ce drame de conscience. Port-Royal, par les travaux de Nicole et d'Arnaud sur la perpétuité du dogme de la Présence Réelle, y a certainement contribué. Mais je crois, d'après l'étude du général Weygand, que le coup décisif fut porté par Bossuet. Prêchant, en 1660, pour la vêtue de la nièce de Turenne chez les Carmélites, le grand évêque avait dit : « Choisie de Dieu pour remettre la vraie foi dans la maison de Bouillon (allusion à la conversion de sa mère) tâchez d'achever un si grand ouvrage. Vous savez, ma sœur, ce que je veux dire, et quelque illustre que soit cette assemblée, on ne s'aperçoit que trop de ce qui lui manque. Dieu veuille que l'année prochaine la compagnie soit complète et que ce grand et invincible courage se laisse vaincre une fois. » Il fallut attendre huit ans encore. Mais souvent Turenne rencontra Bossuet. C'est à sa demande que l'évêque de Meaux composa ce petit chef-d'œuvre de clarté et de force logique : *Exposition de la foi catholique*, qui devait réduire enfin l'opposition tenace de Turenne et l'amener à l'abjuration. Il paraît que le pape Clément IX en fut si réjoui qu'il pensa le créer cardinal. « Ah ! Ah ! Monsieur, dit le converti à M. de Lionne qui lui lisait la lettre du cardinal Respighi, que ferai-je d'une calotte et d'une grande queue ? Cet équipage m'embarrasserait fort, je vous prie de remercier le Pape pour moi et de le prier de faire mon neveu Cardinal. » C'est ce qui fut fait.

Turenne se proposa sérieusement, à l'exemple d'autres personnages de son temps, de se retirer dans une maison de l'Oratoire pour mettre un intervalle entre la vie et la mort. Mais il ne devait pas revenir vivant de sa dernière campagne, il fut frappé de mort par un boulet près de Salzbach. Sa mort fut un deuil universel en France. Louis XIV le fit enterrer à Saint-Denis d'où Bonaparte, premier consul, fit transférer ses restes, avec le mausolée primitif conservé, aux Invalides. On avait, devant le

corps du maréchal, déposé l'épée qu'il portait à Salzbach et le boulet qui l'avait frappé. Lazare Carnot, chargé du discours, s'inspira de ces reliques glorieuses. « Qu'aurais-je à dire de Turenne ? Le voilà lui-même. De ses triomphes ? Voilà l'épée qui armait son bras victorieux. De sa mort ? Voilà le fatal boulet qui le ravit à la France et à l'humanité. »

On pouvait lire, autrefois, sur le piédestal, cette inscription : « Il ne faut pas qu'il y ait un homme de guerre au repos en France, tant qu'il y aura un Allemand en Alsace. » Elle a disparu, devenue inutile.

C'est de lui que Montecuculli, son redoutable adversaire, a dit : « C'était un homme qui faisait honneur à l'homme. »

J. SCHYRGENS.

AVIS IMPORTANT

A partir du 25 mars prochain, nos prix d'abonnement seront modifiés comme suit :

1 an	57. 50 francs
Six mois	35. 00 francs
Pour le clergé : 1 an	47. 50 francs
Six mois	25. 00 francs

Le laïcisme

De la seconde partie de l'étude du R. P. Guy de Broglie sur la Science politique et doctrine chrétienne, parue dans les Recherches de science religieuse, nous détachons cet extrait :

Tout le monde accorde que le laïcisme est un système de principes politiques commandant à l'Etat une certaine indifférence envers les vérités d'ordre religieux et moral. Et tout catholique instruit sait aussi qu'il faut distinguer d'une part le laïcisme théorique (réprouvé par l'Eglise), d'après lequel cette indifférence de l'Etat définirait un idéal politique universel et, d'autre part, un certain laïcisme pratique (parfois légitime), qui consiste à adopter dans des circonstances données, pour éviter de plus grands maux et en attendant mieux, certaines règles de vie politique conformes à une telle indifférence. Parlons d'abord du laïcisme théorique. En quoi consiste-t-il au juste ?

Certains catholiques semblent le concevoir comme une disposition générale d'hostilité ou de mépris entretenue contre Dieu et ses droits, contre la religion et la morale ; aussi se persuadent-ils aisément qu'il suffit d'aimer et de respecter Dieu pour être immunisé contre cette erreur.

Pour d'autres catholiques, et pour certains incroyants, le laïcisme consiste à approuver l'indifférence de l'Etat envers la religion ; si bien qu'ils s'en croient fort éloignés parce qu'ils demandent à l'Etat de favoriser ou de combattre les religions, non pas, il est vrai, pour des motifs spécifiquement religieux, mais en considération, d'influences utiles ou nuisibles qu'elles peuvent avoir sur les choses profanes.

Tout cela part d'une intelligence insuffisante du problème. En réalité, l'erreur doctrinale appelée « laïcisme » consiste essentiellement à se tromper sur la fin propre de l'Etat, et à se la représenter comme purement profane (à la manière des fins de l'agriculture ou de la médecine). Est laïciste, en d'autres termes, toute pensée qui méconnaît que l'élément principal du « bien public » est le règne même de la vérité morale et religieuse dans le cœur des citoyens. Car dès qu'on a confiné ainsi l'Etat dans le service d'une fin où ne figure pas le bien des âmes, on a beau avoir pour Dieu et ses droits le plus profond respect, on a beau démontrer par d'excellentes raisons que la religion, étant un élément de la vie nationale, ne doit pas laisser les pouvoirs publics indifférents, on a beau ne pas vouloir être laïciste, et ne pas voir qu'on l'est, on adhère au détestable principe politique de l'indifférentisme religieux ; et on en tirera tôt ou tard, dans un sens ou dans l'autre, de fausses et de funestes conséquences. On les en tirera, parce que la raison veut que tout agent limite son activité à la poursuite

des fins qui le regardent, même s'il existe des fins plus hautes à servir, mais dont cet agent n'est pas chargé. Trouverions-nous bon que notre coiffeur entreprit de nous enseigner la métaphysique? Donc, une fois admis que la fin de l'Etat n'inclut pas le bien moral et religieux des citoyens, nous devons, catholiques ou non, sous peine d'un illogisme éclatant, trouver très bon que l'Etat ne laisse jamais guider son action par le souci positif de ce bien-là; et alors, ou bien nous affirmerons que, par un respect au moins négatif de la vérité, il doit montrer une indifférence égale à toutes les « confessions » et à toutes les impiétés, c'est-à-dire qu'il doit être neutre; ou bien nous le dispenserons même de ce respect tout négatif, et nous admettrons qu'il se déclare pour ou contre les religions et les morales sans égard à leur vérité ou à leur fausseté, selon qu'elles lui sembleront plus ou moins utiles pour des fins naturelles et profanes. Mais, dans ce second cas, nous nous flatterons à tort d'avoir échappé à l'absurde neutralité libérale: puisqu'à cette erreur nous en aurons substitué une autre, à peu près aussi grave, et peut-être plus grave encore. Car si l'Etat doit se déclarer pour ou contre les religions sans égard à leur valeur divine et pour de simples raisons d'utilité, les uns voudront qu'il protège indistinctement, à titre de *forces morales*, toutes les religions conformes à un certain « ordre établi », et cet indifférentisme sera plus scandaleux encore que la neutralité pare, les religions fausses étant en réalité des *forces immorales* au premier chef, pour autant qu'elles combattent la vraie; — et les autres, pour éviter cette monstrueuse protection accordée ensemble à des doctrines ennemies, se permettront un choix, mais dicté par des considérations toutes terrestres et où la tradition nationale interviendra inévitablement: si bien que leurs principes, favorables pour l'Eglise à Paris, pourront la faire persécuter à Bucarest, à Stockholm ou à Tokyo! De quelque manière qu'on veuille en sortir, une fois posée la thèse laïciste que l'Etat n'a point à se soucier du bien des âmes, on ne peut plus fonder sur aucun principe universel raisonnable l'attitude de l'Etat envers l'Eglise.

Mais puisque toutes ces aberrations ont leur commune origine dans une absurde mutilation qu'on inflige à l'idée même du « bien public », pour en éliminer ce qu'elle contient de principal et de meilleur, opposons-leur avec fermeté la seule doctrine politique compatible avec la morale civique que l'Eglise enseigne à ses enfants, et inscrivons en tout premier lieu la vie surnaturelle du peuple dans la fin que la Cité a mission de servir. Entre cette vérité politique féconde et les rêves incohérents de ceux qui voudraient l'esquiver, il ne saurait exister aucun compromis de pensée. Et peut-être voit-on mieux maintenant pourquoi un plein accord est impossible entre catholiques et incroyants sur le terrain de la doctrine politique.

Reste, il est vrai, la question du laïcisme pratique. Nous n'avons pas à traiter ici tout au long les multiples problèmes de détail qu'elle peut poser; mais ses lignes maîtresses sont-elles aussi faciles à définir dès qu'on a bien saisi la place des biens spirituels dans la fin de la politique. Car, d'une part, nul ne peut nier que là où les citoyens sont divisés entre des doctrines religieuses diverses, entre des maximes morales opposées, il ne soit souvent expédient de tomber d'accord sur des formules de compromis pratiques, le bien public lui-même le demandant pour éviter des discordes. De tels compromis sont donc légitimes, étant conformes à la fin de la politique. Mais puisque, d'autre part, ce qui les légitime, c'est précisément cette fin, il est clair que ni en les acceptant au début, ni en s'y conformant dans la suite, les citoyens catholiques ne doivent renoncer en rien à leur amour de cette fin. Ils ne doivent donc jamais cesser d'orienter très véritablement toutes leurs activités politiques vers la réalisation du bien strictement complet de leur patrie. Tout ce qu'ils ont pu admettre, c'était de s'interdire — pour éviter un plus grand mal — certains moyens définis de le servir. C'est dire que le laïcisme pratique pourra être parfois opportun comme une concession sur les moyens de notre action politique, jamais comme une concession sur ses fins.

Allons plus loin. Cette concession sur les moyens peut-elle jamais être définitive dans l'intention de ceux qui la consentent? Evidemment non; car ce serait contradictoire. Si, en effet, la justification de ce laïcisme pratique se tire de l'état de division religieuse et morale où le pays se trouve, et si, d'autre part, tout catholique doit inscrire dans la fin de sa politique l'unification

religieuse et morale de son pays, il faut dire que tout catholique aspire à promouvoir par son action politique même un état de choses qui supprime toutes les raisons capables de légitimer le laïcisme pratique de l'Etat. Donc, lorsqu'un catholique souscrit à une convention sanctionnant un tel laïcisme, c'est à la manière d'un pis-aller qu'il désire provisoire, et en appelant de tous ses vœux le jour où l'on pourra, sans dommage pour le bien public, mettre un terme à cette situation. D'où cette règle d'action complexe, mais très rationnelle, et qui tient compte de tout: pour l'amour d'une seule et même fin — le bien public — les citoyens catholiques doivent observer scrupuleusement la neutralité officielle partout où cette neutralité est légitimement prescrite, tandis que leur politique doit toujours s'orienter, ou de près, ou de loin, à préparer l'éclosion d'un régime meilleur, d'où la neutralité soit bannie. On le voit, la distinction de la « thèse » et de « l'hypothèse » qui, exposée autrement prête à tant d'objections ou d'équivoques, devient au contraire assez claire, dès qu'on a bien vu la place inaliénable du bien spirituel dans la fin spécifique de nos activités de citoyen.

Et si maintenant, nous retournant en arrière, nous jetons un dernier coup d'œil sur la thèse de l'importance de la bonne politique, nous allons la voir s'éclairer d'un jour nouveau à la lumière des principes chrétiens développés en ce chapitre et dans le précédent. Les bonnes maximes politiques, disions-nous au chapitre I, sont capitales pour le bonheur des peuples; elles le sont, disions-nous au chapitre III, même pour leur bien surnaturel. Ces assertions ont pu étonner au premier abord quelques lecteurs, et peut-être tel ou tel s'en est-il effrayé, pensant déjà flaire dans ces pages une mentalité imprégnée de je ne sais quel naturalisme païen. On doit voir maintenant combien ces craintes étaient peu fondées. Certes, en pronant l'importance des maximes politiquement sages, nous prétendions bien affirmer le rôle fécond qu'une intelligence vraiment organisatrice peut jouer pour le bien complet de la Cité et pour son bien spirituel même, l'intelligence n'étant certainement pas inutile au service de Dieu; mais nous prétendions bien plus encore affirmer le rôle fécond de ces maximes fondamentales, essentiellement solidaires de la morale civique, maximes dont nous avons parlé au chapitre V, et par lesquelles seules les Cités se conforment à la loi éternelle. Bien loin d'être un amoralisme partiel, notre thèse incluait donc un moralisme bien plus complet que celui des penseurs aux vues un peu courtes qui, trop volontiers, y contredisent. Bien plus: si le bon accomplissement du rôle de l'Etat nous semblait si capital, ce n'est pas seulement parce que Dieu même a défini l'étendue de cette sublime tâche, mais parce que cette tâche est ordonnée à promouvoir le bien surnaturel d'abord, comme le présent chapitre vient de le montrer. Il est donc éminemment catholique d'aspirer par toutes les fibres de son cœur à voir s'établir partout, mais d'abord dans sa patrie, un pouvoir vraiment chrétien, c'est-à-dire un pouvoir qui, tout en tenant un juste compte de toutes les tolérances opportunes, sache cependant orienter constamment toutes ses décisions au bien d'abord spirituel du peuple confié à sa garde. Ceux qui ne comprennent pas quels biens immenses découlent d'un pouvoir aussi fidèle à cette grande loi de Dieu, quels maux au contraire menacent les âmes dès qu'il fait défaut, ressemblent au chrétien qui, voyant des enfants confiés à un tuteur irréligieux et amoral, déclarerait qu'après tout la question du tuteur est secondaire, puisque ces pauvres petits pourront tout de même profiter des bons exemples de quelques camarades, et entendre le catéchisme à l'Eglise si on réussit à les y attirer... Rappelons-nous toujours que comme les orphelins ont naturellement besoin de tuteurs pour les former, les peuples ont naturellement besoin de chefs pour les conduire; alors nous ne douterons plus qu'il ne soit très catholique de proclamer capital, pour le bien même des âmes, un pouvoir qui gouverne selon Dieu.

La revue catholique
des idées et des faits
la plus répandue,
la moins chère,
la mieux informée

ROME

Après le Traité

Nous détachons ces extraits d'un article de M. G. Hanotaux, de l'Académie française, ancien ministre des Affaires étrangères, dans le dernier numéro de la Revue des Deux Mondes :

Les démarches de l'histoire sont lentes. La Papauté et le Gouvernement italien viennent de conclure un accord qui fut considéré comme le seul possible dès le temps de la rupture.

Depuis 1870, il y avait, à Rome, une situation de fait. Le Roi était au Quirinal; les troupes italiennes occupaient, non seulement les anciens Etats pontificaux, mais la ville. Le Pape vivait enfermé dans le Vatican; mais sa personne, sa souveraineté, son action étaient respectées; il avait ses représentants à l'étranger, un corps diplomatique autour de lui. Une administration importante, avec un personnel considérable, lui obéissait. Nulle difficulté à l'exercice de son pouvoir universel; à chaque changement de pontificat, le Sacré-Colège était libre dans ses réunions, dans ses délibérations, dans ses choix. Les deux pouvoirs vivaient côte à côte; ils s'ignoraient, mais ils se ménageaient. Entre Italiens, on s'était installé dans la combinaison. La barrière consistait en une simple protestation à chaque changement de pape. Que fallait-il donc pour que, les choses étant ainsi, un désaccord vîde de toute réalité se transformât en accord et que le fait devînt droit? Il suffisait qu'une atmosphère nouvelle orientât différemment les volontés et que, le temps ayant fait son œuvre, on s'aperçût, de part et d'autre, qu'il y avait nécessité d'aboutir, et qu'il y avait urgence.

Jugera qui vaudra la politique de Pie IX! Rien de plus émuant que cette résistance obstinée d'un vieillard douloureux que l'Univers abandonne en le vénérant, en l'aimant. Sur ce calvaire du Vatican, il attendra! Mais que pouvait-il attendre, sinon la mort? Léon XIII lui succéda.

Léon XIII était un esprit réaliste, un diplomate. Dans les ressorts secrets de l'Eglise, dans cette inspiration divine qui reste l'instrument mystérieux de l'histoire, l'Eglise de Rome s'achemine à des solutions imprévisibles par ses méthodes qui comptent sur le temps. Diplomate et homme d'Etat, renseigné sur l'impissance des puissances, Léon XIII a conçu d'avance, — tout l'indique, — le programme à large envergure qui devait transformer, élargir, consolider, comme par miracle, la position de la Papauté. Convaincu que les vieilles formules sont périmées, qu'on ne négocie pas dans sa faiblesse, mais dans sa force, il décale les données du problème et cherche son point d'appui, non plus dans l'étroite Cité vaticane, mais dans l'immense Univers, non plus dans le passé, mais dans l'avenir. D'un coup d'œil, il perce les événements et les transformations prochaines, la condition des ouvriers, l'entrée en jeu de l'Amérique, l'avenir de la démocratie, la ruine prochaine des empires absolus; il a ouvert toute grande la cage du Vatican, et il s'est envolé; sa lumière est dans le ciel: *lumen in celo*.

Ce grand pontife laisse la tiare à un saint prêtre italien qui, resserrant le dogme et la discipline dans leur pureté, ne fait nulle concession et maintient le prestige de la sainteté qui sera toujours, pour Rome, la plus haute des politiques.

Benoît XV et Pie XI sont de la tradition de Léon XIII. La grande guerre a éclaté; elle est achevée; l'Autriche est abattue; la dynastie de Savoie l'emporte. Mais elle est aux abois de son immense effort.

Et voilà que les deux faiblesses sont face à face dans une Italie déchirée, désarmée. Un ressaut du pays cherche et trouve un remède violent dans le fascisme. Le fascisme est un retour à l'ordre.

Mais, si les deux ordres, l'ordre civil et l'ordre religieux, se heurtent, qu'arrivera-t-il? L'un peut-il se passer de l'autre?

Par la nécessité des choses, la négociation est reprise; le débat, dont le terrain est parfaitement déterminé, va s'engager.

J'étais à Rome au printemps de 1915. C'était le moment où l'Italie hésitait encore à entrer dans la grande guerre. Je voyais les deux partis; j'avais des relations suivies avec les deux Cours; j'étais reçu des deux côtés avec confiance, avec cette nuance dans l'abandon qui est permise aux personnes chargées de lourdes responsabilités. Il ne m'était pas difficile de savoir que le Gou-

vernement italien ne ferait plus attendre sa décision et je suivais attentivement, dans les confidences et sur le visage des personnages de l'autre Cour, les sentiments que déterminerait la solution d'ores et déjà envisagée. Ces sentiments, je les résumerai en un seul mot: une extraordinaire appréhension. L'opinion générale, au Vatican, était que les Empires du centre finiraient, plus que probablement, par avoir le dessus. Et, alors, le triomphe prévu de l'Empire protestant avec les aspirations trop connues de Guillaume II au régime des âmes, faisait qu'on prenait toutes précautions et que l'on se renfermait dans ce que je pourrais appeler la neutralité de la peur.

Cinq ans après, j'étais encore à Rome en qualité, cette fois, d'ambassadeur de la République française, avec mission d'assister aux cérémonies de la canonisation de Jeanne d'Arc. La guerre était finie. L'Italie et ses alliés étaient sortis victorieux de la lutte. Benoît XV, reprenant la politique de Léon XIII, élevait une héroïne française au rang des saints; et, selon sa propre expression, la guerrière entraînait à cheval, sa bannière à la main, sous les voûtes de Saint-Pierre.

La cérémonie fut magnifique; le Vatican s'était orné de toutes ses pompes. Mais la ville et le royaume offraient un aspect bien différent. Le désordre était partout: à la gare de Modane, en pleine nuit et par un temps affreux, le train qui nous précédait avait été bloqué par je ne sais quel soviet local; et on avait fait descendre les voyageurs, parmi lesquels les délégués de la Société des Nations se rendant à Rome. Je dus user de ma qualité d'ambassadeur pour que le train officiel pût partir et offrir, ainsi, un asile aux personnes si brutalement traitées. Jeanne d'Arc remorquait Genève.

À Rome, les choses n'allaient pas mieux: une grève perle arrêtait le service des voitures, la distribution du courrier et des télégrammes, le balayage des rues. Un mouvement populaire, dont on pouvait tout craindre, sourdait dans les masses. La détresse avait changé de camp. Dans des circonstances que je dirai tout à l'heure, je fus admis au Quirinal. L'inquiétude ne s'y dissimulait pas. Le parlementarisme en était à la déliquescence; plus de personnel, plus de responsabilité, plus de finances, plus d'ordre dans la rue ni dans les esprits: les proches lendemains étaient pareils à un brouillard dans la nuit. Comme je quittais le Palais, quelqu'un me dit: « Si seulement nous avions la République! »

On n'apprit que peu à peu toute la gravité du mal. Quelles nécessités ont forcé l'Italie à se jeter dans les bras du « dictateur », ce sont des choses qu'il faut avoir vues de près pour le comprendre. Quelques jours après, les chemises noires marchaient sur Rome. Le Roi remettait des pouvoirs dictatoriaux entre les mains de M. Mussolini. Nous avions assisté, en quelques semaines, à la désintégration, puis à la réintégration de l'Italie. Le fascisme avait fait ce miracle. Car, encore une fois, le fascisme fut, en Italie, le restaurateur de l'ordre. Imaginons comment les choses auraient tourné si, après la Russie, — sans parler de l'Allemagne et de la Hongrie, — l'Italie, avec son tempérament nerveux, avait versé dans l'anarchie!

Tout récemment, comme nous revenions d'Egypte, nous fîmes escale à Palerme. J'avais visité la Sicile, il y avait quelques années. Les quelques heures de l'escale me permirent de revoir la ville, et j'admire les magnifiques quartiers nouveaux, les avenues, les promenades, les jardins qui étaient, si j'ose dire, sortis de terre, sans porter atteinte au caractère si prenant de la vieille ville. A la fin de la promenade, nous rendions visite à l'aimable femme de notre consul que nous avions connue à Genève. Quelques membres de la société sicilienne se trouvaient auprès d'elle et l'on nous présenta. « Que dites-vous de la face nouvelle de notre ville? » me dit à brûle-pourpoint l'un des invités. Je n'avais qu'à lui exprimer mon sentiment de surprise et d'admiration. « Eh bien! me dit-il, nous devons cela à notre gouvernement. Ces projets étaient dans des cartons depuis quarante ans. Ils n'en seraient jamais sortis. Une parole d'autorité est intervenue. Le coup de baguette a été donné. Voilà ce que nous devons à notre fascisme et ce que l'Italie se doit à elle-même: le fascisme, c'est l'ordre. »

Le fascisme, c'est l'ordre; mais c'est aussi l'Italie. Certes, M. Mussolini est un homme de haute autorité, de caractère souple, d'intelligence supérieure; mais surtout, il a, dans sa nature, un trait marquant: c'est le besoin d'organisation. J'ai, dans ma collection d'autographes, une lettre de lui, bien antérieure à la

guerre; elle est écrite de cette belle écriture régulière, marque d'une grande domination sur soi-même. La lettre est adressée, par le rédacteur de *L'Avanti*, à un socialiste français, et j'y lis cette phrase : « Vous autres, socialistes français, vous ne ferez jamais rien, car vous n'avez pas le sens de l'ordre ». Toute la carrière de l'homme d'Etat est dans ces trois lignes du révolutionnaire.

Cela dit, si M. Mussolini a réussi, c'est qu'il a saisi, plus qu'un autre, le sens de l'Italinité actuelle. Cent ans de passion pour l'unité, c'est un siècle d'autorité sur soi-même et de discipline volontaire. Un peuple aussi intelligent que le peuple italien ne pouvait pas jeter cela au tas de chiffons de l'anarchie. Ce n'est pas seulement la bourgeoisie capitaliste, comme on s'amuse à le dire, qui a réagi contre le parlementarisme nittiste et le terrorisme soviétique, c'est toute cette Italie vibrante d'un patriotisme ardent et du sentiment de l'honneur. Il y a un incontestable rapport entre le dégoût qui souleva le cœur du peuple après les années vingt et le sentiment qui avait vomé, soixante-quinze ans auparavant, le roi Bomba.

Si l'on veut se rendre compte de l'idée que se fait d'elle-même l'Italinité à la veille même de l'accord, qu'on se réfère aux paroles prononcées par le cardinal Ceretti, — qui passe, décidément, à l'état de *missus dominicus* du Pape actuel, — quand il célèbre « ce monument de l'esprit l'italianité, dû indubitablement à l'œuvre du régime et à la fascination qu'exerce le nom de Mussolini dans les pays les plus lointains ». Des gens qui tiennent ce langage ont, en eux, un ressort qui n'est pas seulement individuel, mais hautement national. Le fascisme fut donc un mouvement italien *total*. Il ne s'agit pas de savoir s'il laisse des éléments respectables en dehors de lui, s'il n'a pas ses excès et ses violences. On peut se demander s'il survivra au chef qu'il a su se donner. Sans doute, il présente les défauts et les faiblesses de toutes les choses humaines, et ce sera peut-être un jeu d'écrire, un jour, le *Dictateur*, comme Machiavel a écrit le *Prince*.

Mais, ce qui ne peut être mis en doute c'est que le besoin étant *total* en Italie, ne pouvait pas ne pas frapper aux portes du Vatican. Des deux côtés on s'y attendait. La Papauté s'était munie d'armes nouvelles, de même que l'Italie relevée se tenait fière dans sa force; les parties se mesuraient du regard et, si je puis dire, avec une sorte de fermeté bienveillante.

L'Italie sentait bien, des deux côtés, qu'elle était dans une impasse. D'une part, le Saint-Siège était livré sans défense au caprice des événements, et, se trouvant dans Rome même à la merci d'un coup de main, il ne pouvait s'adresser qu'à regret à la puissance qui le tenait bloqué dans sa prison de marbre; et cela, au moment où s'était élargie jusqu'aux confins du monde son autorité spirituelle. L'immense édifice du catholicisme reposait sur cette base fragile, un grain de sable, selon la clameur de Pie IX. Qu'avait-il besoin d'États plus ou moins étendus, quand il avait le dominium universel? Le temporel ne pouvait pas être, plus longtemps, un obstacle au spirituel. Selon le mot du cardinal Gasparri : « Nous avons autre chose à faire qu'à régler des grèves de tramways ». Puisque le gouvernement italien s'entend à cela, qu'il s'en charge! Au Saint-Siège, deux choses suffisent : l'honneur et la sécurité.

En même temps, le gouvernement italien, le gouvernement de l'ordre, ayant conscience de sa force nouvelle, sentait plus que jamais sa faiblesse congénitale. Être à Rome en « violateurs du droit »; les peines ecclésiastiques, l'éloignement des autels, sauf par une condescendance tolérante, avec, chaque fois, la blessure renouvelée!... Douleurs intimes, embarras, pesante entrave. Et le plus grand mal encore n'était pas là. Il était dans le fait qu'au moment où l'unité était achevée et victorieuse, au moment où l'Italie et l'Italinité étaient à l'essor, l'âme de la nation se sentait déchirée; l'élite était ou paraissait divisée, la surtout où l'on avait besoin d'elle, dans l'action internationale. Pour parler le langage de la politique, le gouvernement italien, du moment où il avait pris avec M. Mussolini le parti de l'ordre contre le désordre, le parti de l'expansion contre le rétrécissement, se trouvait incomplet, boiteux et claudicant, parce que, étant à droite, il n'avait pas de droite. La droite se séparait par un mouvement réflexe, si l'on touchait à ses croyances, aux susceptibilités de sa conscience, au domaine des âmes. Le fascisme avait bien essayé de marcher quand même et de passer outre; on avait laissé des foules aveugles briser les portes des couvents; on s'était, un moment, tourné le dos; puis, par la force des choses, on s'était rapproché. Car, com-

ment jouer la partie de l'autorité entre les deux fronts opposés, et contre les destructeurs, quand on est, tous ensemble, des mainteneurs?

Pour la Papauté, l'accord était nécessaire, pour le gouvernement italien, il était indispensable.

Les accords du Latran

D'un article du R. P. de la Brière dans le dernier numéro des Études nous détachons ces extraits :

Pour comprendre exactement le sens des résultats obtenus, il est indispensable de ne pas séparer le pacte politico-religieux, ou concordataire, du pacte politique et du pacte financier. La loi des garanties, en effet, prétendait régler *unilatéralement* deux groupes de problèmes : les prérogatives souveraines du Pontife romain et le statut légal du culte catholique en Italie. A leur tour, les accords du Latran déterminent, mais cette fois *par contrat bilatéral*, et les garanties nouvelles de souveraineté du Pontife romain, et le nouveau régime des rapports de l'Eglise et de l'Etat en Italie. Un lien étroit existe entre les deux règlements solidaires, bien que les textes eux-mêmes soient et demeurent distincts.

C'est le dispositif du Concordat italien que nous allons signaler en premier lieu. Il nous sera plus facile de discerner ensuite la vraie portée du double pacte concernant les questions territoriales et financières.

Le sens général du Concordat, en ses quarante-cinq articles, est de décider que, dans le royaume d'Italie, toutes les questions législatives concernant le catholicisme, religion officielle de l'Etat et de la nation, seront désormais régies en exacte conformité avec les principes et les textes du Code de Droit canonique.

La distribution des diocèses sera remaniée, afin de mieux concorder avec les besoins du temps et avec la répartition géographique des provinces de l'Etat. Les institutions ecclésiastiques et congréganistes auront la capacité juridique, avec les sauvegardes pour leur patrimoine que reconnaît la législation même de l'Eglise. Les évêques seront nommés souverainement par le Pape, moyennant communication préalable au pouvoir civil du nom de chaque nouvel élu, pour que le gouvernement royal puisse faire connaître s'il formule une objection d'ordre politique. Chaque évêque, en prenant possession de son siège, prêterait serment de fidélité à l'Etat italien. La prière liturgique pour le roi sera chantée dans les églises paroissiales à la messe solennelle du dimanche et des fêtes de précepte. L'Etat fera observer le chômage légal de toutes les fêtes que la loi ecclésiastique déclare être obligatoires.

L'enseignement religieux, prescrit dans toutes les écoles primaires et secondaires, sera distribué et contrôlé selon les programmes et règlements que fixeront d'un commun accord l'autorité spirituelle et l'autorité temporelle.

Par une innovation d'autant plus curieuse qu'elle fait un contraste plus marqué avec les tendances précédemment affichées par le gouvernement fasciste et par ses adhérents les plus tumultueux, l'Action catholique, déjà mentionnée dans le Concordat de Lithuanie, reçoit une consécration et une garantie légales dans le Concordat italien. L'Etat reconnaît les organisations d'Action catholique, en tant que ces institutions exerceront leur activité, pour la diffusion des principes du catholicisme, en dehors de tout parti politique et sous la dépendance immédiate de la hiérarchie spirituelle.

Quant au mariage religieux, accompli selon les règles du Droit canonique, il reçoit désormais de la loi italienne la pleine efficacité juridique de ses effets civils. Après chaque mariage religieux, le curé ou le prêtre délégué donnera lecture aux conjoints des articles du Code civil concernant les droits et devoirs des époux, rédigera l'acte officiel de mariage, et, dans les cinq jours, délivrera copie authentique à l'autorité communale pour transcription sur le registre de l'Etat civil. L'examen des causes de nullité de mariage et les dispenses pour le mariage non consommé appartiendront à la compétence exclusive du pouvoir religieux. Quand le lien conjugal aura été déclaré canoniquement nul, et quand l'arrêt sera devenu définitif, le tribunal pontifical de la Signature apostolique, ayant vérifié la régularité de la procédure, donnera communication de la sentence canonique à la juridiction sécu-

lière, pour que celle-ci fasse procéder elle-même à la rectification légale des pièces d'état civil. La juridiction séculière conservera la connaissance des causes civiles de séparation de corps et de biens, car celles-ci ne portent pas sur l'existence et la validité du lien conjugal. Le mariage civil n'existera plus que pour les dissidents et les incrédules : mais, pour les catholiques, il aura été remplacé par la consécration légale et juridique du mariage religieux.

Aucun Etat du monde contemporain n'avait rendu pareil hommage effectif à la thèse catholique touchant les relations normales de l'Eglise et de l'Etat. L'événement n'intéresse pas le seul royaume d'Italie, redevenu officiellement grande puissance catholique. Mais, à titre d'indication et d'exemple, le dispositif du Concordat italien aura un retentissement immense dans l'univers tout entier.

* * *

Les pactes concordataires ou quasi concordataires signés par les Pontifes romains avec les gouvernements séculiers forment une catégorie spéciale parmi les instruments diplomatiques. Au lieu de traiter exclusivement de matières temporelles, comme les autres textes internationaux, ils contiennent, comme on vient de le voir ici même, des stipulations d'ordre spirituel et religieux, incommensurables avec des clauses d'ordre temporel et politique. De tels pactes doivent donc être rangés dans une catégorie spécifiquement distincte. Au contraire, le traité de Latran, qui dirime la Question romaine, et la convention financière adjointe à ce traité, portent uniquement sur des matières politiques et temporelles, destinées d'ailleurs à garantir ici-bas un intérêt spirituel. Ce sont, croyons-nous, parmi les documents actuels de la diplomatie pontificale, les seuls textes qui appartiennent exactement à la catégorie générale des traités diplomatiques, pareils à ceux que les Puissances souveraines ont coutume de conclure les unes avec les autres.

Deux caractères fondamentaux constituent la différence essentielle entre le régime de la loi des garanties et le régime qui lui est substitué : caractère *bilatéral*, et non plus *unilatéral* ; base *territoriale*, et non plus simplement législative.

Le régime qui aura duré de 1870 et 1871 à 1929 était celui d'une loi italienne, édictée souverainement par l'Etat italien, régie exclusivement par le droit national du royaume d'Italie. Le régime résulte d'un *pacte bilatéral*, délibéré entre deux puissances souveraines, accepté d'un commun accord par deux puissances souveraines, régi par le droit international et possédant le caractère juridique d'un traité diplomatique. Même sans recourir à d'autres signatures concomitantes ni à aucun traité ultérieur de garantie internationale, le traité du Latran donne, par là même, aux nouvelles sauvegardes de l'indépendance du Saint-Siège, une portée universaliste, supranationale, dans la communauté du Droit des Gens.

D'autre part, le régime qui aura duré de 1870 et 1871 à 1929 se composait exclusivement de *textes législatifs*, qui énuméraient les franchises et libertés reconnues au Saint-Siège. Le régime nouveau restitué à la souveraineté du Pape une *garantie territoriale*, aussi réduite et immatérialisée que possible, mais dont l'existence même, rendue discernable à tous les regards, en raison de circonstances vraiment exceptionnelles, représente et symbolise l'indépendance politique du pouvoir pontifical. Indépendance qui ne se mesure pas par la superficie du territoire.

Le petit royaume, appelé Cité du Vatican, est une enclave de quarante-quatre hectares, reconnue comme territoire pontifical, en pleine et entière propriété et souveraineté.

Si, le 1^{er} janvier 1929, quelqu'un avait annoncé, comme chose certaine et imminente, tout ce que nous venons de dire sur le Concordat italien, le traité du Latran, la convention financière, il aurait rencontré l'incrédulité générale du public, en Europe et dans le monde entier. Telle est pourtant, depuis le 11 février, la vérité acquise, tel est le fait indéniable. Une fois de plus, l'impossibilité de la veille est devenue la réalité du lendemain.

A coup sûr, l'événement s'accomplit sous des formes inédites, que personne n'avait exactement prévues ni prédites, dans leur complexité ingénieuse. Cela même est dans l'ordre, pour nous rappeler l'infirmité de nos conjectures humaines sur l'avenir, devant le perpétuel renouvellement de la vie et des choses.

Quelles que puissent être les éventualités futures, le fait actuel

appartient désormais à l'histoire. En 1929, la Question romaine a été réglée, l'Eglise et l'Etat ont conclu, en Italie, un accord de généreuse pacification. Les deux hautes parties contractantes retirent du contrat, chacune dans son domaine, des avantages considérables, dont la signification est pleine de grandeur.

Hommes de peu de foi, pourquoi donc, trop souvent, regardions-nous comme à jamais irréalisable cette « délivrance » du Souverain Pontife, cette mystérieuse revanche de son droit immortel, qui fut l'une des deux causes magnifiques dont l'amour a fait surgir de terre, depuis 1871, notre basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, toute radieuse, aujourd'hui encore, dans sa blanche parure d'épouse ?

Nos pères et nos aînés ont combattu, souffert, pour l'indépendance, la souveraineté du Pontificat romain, gage de l'universelle liberté du ministère de l'Eglise. Ils ont connu l'amertume de la défaite, et, cependant, ils n'ont pas voulu douter. Aujourd'hui, voilà enfin que se réalise, dans des conditions nouvelles, l'espoir obstiné qu'ils avaient emporté dans la tombe : le Pape réside sur un territoire indépendant.

Il est pour les morts, témoins du droit, comme pour les générations aujourd'hui debout, le message émouvant de la Paix romaine que, le 12 février, au septième anniversaire du couronnement de Pie XI, annonçait, dans Saint-Pierre de Rome, la sonnerie des trompettes d'argent.

FRANCE

Ceux qui n'ont pas voulu survivre

D'une émouvante conférence faite sous ce titre par M. Paul Chack, à la Société des Conférences, à Paris (et que publie la Revue hebdomadaire), nous détachons ces extraits :

Il n'est donc pas inutile de dire d'abord ce qu'est dans la marine celui qui commande. C'est simplement l'homme qui, lorsque son navire est à la mer, connaît le moins de repos. Il a le métier le plus dur, mais aussi le plus beau et proprement l'idéal de tout officier. Il mène les hommes et vient à bout des éléments. Pour commander un grand bâtiment, un cuirassé, un croiseur, il faut avoir passé par bien des laminoirs, vu bien des manœuvres, frôlé bien des catastrophes, acquis pas mal d'expérience : un peu de l'expérience livresque qui est à la portée de qui veut étudier, et beaucoup plus de cette expérience marine que la mer vous inculque à coups de dangers courus, de mauvais temps et de nuits blanches. Ainsi peut-on arriver à conduire cet élément complexe qu'est un équipage et à se faire obéir de cet être vivant, plein de qualités et de défauts, qu'est un bâtiment de combat. Le commandant est celui vers qui se tournent tous les yeux lorsque le navire est en danger, celui qui, nuit et jour, est toujours là, sur la passerelle, tantôt visible et debout auprès de l'officier de quart, tantôt retiré dans sa chambre de veille, mais toujours prêt à en sortir pour rétablir instantanément une situation devenue délicate et dont en définitive il est toujours pleinement responsable, même quand il n'est pour rien dans l'erreur qui l'a obligé à intervenir.

Dans l'exercice de cette magnifique, passionnante responsabilité, le tempérament de chacun éclate au grand jour. Il y a les chefs prudents et qui n'ont jamais d'histoires parce que leur tempérament les empêche d'entreprendre ce qu'ils ne sont pas absolument certains de réussir. Il y a les chefs hardis qui, de leur navire et de leurs hommes, ne voient que les qualités. Ils sont, ces chefs-là, coutumiers des manœuvres périlleuses pour la fierté de la difficulté vaincue. Ils sont ceux qui ont tôt fait de persuader à leur équipage que leur bâtiment est le premier de tous. Avec cet état d'esprit on gagne les batailles. Mais tous les chefs, prudents ou téméraires, savent, le moment venu, mourir, comme doivent mourir ceux qui ont l'honneur de commander.

Cet honneur envié rend en somme égaux, dans la marine, tous ceux qui en sont jugés dignes, quel que soit leur grade, quelle que soit la taille de leur bâtiment. Au temps de la guerre sous-marine, époque où les patrouilleurs se comptaient par centaines, nombre de jeunes officiers, des moins de trente ans et même des moins de vingt-cinq, avaient, dès l'aube de leur carrière, la

responsabilité du commandement. On leur confiait des chalutiers, des petits torpilleurs, des vedettes. Lorsqu'un commandant de cuirassé ou de croiseur rencontrait un de ces enfants, il ne manquait jamais de marquer l'égalité que je viens de dire en l'appelant « commandant » ou « mon cher commandant ».

Tous ces jeunes méritaient l'hommage des vieux chefs de même que, par leur ardeur à bien mourir lors des coups durs, ils méritaient l'admiration des réservistes barbus qui formaient les équipages des chalutiers. A les voir sur leurs passerelles, entourés des cent engins du dragage, vêtus de cirés ruisselants, coiffés de suroits blanc de sel, avec leurs beaux yeux jeunes qui regardaient bien droit, on sentait quelquefois de braves petits gars, exactement prêts à tout.

Vous savez ce que sont les Dardanelles : un couloir sinueux de 80 kilomètres, large de 6 kilomètres par endroits et de 1.000 mètres à peine dans son étranglement de Chanak. Refoulant le courant de 4 à 5 nœuds qui descend de la Marmara vers l'Égée, on pénètre d'abord dans un vestibule assez large. A main gauche, c'est l'Europe, à main droite, l'Asie. Depuis l'entrée jusqu'à Chanak, c'est-à-dire sur 20 kilomètres, les deux parois du vestibule sont hérissées de défenses. Forts et batteries visibles ou non, armés de canons et d'obusiers des plus gros calibres, batteries de torpilles, projecteurs et tout le tremblement. Des champs de mines sous-marines partout.

Depuis 1906, l'état-major britannique étudiait le percement du détroit par des forces navales seules. Conclusion : impossible de passer avant que des troupes ne soient emparées des défenses terrestres. Vérité lumineuse pour tout marin, car la terre ferme est plus solide que le plus solide des navires. Malgré quoi les Anglais, ou plutôt certains Anglais et notamment M. Winston Churchill, malgré l'avis d'experts qualifiés tels que l'amiral Fisher et l'amiral Jackson, décident, le 3 janvier 1915, de tenter le coup quand même. Comme première et prémonitrice bêtise on a, dès le 3 novembre 1914, envoyé deux croiseurs de bataille britanniques et deux cuirassés français faire un bombardement aussi ridicule qu'inutile, grâce auquel les Turcs, jusqu'alors somnolents, se sont bel et bien réveillés. Les défenses sont, du coup, triplées et quadruplées. Tout espoir de surprise ultérieure est à jamais anéanti...

Bientôt, sur l'ordre de Londres, la concentration navale a lieu. Au début de février on compte, basés sur Moudros, dans l'île Lemnos, 12 vieux cuirassés anglais et 4 des nôtres : *Suffren*, *Gaulois*, *Charlemagne* et *Bouvet*. C'est l'amiral Guépratte qui commande la division française, Guépratte l'amiral d'avant-garde qui, comme le maréchal Ney, mérite le titre de « brave des braves » et a fait la véhémence admiration des chefs et des marins britanniques, fameux experts en la matière.

Aux cuirassés s'ajoutent une nuée de croiseurs, de torpilleurs et de sous-marins. Sans compter les bâtiments auxiliaires, qui sont trop, on arrive au chiffre de 90 unités montées par 22.000 hommes et armées de 814 canons dont 100 de gros calibre. A cette force l'ennemi oppose 74 canons et 85 obusiers de gros calibre, 32 de calibre moyen et 50 pièces légères. Toute cette artillerie, servie par des Allemands, est défilée, invisible, infiniment difficile à repérer et à atteindre.

Le mois de février se passe à démolir les forts du vestibule, le début de mars à draguer les premiers champs de mines que l'on rencontre en entrant dans le détroit. L'épopée des dragueurs qui ont peiné aux Dardanelles et qui ont commandés quelques-uns de ces jeunes chefs dont j'ai dit un mot, est encore à écrire, mais c'est une autre histoire. Disons seulement qu'après avoir débarrassé les premiers champs, il sont obligés de s'arrêter, vraiment trop gênés par les cinq grands forts d'arrêt qui tirent sur quiconque essaie d'approcher l'étranglement de Chanak.

Une grande attaque est ordonnée pour le 18 mars. On essaiera de réduire ces cinq forts, lesquels sont renforcés de trois batteries fixes et de batteries mobiles dont on ignore le nombre et l'emplacement.

L'avant-veille du grand jour, le commandant en chef, l'amiral anglais Carden, s'est fait porter malade. Il ne veut pas porter la responsabilité d'une casse qu'il prévoit lourde et qu'il sait inutile. L'amiral de Robeck a pris sa place. Tous les cuirassés doivent donner. L'escadre Guépratte, grossie de deux bâtiments anglais, marchera à l'avant-garde. L'amiral français a réclamé et obtenu ce poste d'honneur. Nos navires sont répartis en deux groupes.

Le *Suffren*, cuirassé-amiral, et le *Bouvet*, commandé par le capitaine de vaisseau Rageot de la Touche, suivront la côte d'Asie, le *Charlemagne* et le *Gaulois*, la côte d'Europe. Pour exécuter un tir précis, dans chaque groupe un des navires stoppera devant les forts et les canonnera en se laissant dépasser par le courant. Sitôt qu'il sera hors de portée, son compagnon prendra sa place et ainsi de suite. Ils offriront de la sorte, au feu des forts, la plus magnifique des cibles. Tel est le mécanisme de l'action qui, pour les nôtres, se prolongera tant que Robeck voudra ou tant qu'ils seront vivants. Les escadres anglaises feront ensuite la relève.

La bataille commence le 18 à midi. Au risque d'y rester, les cuirassés français veulent approcher à toucher terre, seul moyen de repérer les canons défilés et de les démolir. Mais les champs de mines, ces fameux champs de mines que l'on ne pourra draguer que quand il n'y aura plus un canon turc debout, les forcent à se tenir à 7 ou 8.000 mètres de la côte.

Tout de suite, c'est la fournaise ardente. Les forts, qui ont d'abord mal tiré, finissent par régler leur tir. Le *Suffren* encaisse 14 obus en quelques minutes. Un projectile vicieux tue tous les hommes d'une casemate et met le feu au lambrissage d'une soute à poudre. Sans attendre aucun ordre, le quartier-maître canonnier Lannuzel, chef de cette soute, fait évacuer ses hommes, ouvre les vannes de noyage, rentre dans le brasier pour voir si l'eau arrive bien, referme la porte et, comme à l'exercice, va rendre compte à son chef. Ce très humble bonhomme a sauvé le cuirassé.

Mais suivons le *Bouvet* qui vient de prendre pour la deuxième fois la place du *Suffren* sur la ligne de feu. Deux gros noirs, envoyés par le fort Namazieh, l'atteignent. L'un d'eux éventre une tourelle de 14. L'autre frappe le blindage d'une autre tourelle qui fait mitraille à l'intérieur. Pertes légères cependant. Mais dans la grosse tourelle de la pièce de 30 de l'avant un drame se déroule. L'écouvillonnage pneumatique refuse le service. Alors, asphyxiés tour à tour par les gaz de la poudre, tous les servants du gros canon, puis l'officier chef de tourelle sont tombés. Lentement le feu a continué quand même tant qu'il y a eu des hommes debout pour charger et pointer. Au onzième coup, le gros canon s'est tu faute de canonniers... Mais voici la fin de la passe, la parole est au *Suffren*. Le *Bouvet* éteint deux graves incendies qui ont éclaté à bord, puis, ennuyé de demeurer oisif, pulvérise une batterie turque qu'il a pu repérer.

La nouvelle passe du *Suffren* terminée, à l'instant que le *Bouvet* vient d'engager de nouveau le duel avec les forts, tous nos navires, ceux d'Europe comme ceux d'Asie, ont été tellement martelés que l'amiral de Robeck hisse le rappel de l'escadre française et se prépare à envoyer six cuirassés pour les remplacer. Mais le *Bouvet* vient d'ajuster son tir sur le grand fort Namazieh qui, sous nos obus, semble un volcan en pleine éruption. Ce n'est pas le moment de lâcher une proie si bien accrochée et, comme Nelson à Copenhague, le commandant Rageot de la Touche ne veut pas apercevoir le signal de rappel. Déjà en route pour sortir de cet enfer, le *Suffren* fait alors demi-tour, remonte le détroit et défilant à quelque 30 mètres du *Bouvet*, appuie d'un coup de canon à blanc le signal formel de retraite.

Sur sa passerelle Rageot de la Touche se tourne vers son amiral. Tout souriant, il salue et fait hisser l'aperçu. Alors le *Bouvet* vire de bord, règle ses machines à 8 nœuds, puis 10, puis 12 nœuds, envoie en passant une rafale sur le massif d'Iren-Keui, puis chavire et coule à pic... Voici comment.

L'évolution s'achève, le cuirassé a le cap sur la sortie. A bord, tous sont heureux du bon travail fait, deux heures durant, sous un feu d'enfer, avec le vieux sabot, heureux aussi d'en avoir fini pour la journée.

A 2 heures exactement, une secousse formidable ébranle le bâtiment. Une mine sous-marine vient d'exploser à tribord milieu, par le travers de la tourelle de 27. L'explosion est si violente que le navire est littéralement poussé sur la gauche comme une auto qui dérape et s'incline du même côté pendant trois ou quatre secondes. Puis il se redresse, se penche sur tribord et bientôt, verte sur le bleu de la mer, apparaît un instant la carène complètement retournée, les hélices tournant toujours. Puis, brutalement, le *Bouvet* se mate, l'épéron hors de l'eau et, vertical, s'enfonce par l'arrière. Le commandant, 20 officiers, 619 gradés et matelots coulent avec lui.

Sur la mer des épaves, des hamacs, quelques hommes, 75 exactement dont 4 officiers et voici, cernées par les gerbes des projec-

tiles tures, des vedettes anglaises aussitôt accourues. Les forts canonisent les naufragés.

Des gens disent avoir chronométré cinquante secondes entre l'explosion de la mine et la disparition du cuirassé. Ce chiffre est vraisemblable quand on songe que pas un mécanicien, pas un chauffeur, pas un soutier, pas un homme du poste central, pas un ingénieur mécanicien n'a pu se sauver. Mais les machines, les chaudières, les soutes sont tout au fond du navire, séparées de l'air libre par des tas d'échelles qu'il fallait escalader pendant la rotation sinistre...

D'autres témoins ont compté entre deux et trois minutes, ce qui seul peut expliquer les faits suivants.

Au poste des blessés de l'avant se trouvaient les deux capitaines de frégate du *Bouvet*, Jean Autric, second du bord, et Cosmao-Dumanoir. « C'est une mine, a dit Jean Autric, j'y vais... » Et il est allé se battre contre la mer. La mer l'a vaincu, mais un sous-marin français porte aujourd'hui le nom de *Jean-Autric*.

Cosmao y est allé aussi et, dans la batterie basse, a trouvé des hommes qui se bousculaient pour gagner une échelle. Il a pris le commandement :

— Du calme, mes garçons! Il y a le temps. Vous sortirez tous si vous allez un par un. Pas de panique. Les matelots d'abord, puis les gradés. En route!

Déjà les échelles sont verticales. Les hommes passent et voici les gradés. Le dernier est le premier-maire torpilleur du *Bouvet*, l'échelle est presque retournée. C'est dur... Le commandant Cosmao, d'un vigoureux coup d'épaulé, aide le premier-maire à escalader. Le premier-maire est sauvé, mais on n'a pas revu Cosmao...

L'inclinaison a vite bloqué les portes blindées des tourelles d'artillerie de bâbord. Alors, un par un, sans payage, toujours les matelots d'abord, puis les gradés, puis les officiers chefs de tourelles, les armements sortent. Dans la batterie haute les hommes, venant des fonds, arrivent en foule. Le flanc tribord est déjà submergé, les sabords et les portes sont autant de brèches par où l'eau se rue. Quatre cents hommes peut-être essaient d'escalader le plancher presque vertical, d'atteindre les sabords de bâbord ouverts sur le ciel. Impossible, la pente est trop raide, la foule retombe, glisse coule avec le bateau.

Sur sa passerelle, le capitaine de vaisseau Rageot de la Touche a dit d'abord :

— C'est une mine. Ça ne pardonne pas à un vieux bateau.

Puis, se tournant vers le blockhaus, il a commandé :

— Stoppez les machines. Faites remplir les compartiments de redressement à bâbord.

Chargé des transmissions, le quartier-maître fourrier Jourdain a commencé de crier les ordres dans les tubes acoustiques. Pas de réponse d'en bas.

Ceci pendant que, sans arrêt, inexorablement, le *Bouvet* chavirait,

Un pen avant la fin, Rageot de la Touche a dit aux gens de la passerelle :

— Sauvez-vous vite, mes enfants.

Puis il s'est aperçu que Jourdain continuait de s'époumoner devant les pavillons de bronze béants et muets. Rageot s'est précipité et, empoignant le quartier-maître par sa vareuse, l'a tiré hors du blockhaus :

— Mais sauvez-vous, mon petit, sauvez-vous, voyons! Et il a regardé Jourdain qui, en même temps que l'enseigne de la Nouë, resté aussi sur la passerelle, s'est laissé glisser à la mer.

Ayant vu, le commandant du *Bouvet* est rentré dans son blockhaus, lequel blockhaus est le poste de commandement jusqu'au bout... et au delà...

... Et il n'en est pas ressorti.

Héroïsme inutile, dit-on parfois, et l'on ajoute : « De tels hommes avaient une telle valeur qu'il eût mieux valu pour le pays qu'ils consentissent à survivre pour le servir encore ».

Non! Il n'y a pas d'héroïsme inutile. Plus que le défaitisme, l'abnégation est contagieuse. Elle engendre dans la marine des forces morales inestimables. Et puis le devoir est là, qu'un très simple article du règlement définit par ces mots : « Le commandant quitte son bâtiment le dernier ».

Dès lors, aux gens pour qui de tels gestes relèvent de la froide analyse, je rappelle que le naufrage est un événement brutal, souvent presque instantané et qui se passe parfois dans les ténèbres et parfois par mer démontée. Tandis qu'autour du navire agonisant les embarcations, lorsque par extraordinaire on a pu les mettre à l'eau, s'éloignent à force de rames pour échapper au remous final, tandis que, plus près du bord, les hommes accrochés à des épaves luttent pour sauver leur vie, comment serait-il possible de faire un appel, de voir si les 800 hommes d'un croiseur ou les 1,200 hommes d'un cuirassé sont tous sauvés, si l'heure est venue pour le chef de songer à lui-même? Où sont ceux qui manquent? Ont-ils été tués par l'engin qui a éventré le navire? Sont-ils dans la foule qui nage pour sa vie? Quelle honte mortelle pour un commandant qui, ayant survécu à son navire, apprendrait ensuite que des hommes sont restés à bord murés dans une soute lointaine dont la mortelle déflagration a faussé la porte!

Chaque fois que les circonstances ont permis de compter les survivants, on n'y a pas manqué, je vous l'affirme. Lorsque le destin accorde un tel sursis au navire, il donne aussi aux officiers le temps d'obliger leur commandant, parfois presque par la force, à se sauver avec eux. Rappelez-vous la fin du *Châteaurenault* que j'ai contée dans un de mes livres.

Mais, neuf fois sur dix, le commandant n'a aucun moyen de savoir si le moment est venu où il est réellement le dernier à son bord. Cette incertitude lui dicte sa conduite. Il doit périr et ce devoir est la plus belle prérogative et l'honneur du commandement.

Voulez-vous :

ACHETER, VENDRE OU LOUER une maison?

VENDRE OU ACHETER un terrain ou propriété rurale?

CONSTRUIRE une maison de ville ou de campagne?

TRAITER UNE OPÉRATION HYPOTHÉCAIRE
comme emprunteur ou bailleur de fonds?

ADRESSEZ-VOUS à la

Générale Immobilière

18, rue de Suisse, - Téléph. 223.02

Répertoire d'affaires Intéressantes à la disposition des clients.

THÉVENET

SES CIGARETTES sont une merveille de
présentation et de goût. Choix unique en
Belgique d'objets de luxe, orientaux,
merveilleux pour cadeaux.

180, rue Royale (face Astoria), BRUXELLES

Téléphone : 242,17

ANVERS, rue du Berceau, 22

LES VOYAGES ED. GOOSSENS

DIRECTEUR : ED. GOOSSENS
Ex-délégué du Service Central des Voyages
et Excursions des grands journaux parisiens.

Bureaux : 15, RUE SAINTE-GUDULE, à BRUXELLES, ouverts de 9 à 12 heures et de 13 à 19 heures.

VOYAGES COLLECTIFS à la Côte d'Azur : 25 mars et 20 avril;
accompagnés en Corse : 8 mai;

aux Lacs Italiens et Suisses : 27 avril;
à Paris et environs : 30 mars (Pâques), 8 mai (Ascension), 18 mai (Pentecôte).

PÈLERINAGES — VOYAGES INDIVIDUELS A FORFAIT — VOYAGES DE NOCES

Sur demande, envoi gratuit des programmes.

Diminuez vos frais d'entretien
en employant des appareils robustes



THE NEW
ANTWERP TELEPHONE

AND ELECTRICAL WORKS S. A.

22, rue du Verger

ANVERS



CH. MILLECAM-BONNE

ANCIENNE FIRME Vve G. BONNE

113, rue de l'Hôpital Militaire
GAND

Adr. télégr.
Macellim-Gand

Téléphone
1168

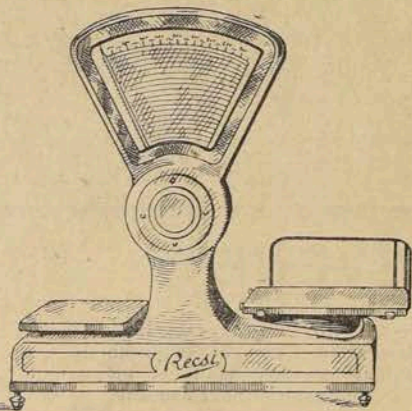
**FABRIQUE DE TISSUS
ET DE BONNETERIE**

INDIGO DRILLS! AMERICANIS! PAGNES, etc.

Toute confection pour Colonies.

Chemises fantaisie et ordinaires
pour blancs et pour nègres.
Pyjamas en flanelle et en zéphir.
Costumes blancs, kaki et vaughans.
Pantalons, capitulas. Draps, taies
ordinaires et ouvragées. Vareuses
en laine et en coton. Singlets.

445



Demandez-nous une démonstration gratuite en vous recommandant de
La revue catholique des idées et des faits
et notre agent le plus
proche s'empresse de vous la donner.

DIRECTION DE VENTE :

RECSI 8, RUE PASCALE, 8
Bruxelles

Téléphone 351,40.

„Recsi” grâce à des
perfectionnements
nouveaux, vous offre un
modèle unique!!

RECSI

- Ses balances automatiques
- Ses moulins à café électriques
- Ses hache-viande électriques
- Ses machines à découper la viande

Les balances RECSI sont fabriquées
entièrement en Belgique avec des matières
de toute première qualité.

USINES A LIEGE

